

GRANT THORNTON  
*Membre français de Grant Thornton International*

ERNST & YOUNG Audit

Altrad Investment Authority

A.I.A.

Exercice clos le 31 août 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

**GRANT THORNTON**  
*Membre français de Grant Thornton International*  
Cité Internationale  
44, quai Charles-de-Gaulle  
CS 60095  
69463 Lyon cedex 06  
S.A.S. au capital de € 2 271 184  
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG Audit**  
Immeuble Le Blasco  
966, avenue Raymond Dugrand  
CS 66014  
34060 Montpellier  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Altrad Investment Authority A.I.A.

Exercice clos le 31 août 2025

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société A.I.A.,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société A.I.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## ■ Evaluation des écarts d'acquisitions

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 août 2025, le montant net des écarts d'acquisition s'élève à 1,9 milliard d'euros et représente 28 % de l'actif des comptes consolidés de votre groupe. Ces écarts d'acquisition sont principalement liés aux acquisitions des sous-groupes Hertel, Prezioso, Cape et Beerenberg.</p> <p>Conformément aux principes comptables en vigueur, et comme décrit dans la note 4 « Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Votre groupe procède à des tests de perte de valeur une fois par an ou dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Une dépréciation est comptabilisée au bilan lorsque la valeur recouvrable de ces actifs s'avère inférieure à leur valeur nette comptable.</li><li>▶ Les valeurs recouvrables des écarts d'acquisition sont appréciées par référence à des flux nets de trésorerie futurs actualisés et sur la base du prévisionnel d'exploitation 2025/2026 extrapolé pour les périodes futures des sociétés concernées pour les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés.</li></ul>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ examiner la régularité et la permanence des principes et méthodes comptables appliqués ;</li><li>▶ apprécier les processus et les contrôles mis en place par votre groupe pour la réalisation annuelle des tests de perte de valeur au moyen d'entretiens avec la direction ;</li><li>▶ examiner les méthodes d'évaluation retenues par la direction pour estimer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition ;</li><li>▶ analyser, avec l'aide de nos experts en évaluation, les principales données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations comme les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme, principalement par comparaison avec des données externes, en tenant compte des conditions spécifiques aux secteurs et aux pays ;</li><li>▶ apprécier les hypothèses opérationnelles retenues pour établir les prévisions de trésorerie au regard des réalisations passées et des autres éléments obtenus lors de la réalisation de nos travaux ;</li></ul>

Nous avons considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit dans la mesure où celle-ci est sensible aux estimations et aux hypothèses retenues par la direction, et par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

- ▶ tester, par sondages, l'exactitude arithmétique des formules de calculs utilisées pour estimer les valeurs recouvrables retenues par la direction.

## ■ Evaluation des provisions pour risques et charges

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 août 2025, comme indiqué dans la note 18 « Provisions pour risques et avantages sociaux » de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour risques s'élèvent à 0,5 milliard d'euros.</p> <p>Ces provisions sont notamment relatives à des provisions pour (i) maladies professionnelles, (ii) pertes sur contrats, (iii) risques fiscaux, (iv) restructuration, et couvrent également d'autres risques et charges.</p> <p>La note 18.2 « variation des provisions pour risques et charges » précise les éléments pris en compte par votre groupe pour évaluer ces provisions.</p> <p>L'estimation des incidences de ces risques et des provisions afférentes fait l'objet d'une part significative de jugement de la direction, notamment pour apprécier la probabilité de sortie de ressources et estimer le montant de l'obligation. Nous avons donc considéré ces éléments comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ examiner les procédures mises en place par votre groupe afin d'identifier et de recenser l'ensemble des risques et charges ;</li> <li>▶ prendre connaissance de l'analyse des risques et charges effectuée par votre groupe et ses conseils et examiner la documentation correspondante, en incluant dans notre équipe des membres ayant une compétence particulière adaptée au sujet, actuariat et fiscalité notamment ;</li> <li>▶ apprécier l'adéquation du montant de provisions constaté avec les informations obtenues des avocats ou conseils externes de votre groupe sur les litiges significatifs en cours et notamment les revendications associées ;</li> <li>▶ examiner les hypothèses retenues par la direction ainsi que les données utilisées pour procéder à une évaluation du montant des provisions afférentes ;</li> <li>▶ contrôler l'information donnée à ce titre dans l'annexe aux comptes consolidés.</li> </ul>

## ■ Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats du pôle « Services »

Risque identifié	Notre réponse
<p>Une part significative du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel de votre groupe, réalisé au sein du pôle « Services », provient de contrats de maintenance ou de construction et rénovation.</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté à apprécier l'environnement de contrôle des procédures mis en place par les filiales les plus significatives concourant à la formation du chiffre d'affaires des contrats de maintenance ou de construction et rénovation et au suivi des dépenses correspondantes.</p>

Le paragraphe « Chiffre d'affaires » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés expose les modalités de comptabilisation de ces contrats long-termes :

- ▶ S'agissant des contrats de maintenance, le chiffre d'affaires est reconnu mensuellement sur la base des services effectivement réalisés pour le client et des prix spécifiés dans les contrats.
- ▶ S'agissant des prestations de services liés à des contrats de construction et rénovation, les produits liés à ces contrats et leurs coûts associés sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré de l'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture. Le degré d'avancement est mesuré soit par le rapport existant entre les coûts encourus pour les travaux exécutés à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat, soit par les mesures physiques ou études permettant d'évaluer le volume des travaux ou services effectivement réalisés.
- ▶ En complément, la note précitée expose également la méthode de détermination des provisions pour pertes à terminaison des contrats de construction et rénovation : la perte est comptabilisée lorsque le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, indépendamment de l'avancement et en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels dès lors qu'ils sont hautement probables et peuvent être évalués de façon fiable.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit, dans la mesure où la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge sur ces contrats du pôle « Services » est sensible aux jugements et aux estimations de la direction, et par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Pour une sélection de contrats de construction et rénovation jugés majeurs en raison de leur impact financier et de leur profil de risque, nous avons :

- ▶ examiné les analyses de votre groupe sur le transfert de contrôle progressif ou à l'achèvement et, le cas échéant, l'identification des différentes obligations de performance ;
- ▶ analysé la traduction comptable des clauses contractuelles en application de la norme IFRS 15, notamment concernant le chiffre d'affaires restant à comptabiliser pour les obligations de prestations non encore exécutées ;
- ▶ corroboré les principales hypothèses de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison avec les coûts engagés, les données contractuelles et de gestion ;
- ▶ apprécié les estimations et les hypothèses concourant à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la comptabilisation d'éventuelles provisions pour pertes à terminaison sur la base de notre expérience et des réalisations ;
- ▶ apprécié l'avancement des projets et les risques opérationnels à travers des entretiens avec les équipes projets et la direction ;
- ▶ analysé la cohérence du chiffre d'affaires comptabilisé et des autres postes du compte de résultat par rapport à l'avancement des chantiers et à la facturation.

Nous avons également examiné les informations fournies dans les notes 2.3 « Principes comptables » et 22.1 « Chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes consolidés.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 ne figurent pas dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### ■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Altrad Investment Authority - A.I.A. par votre assemblée générale du 29 février 2016 pour le cabinet GRANT THORNTON et dans les statuts constitutifs du 23 décembre 2010 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 août 2025, le cabinet GRANT THORNTON était dans la dixième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la quinzième année, dont une année depuis que les titres de la société ont été de nouveau admis aux négociations sur un marché réglementé.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### ■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### ■ Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon et Montpellier, le 4 décembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON  
*Membre français de Grant Thornton  
 International*



Helmi Ben Jezia

ERNST & YOUNG Audit



Amélie Van Elst



Lionel Denjean



# GROUPE ALTRAD

**COMPTES CONSOLIDÉS  
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025**

Altrad Investment Authority, S.A.S.

16, avenue de la Gardie

34 510 FLORENSAC

RCS 529.222.879

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	Notes	31 août 2025	31 août 2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>22.1</b>	<b>5 942 149</b>	<b>5 452 243</b>
Coût des matières & marchandises consommées	22.2	(875 297)	(1 101 546)
Charges de personnel	22.3	(2 967 489)	(2 618 804)
Autres charges externes	22.4	(1 355 466)	(1 054 120)
Provisions & amortissements	23	(256 695)	(250 339)
Quote-part de résultat des S.M.E.	7.2	2 613	2 570
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>489 816</b>	<b>430 004</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	24	(44 619)	(25 717)
Coûts de restructuration	25	(21 246)	(16 997)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>423 951</b>	<b>387 290</b>
Produits trésorerie et équivalent de trésorerie	26	4 874	39 013
Coût de l'endettement financier brut	26	(97 301)	(127 737)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(92 427)</b>	<b>(88 724)</b>
Autres produits financiers (dont gains de change)	26	52 945	98 185
Autres charges financières (dont pertes de change)	26	(101 675)	(88 595)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>282 794</b>	<b>308 156</b>
Impôts sur le résultat	8.1	(90 562)	(98 236)
<b>Résultat net</b>		<b>192 231</b>	<b>209 921</b>
Résultat net des activités abandonnées		(2 117)	(0)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>190 115</b>	<b>209 921</b>
<i>Part du Groupe</i>		<b>179 710</b>	<b>194 040</b>
<i>Part attribuable aux intérêts non assortis de contrôle</i>		<b>10 406</b>	<b>15 881</b>
<b>Résultat par action des activités poursuivies, part groupe (en euros)</b>	<b>27</b>	<b>53,51</b>	<b>57,11</b>
<b>Résultat dilué par action des activités poursuivies, part groupe (en euros)</b>	<b>27</b>	<b>52,94</b>	<b>56,50</b>

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31 août 2025	31 août 2024
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>190 115</b>	<b>209 921</b>
Autres éléments du résultat global recyclables par le résultat		(13 922)	(3 072)
Ecarts de conversion		(13 922)	(3 072)
Autres éléments du résultat global non recyclables par le résultat		(1 712)	(233)
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies - Brut		(2 222)	(340)
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies - effet d'impôt		510	107
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>174 481</b>	<b>206 616</b>
<i>Part du Groupe</i>		<b>162 711</b>	<b>192 129</b>
<i>Part attribuable aux intérêts non assortis de contrôle</i>		<b>11 770</b>	<b>14 487</b>

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDÉE – ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31 août 2025	31/08/2024 (1)
		Net	Net
Goodwill	4	1 879 502	1 816 940
Autres immobilisations incorporelles	5	146 004	123 982
Immobilisations corporelles	5	617 218	618 011
Droit d'utilisation	6	241 997	229 985
Actifs financiers et autres actifs non courants	7.1	41 792	31 632
Participations dans les mises en équivalence	7.2	4 052	18 680
Actifs d'impôts différés	8.3	101 355	83 215
<b>Actifs non courants</b>		<b>3 031 919</b>	<b>2 922 445</b>
Stocks	10	218 805	227 225
Créances clients et actifs sur contrats	11	1 264 646	1 223 101
Impôts courants	11	68 236	28 808
Autres actifs courants	11	329 160	229 059
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	12.2	1 814 220	1 193 821
<b>Actifs courants</b>		<b>3 695 067</b>	<b>2 902 014</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>6 726 986</b>	<b>5 824 458</b>

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2024 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition de la société Edilservizi Piacenzsa SRL qui n'a pas engendré d'impacts sur la situation nette consolidée (cf Note 2.4).

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE – PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Notes	31 août 2025	31 août 2024 (1)
Capital social	17.2	339 782	339 782
Primes liées au capital		27 477	27 477
Réserves		568 139	563 224
Résultat de l'exercice part du Groupe		179 710	194 040
Intérêts non assortis de contrôle	17.3	722	4 754
<b>Capitaux propres</b>		<b>1 115 830</b>	<b>1 129 277</b>
Autres Fonds Actionnaires	12.5	21 604	20 700
Dettes financières non courantes	12.1	2 086 820	5 858
Dette de loyer non courante	12.1	178 071	172 213
Provisions et avantages sociaux non courants	18	407 832	457 716
Autres passifs non courants	20	112 881	121 182
Passifs d'impôts différés	8.3	66 707	52 882
<b>Passifs non courants</b>		<b>2 873 914</b>	<b>830 551</b>
Dettes financières courantes	12.1	426 627	1 744 669
Dette de loyer courante	12.1	72 501	64 950
Provisions et avantages sociaux courants	18	126 459	72 690
Dettes fournisseurs et autres crébiteurs	19	975 977	981 958
Impôts courants	19	132 170	67 671
Autres passifs courants	19	1 003 509	932 693
<b>Passifs courants</b>		<b>2 737 243</b>	<b>3 864 630</b>
<b>TOTAL PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>6 726 986</b>	<b>5 824 458</b>

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2024 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition de la société Edilservizi Piacenza SRL qui n'a pas engendré d'impact sur la situation nette consolidée (cf Note 2.4).

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Notes	31 août 2025	31 août 2024
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net - part du Groupe		179 709	194 040
Part attribuable aux intérêts non assortis de contrôle		10 406	15 881
Résultat des sociétés mises en équivalence		(2 613)	(2 570)
Dotations et reprises aux Amortissements et provisions		231 832	166 388
Variation de juste valeur et actualisation des instruments financiers		(5 164)	8 054
Plus et moins values de cession		40 853	57 357
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie		(371)	(20 664)
Impôts différés	8.3	(9 462)	16 120
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>445 189</b>	<b>434 606</b>
Charge d'impôt courant	8.1	100 024	73 689
IS décaissé		(86 104)	(54 225)
Coût de l'endettement financier net	26	92 427	88 724
<i>Variation des stocks</i>		4 105	22 482
<i>Variation des créances clients, actifs sur contrats et autres créances.</i>		(68 855)	41 013
<i>Variation des dettes fournisseurs, passifs sur contrats et autres dettes</i>		122 257	(8 865)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	9	<b>57 508</b>	<b>54 631</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>		<b>609 044</b>	<b>597 425</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissst / acquisition immos incorporelles		(9 343)	(13 604)
Décaissst / acquisition immos corporelles		(157 449)	(183 689)
Encaissst / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		13 033	14 084
Décaissst / acquisition actifs financiers et autres actifs non courants		(509)	(48)
Encaissst / cession actifs financiers et autres actifs non courants		401	(2 803)
Tréso.nette / acquisitions & cessions de filiales	3.2	(134 147)	(24 600)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(288 013)</b>	<b>(210 661)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de capital de la société mère		33	5
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		(230 908)	(116 635)
Dividendes versés aux intérêts non assortis de contrôle		(16 544)	(15 750)
Intérêts décaissés		(91 349)	(86 907)
Encaissements provenant d'emprunts		1 727 222	2 917
Paiement de la dette de loyer IFRS 16	12.1	(77 961)	(78 392)
Remboursement d'emprunts	12.1	(991 327)	(172 995)
Autres dettes		1 825	(32 455)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>320 992</b>	<b>(500 213)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>632 262</b>	<b>(113 254)</b>
Incidences des variations de taux de change		(9 761)	194
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE*</b>	12.2	<b>1 135 726</b>	<b>1 248 981</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE*</b>	12.2	<b>1 767 988</b>	<b>1 135 726</b>
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	12.2	<b>1 814 220</b>	<b>1 193 821</b>
- déduction restricted cash		(44 304)	(47 626)
Trésorerie positive	12.2	<b>1 769 916</b>	<b>1 146 195</b>
Trésorerie positive		1 769 916	1 146 195
Trésorerie passive		(1 929)	(10 469)
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	12.2	<b>1 767 988</b>	<b>1 135 726</b>

(\*) hors trésorerie affectée (cf note 12.2) ; La trésorerie à la clôture correspond à la trésorerie active pour un montant de 1 769 M€, diminuée de 44.3 M€ de trésorerie affectée (restricted cash) et de la trésorerie passive d'un montant de 1.9 M€ (concours bancaires).

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Ecarts de conversion	Réserves et résultat consolidés	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts non assortis de contrôle	Total Capitaux propres consolidés
<b>CAPITAUX PROPRES AU 1 SEPTEMBRE 2023</b>							
Résultat net consolidé 2024	-	-	-	194 040	194 040	15 881	209 921
Autres éléments du résultat global (2)	-	-	(1 678)	(233)	(1 911)	(1 394)	(3 305)
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 678)</b>	<b>193 807</b>	<b>192 129</b>	<b>14 487</b>	<b>206 616</b>
Dividendes distribués au titre du résultat net 2023	-	-	-	(162 864)	(162 864)	(15 750)	(178 614)
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations entre actionnaires et intérêts non assortis de contrôle	-	-	-	(0)	(0)	89	88
Autres (1)	-	-	(398)	760	362	8	370
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 AOUT 2024</b>							
<b>CAPITAUX PROPRES AU 1 SEPTEMBRE 2024 RETRAITES*</b>	<b>339 782</b>	<b>27 477</b>	<b>(137 518)</b>	<b>894 782</b>	<b>1 124 524</b>	<b>4 754</b>	<b>1 129 277</b>
Résultat net consolidé 2025	-	-	-	179 710	179 710	10 406	190 115
Autres éléments du résultat global (3)	-	-	(15 287)	(1 712)	(16 999)	1 365	(15 634)
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(15 287)</b>	<b>177 998</b>	<b>162 711</b>	<b>11 770</b>	<b>174 481</b>
Dividendes distribués au titre du résultat net 2024**	-	-	-	(169 442)	(169 442)	(13 371)	(182 813)
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations entre actionnaires et intérêts non assortis de contrôle	-	-	-	-	-	-	-
Autres (1)	-	-	(5)	(2 679)	(2 684)	(2 430)	(5 115)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 AOUT 2025</b>							
	<b>339 782</b>	<b>27 477</b>	<b>(152 810)</b>	<b>900 658</b>	<b>1 115 108</b>	<b>724</b>	<b>1 115 830</b>

(\*) Des modifications ont été apportées aux comptes 2024 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition de la société Edilservizi Piacenza SRL qui n'a pas engendré d'impacts sur la situation nette consolidée (cf Note 2.4).

(\*\*) Dont 61 005 k€ de dividendes versés aux actionnaires au cours de l'exercice au titre de l'année précédente et 108 454 k€ de dividendes versés qui concernent l'exercice en cours.

- (1) Au 31 août 2025, la ligne « Autres » correspond à diverses opérations individuellement non significatives. Il en est de même pour la ligne « autres » au 31 août 2024.
- (2) Au 31 août 2024, les écarts de conversion en autres éléments du résultat global sont constitués de +14,8M€ d'impacts d'écarts de conversion sur les réserves de consolidation groupe, compensée par -16.3 M€ de pertes de changes latentes sur investissements nets long terme à l'étranger (Notamment en Angola et au Nigéria), en application de la norme IFRS9.
- (3) Au 31 août 2025, les écarts de conversion en autres éléments du résultat global sont principalement constitués de -23M€ d'impacts d'écarts de conversion sur les réserves de conversion groupe dont -4M€ de pertes de changes latentes sur investissements nets long terme à l'étranger (notamment en Angola et au Nigéria), en application de la norme IFRS9 ; et de 11M€ d'impact de change lié à l'augmentation de capital d'Altrad UK.

<b>NOTE 1</b>	<b>ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS .....</b>	<b>9</b>
<b>NOTE 2</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>10</b>
<b>NOTE 3</b>	<b>ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU GROUPE .....</b>	<b>21</b>
<b>NOTE 4</b>	<b>GOODWILL .....</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 5</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....</b>	<b>28</b>
<b>NOTE 6</b>	<b>DROIT D'UTILISATION .....</b>	<b>31</b>
<b>NOTE 7</b>	<b>ACTIFS FINANCIERS, AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE .....</b>	<b>33</b>
<b>NOTE 8</b>	<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT .....</b>	<b>34</b>
<b>NOTE 9</b>	<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT .....</b>	<b>37</b>
<b>NOTE 10</b>	<b>STOCKS.....</b>	<b>38</b>
<b>NOTE 11</b>	<b>CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS.....</b>	<b>38</b>
<b>NOTE 12</b>	<b>TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT NET.....</b>	<b>40</b>
<b>NOTE 13</b>	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>44</b>
<b>NOTE 14</b>	<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS.....</b>	<b>44</b>
<b>NOTE 15</b>	<b>ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE).....</b>	<b>45</b>
<b>NOTE 16</b>	<b>DESCRIPTION DES RISQUES MACROECONOMIQUES.....</b>	<b>45</b>
<b>NOTE 17</b>	<b>CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>48</b>
<b>NOTE 18</b>	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET AVANTAGES SOCIAUX.....</b>	<b>50</b>
<b>NOTE 19</b>	<b>PASSIFS COURANTS .....</b>	<b>55</b>
<b>NOTE 20</b>	<b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS .....</b>	<b>55</b>
<b>NOTE 21</b>	<b>INFORMATION SECTORIELLE .....</b>	<b>56</b>
<b>NOTE 22</b>	<b>INFORMATIONS SUR LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT.....</b>	<b>60</b>
<b>NOTE 23</b>	<b>PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS .....</b>	<b>61</b>
<b>NOTE 24</b>	<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS .....</b>	<b>62</b>
<b>NOTE 25</b>	<b>COÛTS DE RESTRUCTURATION.....</b>	<b>62</b>
<b>NOTE 26</b>	<b>RÉSULTAT FINANCIER.....</b>	<b>63</b>
<b>NOTE 27</b>	<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION .....</b>	<b>64</b>
<b>NOTE 28</b>	<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....</b>	<b>64</b>
<b>NOTE 29</b>	<b>ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.....</b>	<b>65</b>
<b>NOTE 30</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES.....</b>	<b>65</b>
<b>NOTE 31</b>	<b>PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION .....</b>	<b>66</b>

## Base de préparation des états financiers consolidés IFRS

Les comptes consolidés du Groupe Altrad clos le 31 août 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration d'Altrad Investment Authority en date du 28 novembre 2025. Ils seront soumis à l'approbation des associés lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 4 décembre 2025.

La société Altrad Participations établit des comptes consolidés en normes IFRS incluant Altrad Investment Authority et toutes ses filiales. La société Altrad Investment Authority ayant émis des

titres de créances (emprunt obligataire) admis aux négociations du marché réglementé Euronext, elle reste soumise à l'obligation de publier des comptes consolidés à son niveau et ne peut se prévaloir d'une exemption au titre de sous-groupe.

Les notes explicatives ci-après accompagnent la présentation des comptes et en sont partie intégrante.

### NOTE 1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

#### 1.1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

##### 1.1.1 Opérations de regroupement d'entreprises

Cette année, les opérations de regroupement d'entreprises ont été marquées par l'acquisition des sociétés suivantes : Provincial Safety Services, Beerenberg, Stork, Heras Mobile Fencing, Mercier et BSM Engenharia Ltda.

###### Acquisition de Provincial Safety Services

Le 25 septembre 2024, le groupe Altrad via sa filiale Altrad Uk a acquis 100% des titres de la société Provincial Safety Services Ltd pour 1,9m€ soit 2,3 M€. Cette société centralise les achats au Royaume-Uni.

###### Acquisition de Beerenberg

Le 20 novembre 2024, Altrad Investment Authority a pris le contrôle de Beerenberg suite à l'acquisition de 17 629 569 actions (71,75%), en complément des 6 072 683 actions préalablement acquises sur l'exercice précédent (24,72%), portant ainsi sa détention dans Beerenberg à 96,47%.

Le même jour, elle a procédé à l'acquisition forcée de l'ensemble des 867.748 actions (3,53%) qui restaient en circulation pour devenir propriétaire de 100% de toutes les actions de Beerenberg. De ce fait, Beerenberg est radiée du système multilatéral de négociation Euronext Growth Oslo.

Le prix offert dans le cadre de l'acquisition forcée était égal au prix de l'offre publique d'achat, c'est-à-dire 41,50 NOK par action.

###### Acquisition de Stork

En avril 2024, le groupe Altrad via sa filiale Altrad Uk s'est porté acquéreur des activités de Stork au Royaume-Uni qui représentent un chiffre d'affaires annuel de 209M€ au 31 décembre 2024 (243 M€) et emploient environ 1900 personnes qui fournissent une gamme de services de maintenance, d'inspection et d'intégrité des actifs à la fois onshore et offshore. Après avoir obtenu l'accord des autorités de la concurrence, le groupe Altrad a finalisé l'acquisition de Stork TS Holdings Limited le 1<sup>er</sup> février 2025 pour un prix de 58,6 M€ (70 M€).

###### Heras Mobile Fencing

Altrad Generation a fait l'acquisition le 3 février 2025 des actifs et des activités de Heras Mobile Fencing au Royaume-Uni pour 2,1 M€ (2,5 M€). Cette opération permettra à Altrad Generation d'étendre sa présence dans le pays et de renforcer ses capacités en matière de fourniture de clôtures temporaires et de solutions de palissages en acier.

###### Acquisition de Mercier.

Le 30 juin 2025, le groupe Altrad a acquis, via sa filiale Endel, 100% des titres de la société Mercier Group en France qui représente un chiffre d'affaires annuel de 9M€ et emploie environ 25 personnes pour 10 M€. Mercier Group est spécialisé dans l'usinage et la fabrication de pièces mécano-soudées de précision.

###### Acquisition BSM Engenharia Ltda

Le 12 août 2025, le groupe Altrad via sa filiale Sparrows, s'est porté acquéreur des 50% actions restantes de la société BSM Engenharia pour 2,5M€ (2,8M€). La Société a pour objet social l'importation et la commercialisation de pièces et équipements pour grues utilisées dans l'industrie pétrolière offshore.

Ces opérations sont analysées en détail à la note 3 Evolution de la composition du Groupe.

#### 1.1.2 Opérations sur le périmètre existant

###### Création

La société Altrad Impulse a été créé le 20 décembre 2024 avec Epsa Growth. Le groupe détient 60% des actions et Epsa Growth en détient 40%, cette société est consolidée par intégration globale au 31 août 2025.

Toutes les sociétés du Groupe signent progressivement un contrat d'adhésion aux prestations de service d'Altrad Impulse. Altrad Impulse a pour activité l'amélioration de la performance opérationnelle du Groupe. A ce titre, Altrad Impulse entend mettre en place des programmes d'optimisation sur l'ensemble des achats, des process, des charges, de l'innovation et de la RSE liées au fonctionnement des entités du Groupe. Les filiales ayant signé le contrat d'adhésion s'engagent à recourir exclusivement aux services d'Altrad Impulse pour la négociation et la contractualisation de ses achats. Altrad Impulse se rémunère par un intérressement de la rémunération commerciale à hauteur de

19.5% des économies constatées et grâce à des frais de gestion fixes.

#### Rachat de participations non assortis de contrôle

Le 21 février 2025, Altrad Investment Authority a acquis la participation minoritaire (20%) de la filiale Altrad Asia pour 2,7 M€, société de sourcing basée à Hong Kong. A la suite de cette opération le Groupe détient 100% de cette filiale.

#### 1.1.3 Financement

Le 21 mars 2025, Altrad Investment Authority a obtenu une ligne de crédit de 1 140 M€ remboursable in fine au 21 mars 2026 avec une extension de 6 mois + 6 mois possible à la demande de la société. Cette ligne a été tirée et remboursée sur l'exercice pour un montant de 638 M€

En mai 2025, le Groupe a obtenu sa première notation de l'agence S&P Global Ratings : Investment Grade BBB-.

Le 23 juin 2025, Altrad Investment Authority a émis des obligations sur le marché Euronext pour un montant total de 1 250 M€ dont 700 M€ remboursables à 7 ans et 550 M€ remboursables à 4 ans.

#### 1.1.4 Partenariat du groupe Altrad

Altrad reste le principal partenaire de rugby à XV de l'équipe de France, et de la Nouvelle-Zélande, en tant que sponsor.

### 1.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE PRECEDENT

#### 1.2.1 Vérification de comptabilité

Concernant la vérification de la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2020, pour rappel, le 27 décembre 2023, l'administration fiscale a adressé à la société « Altrad Investment Authority » une proposition de rectification d'un montant total de 318 M€ incluant le principal, les majorations et les pénalités.

Eu égard aux éléments de réponse argumentés qu'elle a transmis à l'Administration, la Société conteste la majorité des redressements et pénalités notifiées. Néanmoins, au cours du second semestre de l'exercice clos le 31 août 2023, la société a comptabilisé une provision d'un montant de 163 M€, en

complément des 9,7 M€ déjà comptabilisés dans les comptes clos au 31 août 2022.

En février 2024, la société « Altrad Investment Authority » a reçu un avis de vérification relatif à la période septembre 2020 - août 2023 d'un montant total de 13,3 M€ incluant le principal, les majorations et les pénalités. Compte tenu des provisions existantes, une provision complémentaire a été comptabilisée en 2024 pour un montant de 8,4 M€. La provision s'élève à 181 M€ au 31 août 2024 et à 178,5 M€ au 31 août 2025 (2,6 M€ payés au cours de l'exercice au titre du contrôle 2021 à 2023).

La société est entrée en négociation avec l'Administration fiscale au cours du deuxième trimestre 2025, pour envisager un accord d'ensemble afin de clore ces deux sujets potentiellement avant la fin de l'exercice 2026.

#### 1.2.2 Autre évènement

Le groupe Altrad a reçu en 2023 une alerte concernant une de ses filiales étrangères pour de potentielles pratiques non éthiques qui l'a conduit à procéder à une enquête interne et à une autorévélation aux autorités compétentes. Les incidences de cette situation sur les obligations contractuelles du crédit Syndiqué de mai 2022 ont généré un reclassement en dette courante d'un montant de 1 068 M€ au 31 août 2024 et sont décrites dans la note 12.1. « Détail de l'endettement net ».

En mars 2025, le dénouement juridique de cette procédure, sans engagement de responsabilité pénale, accompagné d'un suivi du programme de compliance sur une période de 2 ans, a conduit à la comptabilisation d'une charge non courante de 20,4 m€ en contrepartie d'une dette d'exploitation courante pour 10,2 m€ et non courante pour 10,2 m€ dans les comptes clos au 31.08.2024. Au 31 août 2025, 10,2 m€ sont en dette d'exploitation courante.

Le groupe Altrad n'a connaissance d'aucun événement défavorable sur ce dossier à date, et poursuit son engagement d'un suivi du programme de compliance sur une période de 2 ans.

## NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### Description de l'activité du Groupe

L'activité services à l'industrie du Groupe représente, au 31 août 2025, 85 % de son chiffre d'affaires, et l'activité équipement qui comprend la fabrication, la location et la vente d'équipements dédiés au marché du bâtiment correspond à 15 % de son activité.

Pour la branche service, les activités d'Altrad vont de l'ingénierie de projet jusqu'à la maintenance d'installation dans des secteurs aussi variés que les hydrocarbures, l'énergie électrique, les industries de process et la construction. Altrad développe son rôle dans l'industrie

nucléaire en Europe et au Moyen-Orient. Fort de l'acquisition d'Endel en 2022, Altrad est reconnu par les grands donneurs d'ordre du secteur comme un partenaire stratégique dans la construction et la maintenance des sites nucléaires.

Pour la branche équipement, l'activité est la fabrication de matériels pour la construction, brouettes et bétonnières ainsi que d'échafaudages qui sont vendus mais aussi loués.

Le Groupe a mis en œuvre une stratégie de diversification géographique, d'activité, de secteurs et de clients pour se prémunir contre les cycles géopolitiques et économiques.

## 2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Altrad sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration et qui est applicable au 31 août 2025.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC) et est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

<https://eur-lex.europa.eu/homepage.html?locale=fr>

### 2.1.1 Nouvelles normes et interprétations applicables sur l'exercice clos le 31 août 2025

Les principes comptables retenus sont les même que ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 août 2024 et notamment le principe de continuité d'exploitation (cf note 12.1), à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes qui n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes au 31 août 2025.

Normes IFRS applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2024 applicables pour (i) la période au 28 février 2025 et (ii) la clôture annuelle au 31 août 2025 :

- Modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7 : « Accords de financement de fournisseurs »
- Modifications d'IAS 1 :
  - o « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants »
  - o « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur »
  - o « Passifs non courants assortis de clauses restrictives »

- Modifications d'IFRS 16 : « Obligation locative découlant d'une cession-bail »

L'application des nouvelles normes et amendements n'a eu aucun impact significatif sur les états financiers de la période.

De plus, les normes, interprétations et amendements ou révisions suivantes ne sont pas encore appliquées aux états financiers consolidés de l'exercice dans la mesure où ils ont été adoptés par l'Union européenne mais que leur application n'est pas obligatoire sur l'exercice clos, ou qu'elles n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne, et que leur application n'a pas été anticipée dans les comptes du Groupe :

Le référentiel applicable est composé de toutes les normes et interprétations entrées en vigueur dans l'Union européenne avant la date de clôture des comptes.

Les amendements et les interprétations non encore adoptés mais dont le contenu n'est pas en conflit avec les textes existants déjà adoptés en Europe peuvent être appliqués par anticipation avant leur adoption par la Commission Européenne.

Dans ce cas, leur adoption constitue toutefois un changement de méthode comptable selon IAS 8.14 lequel doit donc être appliqué de manière rétrospective, sans le bénéfice des dispositions transitoires particulières éventuellement prévues dans les textes IASB.

En revanche, les nouvelles normes et les amendements significatifs des normes actuelles ne peuvent être appliqués par anticipation que si leur adoption par la Commission Européenne intervient avant la date d'arrêté des comptes.

Dans tous les cas, IAS 8 impose la fourniture d'une information sur l'impact estimé de l'application des normes publiées mais non encore entrées en vigueur, ou, si l'impact ne peut pas être raisonnablement estimé, d'une déclaration en ce sens.

N'apparaissent pas dans les développements qui suivent les éléments de « guidance » fournis par l'IASB (comme les « practice statements »).

**1. Nouvelles normes et interprétations applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 en Europe**

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (Au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	Amendements à IAS 21 « Absence de convertibilité »	01/01/2025	01/01/2025

**2. Autres normes et amendements publiés**

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (Au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	Amendements des IFRS 9 et IFRS 7 Contrats faisant référence à l'électricité dépendante de la nature	01/01/2026	NC*
2	Amendements de la classification et de l'évaluation des instruments financiers (Modifications de la norme IFRS 9 Instruments financiers et de la norme IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir)	01/01/2026	01/01/2026
3	<i>Améliorations annuelles des IFRS – Volume 11</i>	01/01/2026	NC*
3.1	Amendements de la norme IFRS 1 Adoption pour la première fois des normes internationales d'information financière	01/01/2026	NC*
3.2	Amendements de la norme IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir	01/01/2026	NC*
3.3	Amendements de la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	01/01/2026	NC*
3.4	Amendements de la norme IFRS10 Tableaux de flux de trésorerie	01/01/2026	NC*
3.5	Amendements de la norme IAS 7 États des flux de trésorerie	01/01/2026	NC*
4	IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers	01/01/2027	NC*
5	IFRS 19 Filiales sans responsabilité publique : Informations à fournir	01/01/2027	NC*

\*Homologation de ces textes par l'UE attendue avant leur date de première application telle que fixée par l'IASB (source : [EFRAG Endorsement Status Report as at 30 May 2025](#))

## 2. Autres normes et amendements publiés

Le Groupe entre dans le champ de la directive européenne UE 2022/2253 relative à la réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « pilier 2 ».

Ce pilier vise à assurer un niveau minimum d'imposition mondial de 15% pour les entreprises et groupes multinationaux et est applicable en France à compter de l'exercice 2025 et a entraîné une charge d'un montant de 4,7 M€ au 31 août 2025.

Dans le contexte de cette directive, l'IASB a publié un amendement à IAS 12 « Impôt sur le résultat » - Réforme fiscale internationale – Règles du Pilier 2. Cet amendement prévoit une exemption temporaire à la comptabilisation d'impôts différés résultant de la mise en œuvre de cette directive.

### 2.1.2 Options retenues par le Groupe Altrad quand les normes IFRS prévoient des options en matière de comptabilisation ou d'évaluation

Certaines normes du référentiel IFRS prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs. Le Groupe a donc choisi :

- Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 38 et IAS 16) : les immobilisations sont évaluées au coût historique amorti. Il n'est donc pas prévu de pratiquer une réévaluation annuelle des immobilisations corporelles et incorporelles.
- Méthode de comptabilisation des stocks selon « Premier entré, premier sorti » (IAS 2).
- Pour le traitement des options d'achat sur intérêts non assortis de contrôle dans le cadre des regroupements d'entreprises (« put options »), le Groupe a opté, dès la prise de contrôle, pour la comptabilisation d'une dette au passif du bilan consolidé en contrepartie d'une absence de reconnaissance des intérêts non assortis de contrôle (applicable notamment au 31/08/2025 sur les filiales IRBAL, Dessa, Multi-Up, Sénégal Keni Painting, Valmec, Generation, Endel Reunion, Rancanti et CIDES Congo).
- Les variations ultérieures des dettes de put option sont comptabilisées par le résultat.

Le groupe n'a pas anticipé d'impact significatif sur les comptes concernant ces nouvelles normes.

## 2.2 Utilisations d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers requiert de la Direction Générale du Groupe Altrad de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses ayant des incidences sur les montants des actifs et passifs inscrits au bilan consolidé et les montants inscrits en charges et produits au compte de résultat. Les résultats réels ultérieurs pourraient donc sensiblement différer des estimations retenues par le Groupe en fonction de conditions différentes à la date de réalisation.

Les estimations et hypothèses concernent notamment :

- Reconnaissance du chiffre d'affaires et évaluation de la performance des contrats dont le chiffre d'affaires est reconnu progressivement (« over-time ») : Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires conformément à la norme IFRS 15. Cela nécessite un jugement pour déterminer des estimations précises de l'avancement du contrat et peut impliquer des estimations relatives au coût total du contrat, aux coûts restant à encourir jusqu'à l'achèvement, aux pertes à terminaison, au chiffre d'affaires total du contrat, aux risques du contrat et d'autres jugements (cf. Note 2.3.2) ;
- L'estimation des provisions pour risques relatifs aux litiges en cours et aux plans de restructuration et aux provisions pour avantages sociaux (cf. Note 18) ;
- Les provisions pour maladies professionnelles (cf. Note 18.2).
- L'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients (Cf. Note 11) et des stocks (Cf. Note 10) ;
- La recouvrabilité des impôts différés actifs relatifs à l'utilisation probable future des déficits fiscaux disponibles et l'évaluation des incertitudes relatives au traitement des impôts sur le résultat (IFRIC 23) (cf. Note 8.3) ;
- Les tests de perte de valeur des goodwill et des marques (IAS 36), sensibles aux hypothèses retenues pour la prévision des flux de trésorerie futurs ainsi que pour le taux d'actualisation retenu (cf. Note 4 et Note 5) ;
- Le calcul de l'impact de la sous-activité sur la valorisation du coût de revient des stocks et sur la charge globale de sous-activité présentée sur une ligne distincte (cf. note 2.3.2).

## 2.3 Principes comptables

### 2.3.1 Eléments du bilan

#### **Regroupements d'entreprises et goodwill**

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois maximum, et rétroactivement à la date d'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé en goodwill. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition sur la ligne Autres produits et charges opérationnels non courants du compte de résultat (voir note 24).

Les goodwill, évalués à leurs coûts tel que décrit ci-dessus, sont, le cas échéant, diminués des cumuls des pertes de valeurs. Ils sont affectés par Pôles d'activités constitués de deux unités génératrices de trésorerie (UGT). Les goodwill font l'objet de tests annuels de perte de valeur. La valeur comptable du goodwill est comparée à la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur

d'utilité. Si ce test confirme une perte de valeur, le goodwill est déprécié.

#### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les terrains, bâtiments et équipements industriels acquis en dehors des opérations de regroupement d'entreprise sont évalués au coût historique, diminué du cumul des amortissements et dépréciations. Les immobilisations corporelles acquises lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de prise de contrôle et sont amortis selon les durées d'utilité effectives (voir tableau ci-dessous).

Le coût des actifs peut également inclure des frais accessoires directement attribuables à l'actif. Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations, les actifs industriels sont supposés être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est généralement pas envisagé de les céder avant leur mise au rebut.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé de façon linéaire et en fonction des composants et de leur durée d'utilité effective.

	Décomposition par composants	Durée d'amortissement
<b>IMMobilisations INCORPORELLES</b>		
Logiciels		3 ans
Concessions, Brevets, Licences		3 à 7 ans
Autres immobilisations incorporelles		1 à 5 ans
<b>IMMobilisations CORPORELLES</b>		
Constructions :		
- Structure (gros œuvre)	60%	20 à 25 ans
- Façades, étanchéité	15%	15 à 20 ans
- Installations générales & techniques	15%	10 à 15 ans
- Agencements	10%	5 à 10 ans
Robots de soudure :		
- Générateur	7%	7 ans
- Autres	93%	15 ans
Cabine de peinture :		
- Cabine	75%	15 ans
- Automate & électronique	25%	10 ans
Installations techniques et matériels		3 à 12 ans
Matériel de transport		3 à 5 ans
Autres immobilisations		2 à 15 ans

#### **Contrat de location**

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est amené à conclure de nombreux contrats de location en tant que preneur concernant principalement :

- Des terrains, constructions et bureaux,
- Des matériels de transports,
- Et des équipements, matériel nécessaire à la bonne exécution des opérations.

Les contrats répondant à la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 (contrat conférant le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période déterminée moyennant une contrepartie) génèrent la comptabilisation chez le preneur d'un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif loué et d'un passif locatif (dette de loyer) au titre de la valeur actuelle des engagements portant sur le paiement des loyers futurs.

Le Groupe comptabilise les actifs au titre du droit d'utilisation à la date de début du contrat de location (date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible pour le preneur). Ils correspondent à la valeur égale à la somme des paiements futurs actualisés de la dette de location. Le cas échéant, les paiements de loyers versés avant ou à la

date du contrat, les coûts directs initiaux, l'estimation des coûts que le Groupe devra engager pour le démantèlement ou la remise en état du bien, sont inclus dans la valeur du droit d'utilisation déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. À moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain d'obtenir la propriété de l'actif loué à la fin de la durée du contrat de location, les actifs au droit d'utilisation comptabilisés sont amortis linéairement sur la plus courte de leur durée d'utilité estimée et de la durée du contrat de location.

A la date de début du contrat de location, le Groupe évalue l'obligation locative à la valeur actualisée du montant des paiements futurs à l'exclusion des loyers variables qui ne sont pas liés à un index ou un taux déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir et des sommes que le preneur devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données. Les paiements de location comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement certaine d'être exercée par le Groupe et le paiement de pénalités pour résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation.

Les loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période sur laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de le déterminer. A défaut, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal reflétant le risque de crédit propre à chaque devise, filiale et échéance à la date de début du contrat de location.

Après la reconnaissance initiale de la dette, la valeur comptable de la dette de location est augmentée de la valeur des intérêts, et diminuée des paiements de loyer. En outre, la valeur comptable des passifs locatifs et droits d'utilisation est réévaluée en cas de modification de la durée du contrat de location, des paiements futurs au titre de la location ou un changement dans l'appreciation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

Conformément aux options proposées dans la norme IFRS 16, le Groupe a choisi de ne pas appliquer la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée (12 mois ou moins) et aux contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Les paiements relatifs aux contrats de location de courte durée ou relatifs à des actifs de faible valeur sont enregistrés en charge de manière linéarisée sur la durée des contrats. Le Groupe a également fait le choix de ne pas séparer les composantes non-locatives.

Dans le cadre de la première application de la norme, le Groupe a opté pour la méthode de la transition rétrospective modifiée.

Le groupe a également utilisé les mesures de simplification suivantes dans le cadre de la première application de la norme IFRS 16 :

- Utilisation de l'information à postériori pour déterminer la durée de location ;
- Choix de retenir l'exemption pour les locations d'une durée résiduelle de moins de 12 mois à la date de première application, qui ne sont donc pas retraités selon IFRS 16 ;
- Le Groupe a choisi de ne pas appliquer rétroactivement la nouvelle définition d'un contrat de location pour les contrats en cours à la date de première application. Le Groupe a donc appliqué la norme aux contrats antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17 Contrats de location et d'IFRIC 4 ;
- Utilisation d'un taux d'actualisation unique pour un portefeuille de contrats ayant des caractéristiques similaires ;

- Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré utilisé dans le cadre de la première application de la norme IFRS16 ressort à 2,47 % au 1<sup>er</sup> septembre 2019 (date de transition) ;
- Exclusion des coûts directs initiaux dans l'évaluation de l'actif.

Le Groupe est également amené à conclure des contrats de location avec ses clients en tant que bailleur, principalement pour la location de matériel d'échafaudage au sein du pôle Equipment. Ces contrats répondent à la définition de contrat de location simples selon la norme IFRS 16 car ils ne transfèrent pas tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif sous-jacent au preneur. Le Groupe comptabilise donc en chiffre d'affaires, les paiements reçus au titre des locations simples de manière linéaire, ou selon une autre méthode systématique si celle-ci est plus représentative de la séquence selon laquelle l'avantage résultant de l'utilisation de l'actif sous-jacent se réduit.

#### **Actifs financiers non courants**

Ils comprennent les titres de participation, des actions ou des parts acquises dans le but d'exercer un contrôle à long terme sur la société émettrice des titres, non consolidés, ainsi que les autres actifs non courants : prêts à long terme, dépôts et cautionnements.

La comptabilisation de la variation de juste valeur peut se faire soit en contrepartie du résultat soit en contrepartie des autres éléments du résultat global, cf. note 12.6.

#### **Dépréciation des actifs corporels**

Les actifs corporels sont dépréciés dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur ou de diminution des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de ces actifs. L'évaluation à leur juste valeur est toujours réalisée par une société d'expertise indépendante et est alors retenue la valeur la plus élevée de la juste valeur diminuée des frais de cession ou de la valeur d'utilité.

#### **Actifs et passifs détenus en vue de la vente**

Les actifs et passifs immédiatement disponibles à la vente, sont classés en actifs et passifs destinés à être vendus. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs corporels destinés à la vente ne sont plus amortis.

#### **Les entreprises associées**

Les entreprises associées sont des participations dans lesquelles le Groupe a une influence notable mais n'a pas de contrôle (voir note 31).

Les entreprises associées sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Celle-ci consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital.

#### **Les coentreprises**

Les coentreprises sont des partenariats dans lesquels le groupe dispose d'un contrôle conjoint avec un ou plusieurs partenaires au travers d'un accord contractuel, lui conférant des droits sur l'actif net de l'entité.

Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence (voir note 31). Celle-ci consiste à retenir à l'actif net et le

résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital.

#### **Créances clients**

Le Groupe applique l'approche d'IFRS 9 qui consiste à calculer la perte de crédit attendue sur la durée de vie de la créance commerciale. Ce modèle permet de déterminer une perte de crédit attendue à maturité pour toutes les créances commerciales, et ce dès leur enregistrement. Les taux de pertes attendus ont été revus sur la base des pertes historiques des derniers exercices, ajustés de tout facteur courant et prévisionnel significatif susceptible d'avoir un impact sur le Groupe. Une perte de valeur est également comptabilisée en présence d'indications objectives que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser toutes les sommes dues selon les conditions de la transaction originale.

#### **Stocks**

En conformité avec IAS 2, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode du "premier entré premier sorti". La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### **Impôts différés**

Ils sont comptabilisés selon la méthode bilancielle du report variable pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, sauf s'ils résultent de différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale issue de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif résultant d'une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises ou qui, à la date de la transaction, n'affecte pas le résultat imposable.

Les actifs d'impôts différés correspondant à des différences temporelles ou à des déficits reportables sont reconnus dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice fiscal sera disponible et sur lequel ces éléments pourront s'imputer.

Ces impôts différés ne sont pas actualisés conformément à IAS 12.

Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de renversement des différences temporaires, soit pour les pays les plus représentatifs, à la clôture 31 août 2025 :

Pays	2024/2025	2023/2024
Allemagne	30,00%	30,00%
Australie	30,00%	30,00%
Arabie Saoudite	20,00%	20,00%
Belgique	25,00%	25,00%
France	25,83%	25,83%
Pays-Bas	25,80%	25,80%
Royaume-Uni	25,00%	25,00%
Angola	25,00%	25,00%

La directive européenne UE 2022/2253 relative à la réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « pilier 2 », est applicable depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et a fait l'objet de comptabilisation d'impôt de 4,7 M€ au 31 août 2025. Les principales juridictions concernées voient leur taux effectif d'impôt augmenter de 14% pour le Bahreïn, 5% pour les Emirats-Arabes-Unis, 1% pour le Qatar et 14% pour Singapour.

### Endettement net

Au 31 août 2024, conformément à IAS 1, le crédit syndiqué et le PGE sont présentés en dettes financières courante en raison d'un bris d'une obligation contractuelle telle que définie dans le contrat de crédit Syndiqué de mai 2022 pour lequel un waiver a été obtenu auprès des partenaires bancaires postérieurement à la clôture de l'exercice. L'obtention de l'accord de waiver a été reçue le 28 mars 2025 pour le crédit Syndiqué et le 31 mars 2025 pour le PGE, cette dette de 1 068 M€ est désormais non-courante pour les échéances de plus d'un an, voir note 12.1 Endettement brut.

Le Groupe définit l'endettement net de la façon suivante : Dettes financières moins Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie (voir Note 12).

Les Dettes financières incluent :

- Les dettes financières non courantes : elles comprennent les emprunts bancaires et obligataires à long terme ainsi que les dettes liées aux contrats de location, les autres dettes financières diverses, et excluent les Autres fonds actionnaires. S'agissant des coûts d'emprunt, la méthode simplificatrice permise par le référentiel IFRS est appliquée : les commissions de transaction sont amorties de manière linéaire et les charges d'intérêts sont comptabilisées en fonction du taux variable observé, le taux de marge additionnelle étant estimé stable sur la durée résiduelle du financement structuré.
- Les dettes financières courantes : elles comprennent la part à court terme des emprunts bancaires, des dettes liées aux contrats de location et des autres dettes financières diverses ainsi que les concours bancaires courants.

La Trésorerie inclut les Valeurs mobilières de placement, les Disponibilités et la trésorerie affectée (restricted cash). Les disponibilités sont principalement constitués des comptes bancaires et de placements de trésorerie sans risque dont la disponibilité est inférieure à 3 mois. La trésorerie affectée correspond à des réserves de trésorerie affectés à des opérations spécifiques. Ces dernières sont comptabilisés à leur juste valeur et toute variation de juste valeur est enregistrée par le résultat financier de l'exercice.

### Instruments financiers dérivés de taux

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer et couvrir son exposition aux variations des taux d'intérêts sur les sommes empruntées au travers des crédits syndiqués. Ces instruments sont des caps de taux d'intérêts. Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur à la date d'arrêté des comptes et selon les positions de marché évaluées par nos partenaires financiers et revues par le Groupe.

Ces instruments, n'étant pas qualifiés d'instruments de couverture au sens des critères définis par IAS 32/IFRS 9, sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur et les variations sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « autres produits financiers » et « autres charges financières ».

### Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, qui sont des actifs qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'au moment où les actifs sont en substance prêts pour leur utilisation ou leur vente prévue.

En l'absence d'actifs qualifiés, les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### Avantages au personnel

Régimes à prestations définies : les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées en fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques observées ainsi que des conventions collectives et des réglementations locales.

Le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière au titre des régimes à prestations définies est la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture moins la juste valeur des actifs du régime.

Les déficits ou excédents des régimes de retraite (dans la mesure où les excédents sont considérés comme récupérables) sont comptabilisés dans leur intégralité et présentés dans l'état de la situation financière consolidée.

Selon IFRIC 14, la Recouvrabilité d'un excédent doit être évaluée par rapport aux exigences de financement minimum du régime de retraite. Les coûts des services courants et passés et les coûts financiers sont imputés au résultat d'exploitation. En outre, les intérêts sur l'obligation nette au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat financier, et calculés en utilisant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des pensions.

L'interprétation de l'IFRIC datant d'avril 2021 est appliquée par le Groupe. Celle-ci modifie la méthode de calcul des engagements relatifs à certains régimes à prestations définies. Jusqu'à présent le montant des avantages estimés au terme de la carrière était étalé sur la totalité de la carrière. Suite à cette décision, l'acquisition définitive des avantages est conditionnée à la présence dans l'entreprise jusqu'à l'âge de départ à la retraite, le montant des avantages dépend de l'ancienneté et le montant est plafonné à un certain nombre d'années de service consécutives.

Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une période sur l'autre dans l'évaluation des engagements, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global conformément à IAS 19 révisée.

Régimes à cotisations définies : les cotisations relevant d'un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge de l'exercice.

Les avantages sociaux particuliers, comme les fins de contrats conformément à des accords spécifiques ou à des dispositions réglementaires et légales nationales font l'objet d'une provision.

### Plans de paiements en actions

Le Groupe peut mettre en œuvre des plans d'options de souscription d'actions ou des plans d'actions gratuites, et pour lesquels il reçoit en contrepartie des services de la part de ses employés et dirigeants.

L'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » conduit à comptabiliser une charge au titre des plans d'actions

gratuites attribués et autres compléments de rémunération en actions accordés par le Groupe à ses salariés et dirigeants.

La juste valeur des services rendus par les salariés et dirigeants en échange de l'octroi de ces plans est comptabilisée en charges, conformément à la norme IFRS 2. Le montant total à comptabiliser en charges de personnel correspond à la juste valeur des instruments octroyés. La juste valeur est calculée en retenant la valeur du cours de l'action au jour de l'attribution et le rendement anticipé des dividendes.

Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché ou qui sont des conditions de services sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'instruments susceptibles de devenir exercables. La dépense totale est reconnue sur la période d'acquisition des droits, qui est la période durant laquelle toutes les conditions d'acquisition des droits spécifiés doivent être satisfaites. À la fin de chaque exercice, l'entité réexamine le nombre d'instruments susceptibles de devenir exercables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations.

#### Plans réglés en instruments de capitaux propres :

Lorsque les plans sont réglés en instruments de capitaux propres, la juste valeur de ces plans à leur date d'attribution est comptabilisée comme une charge avec contrepartie directe en capitaux propres sur la période pendant laquelle l'avantage est acquis et le service rendu.

Lorsque les instruments sont exercés, la Société émet des actions nouvelles. Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes Capital (valeur nominale) et Primes d'émission, nettes des coûts de transaction directement attribuables.

#### Plans réglés en trésorerie ou pour lesquels il existe un engagement de liquidité de la part du Groupe :

Lorsque les plans sont réglés en trésorerie, la juste valeur de ces plans à leur date d'attribution est comptabilisée comme une charge avec contrepartie en dettes (« Autres fonds actionnaires »). Lorsque les instruments sont exercés, la Société verse en trésorerie les montants dus et réduit la dette correspondante. Il n'y a pas de plan d'actions gratuites en vie sur l'exercice.

#### Provisions pour risques

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, résultant d'événements passés, évaluable de façon fiable et qui à terme se traduira par une sortie de ressources.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus. La provision est évaluée à la valeur actuelle du montant le plus faible entre les coûts prévus pour la terminaison du contrat et les coûts nets estimés pour l'achèvement du contrat. Avant que la provision soit établie, le Groupe comptabilise toute perte de valeur sur les actifs associés à ce contrat.

Dans le cadre de l'acquisition du groupe Cape, le Groupe ALTRAD a intégré dans ces comptes des provisions pour maladies professionnelles. Une provision a été constituée pour les coûts que le Groupe s'attend à encourir au titre des réclamations actuelles et futures pour maladies professionnelles, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés de manière fiable. La provision comprend le coût des réclamations qui devraient être faites en vertu du « Scheme of Arrangements » et d'autres réclamations pour maladies professionnelles (voir Note 2.2).

Ces provisions sont actualisées si l'impact en est significatif. Les provisions constatées au cours de l'exercice par le Groupe n'ont pas fait l'objet d'actualisation, hormis celles concernant les Indemnités de fin de Carrière constatées (conformément à IAS 19 révisée) et les maladies professionnelles.

#### 2.3.2 Eléments du compte de résultat

##### Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle suit l'organisation interne du Groupe telle que présentée à la Direction générale. Le Groupe a choisi de présenter les informations par les Pôles d'activité et aucun regroupement supplémentaire n'a été réalisé par rapport au reporting interne.

Les informations communiquées dans les tableaux relatifs à l'information sectorielle sont présentées selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les états financiers consolidés du Groupe.

Au sein du Groupe Altrad, il est possible de distinguer deux grands Pôles d'activité correspondant à des segments de reporting : **Le Pôle Services et le Pôle Equipement.**

Le Pôle Services se définit comme suit :

- Offre récurrente à l'industrie multi-services et multi techniques (nouveaux projets et maintenance pour allonger la durée de vie des actifs existants)
- Offre des solutions d'accès, de traitement de surface, d'isolation, de maintenance de systèmes mécaniques, de peinture et revêtements.

Le Pôle Equipement se définit comme suit :

- Conception, fabrication, vente et location de structures à destination du BTP, de l'industrie et des collectivités

Les activités de Holding dite « Corporate » ne répondent pas à la définition de secteurs opérationnels et sont donc présentées en réconciliation dans la colonne « Support ».

Les actifs sectoriels comprennent les « Actifs non courants », (à l'exception des « Impôts différés actifs » et des « Titres Mis en équivalence »), ainsi que les « Stocks et en-cours », les « Clients », et les « Autres Actifs non Courants ».

Les passifs sectoriels incluent les « Provisions et Avantages au personnel », les « Fournisseurs », les « Autres Passifs courants » et « Autres Passifs non courants ».

Les actifs, passifs sectoriels et, le résultat sectoriel, incluent directement les éléments attribuables à chaque secteur pour autant que ceux-ci puissent être alloués sur une base raisonnable.

##### Chiffre d'affaires

En application de la norme IFRS 15, la comptabilisation du chiffre d'affaires doit refléter le transfert du contrôle des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la rémunération que le vendeur s'attend à recevoir. Le revenu doit être comptabilisé dès lors que le transfert du contrôle des biens ou services se fait en faveur du tiers ou au fur et à mesure de la réalisation des obligations de prestation lorsqu'elles sont remplies progressivement. Les

contreparties variables sont intégrées dans le montant de la rémunération lorsqu'il est hautement probable qu'il n'y ait pas d'ajustement significatif à la baisse dans le futur.

Au sein du **pôle Equipment** du Groupe, les principales sources de revenu sont les ventes de biens ainsi que les revenus issus des contrats de location (traités selon la norme IFRS 16). Le chiffre d'affaires issu des ventes de biens est reconnu lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle des biens pour un montant net de tout rabais, remises, ristournes, de remises forfaitaires annuelles et d'escomptes financiers accordés. Les clients n'ont généralement aucun droit de retour sur les produits vendus. Le Groupe ne propose pas de garantie supplémentaire ou optionnelle au-delà de la garantie légale ou usuelle couvrant les défauts d'élaboration ou de fabrication des produits livrés. En conséquence, aucune obligation de performance distincte n'est reconnue à ce titre. Les rabais, remises et ristournes, les pénalités ou prime de performance liées aux retards ou volumes sont pris en compte dans le prix du contrat dès qu'ils sont hautement probables.

Les revenus issus des **contrats de location opérationnelle** sont comptabilisés en conformité avec la norme IFRS 16 côté bailleur, et reconnus en chiffre d'affaires sur une base linéaire sur la durée du contrat. Les actifs sont maintenus en immobilisations corporelles, car les contrats de location ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et avantages des biens.

Au sein du **pôle Services**, le Groupe offre des prestations de services dans le cadre de contrats de maintenance ou de construction et rénovation.

Le chiffre d'affaires issu des contrats de maintenance, qu'ils soient composés d'une ou plusieurs obligations de performance, est reconnu mensuellement sur la base des services effectivement réalisés pour le client et des prix spécifiés dans les contrats. Ces contrats font généralement l'objet d'une facturation périodique (généralement mensuelle) des prestations réalisées pour le client.

Dans le cadre des prestations de services liés à des contrats de construction et rénovation, le Groupe fournit généralement plusieurs services hautement interdépendants qui constituent une obligation de performance unique. Les produits liés à ces contrats et leurs coûts associés sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré de l'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture de la période présentée. Les produits du contrat comprennent le montant initial convenu dans le contrat majoré des modifications dans les travaux prévus au contrat, les réclamations et paiements incitatifs, dans la mesure où il est hautement probable qu'elles donneront lieu à des revenus et peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts correspondent à toutes les dépenses liées, directement à des projets spécifiques et, à une affectation des frais généraux fixes et variables générés dans les activités contractuelles du Groupe basés sur une capacité de fonctionnement normal. Le degré d'avancement est mesuré :

- Soit par le rapport existant entre les coûts encourus pour les travaux exécutés à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat
- Soit par les mesures physiques ou études permettant d'évaluer le volume des travaux ou services effectivement réalisés.

La méthode utilisée ne peut être modifiée entre le début et l'achèvement du contrat / de l'obligation de performance et doit être cohérente avec des contrats / obligations de performance similaires.

La marge réalisée progressivement en fonction du degré d'avancement des obligations de prestations est comptabilisée seulement lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable. Lorsque le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du

contrat, le Groupe comptabilise une perte à terminaison en charge de l'exercice, indépendamment de l'avancement et en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont hautement probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées en provisions au passif de l'état de la situation financière consolidée.

Lorsqu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au revenu du contrat (contrat déficitaire), les traitements comptables suivant sont appliqués :

- Soit la perte est comptabilisée immédiatement lorsqu'elle survient. La perte restant à réaliser est matérialisée par la constitution d'une provision pour risque basée sur la meilleure estimation de l'entreprise pour la partie restante du contrat et les reprises sont effectuées au taux auquel la perte est réalisée ;
- Soit pour les contrats reconnus en fonction du degré d'avancement, la perte est reconnue à l'avancement en fonction de la perte prévisionnelle en fin de contrat pondérée par le pourcentage d'avancement. La perte restant à réaliser correspond à la différence entre la perte globale projetée et la perte déjà réalisée.

Les réclamations auprès des clients sont des réclamations faites pour des travaux en dehors des conditions contractuelles et, en tant que telles, ne sont comptabilisées en revenus qu'une fois acceptées par le client.

La composante financement des contrats avec les clients du Groupe est non significative en raison des dispositifs contractuels en place.

Un actif sur contrat est un droit de la société d'obtenir une contrepartie en échange de biens ou de services qu'elle a fournis à un client quand ce droit est conditionné à un autre élément que l'écoulement du temps. Ils représentent les montants des prestations effectuées par le Groupe mais non encore facturées. Ces actifs sont essentiellement des créances à l'avancement issues des contrats reconnus à l'avancement. Ils sont présentés au bilan sur la ligne Créances Clients et Actifs sur contrats. Un passif sur contrat est une obligation de la société de fournir à un client des biens ou services pour lesquels l'entité a reçu une contrepartie de la part du client. Les passifs de contrat courants et non courants correspondent essentiellement aux montants déjà réglés par les clients et pour lesquels le Groupe n'a pas encore effectué les prestations (passifs constatés d'avance). Ces passifs sont reconnus en chiffre d'affaires lorsque le Groupe a réalisé les prestations. Ils sont présentés au passif sur la ligne Autres passifs courants. Pour chaque contrat individuel, la société doit présenter un montant net à l'actif ou au passif.

#### Cessions de matériel d'occasion issu du parc locatif

Dans le compte de résultat consolidé, les produits de cessions de matériel d'occasion initialement loué aux clients sont comptabilisés en chiffre d'affaires car le Groupe estime que cette activité fait partie intégrante de ses activités ordinaires. La valeur nette comptable de ces immobilisations est enregistrée en coût des matières et marchandises consommées.

Ils comprennent également du matériel d'échafaudages pour 52,1 M€ sur l'exercice qui sont nouvellement loués par les clients, qui étaient à l'origine destinés à la vente dans les stocks au bilan des comptes consolidés. Dans ces sociétés dont l'activité est la location-vente, le processus de comptabilisation dans les comptes consolidés

est de déclarer en stock ce matériel destiné à la vente, dans un deuxième temps, il est transféré selon les références nécessaires dans le parc locatif en immobilisations.

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, les cessions de matériel d'occasion dans le cadre de l'exploitation ainsi que la valeur nette comptable des biens cédés impactent directement les flux opérationnels de trésorerie sur la ligne « plus et moins-values de cession ».

#### **Coûts de restructuration et traitement de la sous-activité**

La crise économique persistante conduit à restructurer et à réorganiser l'activité en vue d'adapter l'outil de production aux nouvelles contraintes du marché. Toutefois, par comparaison entre l'activité réelle et l'activité normale, il subsiste pour certaines entités du groupe une charge de sous-activité.

Les effets de la sous-activité ont été quantifiés dans les comptes consolidés comme indiqué ci-dessous. Ainsi, la sous-absorption des charges fixes dans une société de production du Groupe Altrad peut être mesurée en fonction de l'évolution des quantités produites.

La charge fixe globale de sous-activité s'établit selon la formule suivante :

$$\text{Charges fixes} \times [1 - (\text{Quantité produite en } N / \text{Capacité productive maximale}) / \text{Taux normatif}]$$

Où :

- Les charges fixes, par opposition aux charges variables, sont les charges qui ne varient pas en fonction du niveau d'activité ;
- La quantité produite en N est exprimée en tonnes ou en unités ;
- La capacité productive maximale correspond à la quantité (exprimée en tonnes ou en unités) qui serait produite par 3 équipes travaillant chacune 5 jours sur 7 pendant 8 heures ;
- Le taux normatif s'entend du taux d'utilisation maximal du site de production compte tenu des restructurations en cours et pondéré des effets d'aléas ou de restrictions techniques pouvant intervenir dans le processus de fabrication.

Les coûts de restructuration sont constitués de :

- Charges de personnel : indemnités de licenciements économiques, coûts de transactions réalisées avec les salariés pour leur départ, coût du chômage partiel ;
- Coûts de fermetures de site composés du coût de matériel, coût de fin de contrat.

#### **Autres produits et charges opérationnels non courants**

Compte tenu des acquisitions de la période et des coûts consécutifs aux restructurations, le Groupe a choisi de présenter une ligne intermédiaire au sein du compte de résultat intitulée "Résultat opérationnel courant", permettant d'isoler l'impact des produits et charges opérationnels non courants, correspondant à des événements inhabituels et peu fréquents.

#### **Impôts sur le résultat**

Le Groupe applique depuis le 1er janvier 2019 l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat ».

Cette interprétation clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'impôt, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement comptable en résultat. Conformément aux options de transition offertes par l'interprétation, le Groupe a reconnu l'effet cumulatif de la première application en capitaux propres.

#### **Résultat par action**

Le résultat par action est présenté conformément à IAS 33 « Résultat par actions ». Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent les OBSA et ORA émises par le Groupe au cours des exercices 2014/2015 et 2015/2016 ainsi que les actions gratuites en cours d'acquisition.

#### **2.3.3 Tableau de flux de trésorerie**

Le tableau de flux de trésorerie est présenté en conformité avec la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie » et présente une ventilation des flux de trésorerie entre activités opérationnelles, activités d'investissement et activités de financement.

#### **2.3.4 Conversion des transactions réalisées en devises étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère du Groupe.

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les éléments d'actif et de passif sont convertis en euros aux taux de change à la clôture de l'exercice ;
- Les capitaux propres sont convertis aux taux historiques ;
- Les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis aux taux moyens sur la période.

Les écarts de conversion résultant de l'application de cette méthode figurent dans un poste spécifique des autres éléments du résultat global.

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans le compte de résultat en gains ou pertes de change.

Les différences de change relatives à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres (dans le poste « réserves de conversion ») jusqu'à la cession ou la liquidation ou le remboursement de cet investissement net. Ce traitement concerne principalement les filiales du sous-groupe Prezioso (Prezioso Angola, Prezioso do Brazil).

Ci-dessous les cours de change des devises les plus représentées dans le Groupe, au 31 août 2025 :

		Taux ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
AUD	Dollar Australien	0,613459	0,587362	0,559754
AZM	Manat Azerbaïdjanais	0,528896	0,535140	0,505704
GBP	Livre sterling britannique	1,188778	1,185720	1,153669
USD	Dollar américain	0,901957	0,910209	0,857780
AOA	KWANZA ANGOLAIS	0,000998	0,000993	0,000935

Le chiffre d'affaires par devise est indiqué à la note 16.

## 2.4 Modifications opérées sur l'état de la situation financière initialement publiée au titre de l'exercice clos le 31 août 2024

Finalisation de l'affectation des justes valeurs relatives à l'acquisition de la société Edilservizi Piacenzsa SRL

Le 12 décembre 2023, le Groupe Altrad a acquis 55% du capital de la société Edilservizi Piacenzsa SRL qui était déjà un client historique, depuis plus de 20 ans, de la filiale Altrad Italia dans le cadre de son activité de services, avec conception, location, montage et démontage d'échafaudages sur des chantiers de construction ou de maintenance. La société a été renommée Altrad Services Italia.

La société est consolidée à 100% dans les comptes du Groupe Altrad à compter du 12 décembre 2023. Le prix d'acquisition des titres

s'élève à 8,1 M€. Le protocole d'achat ne prévoit pas de complément de prix.

Au 31 août 2024, l'affectation des justes valeurs des actifs et des passifs acquis, ainsi que le calcul définitif du goodwill, n'avaient pas été finalisés conformément au délai de 12 mois accordé par IFRS3.

Ainsi, le goodwill provisoire était positif et s'élevait à 6,3 M€ au 31 août 2024.

Calcul du goodwill définitif d'Altrad Italia :

(En K€)	K€
Goodwill provisoire au 31 août 2024	6 327
Correction bilan d'ouverture	8 339
<b>Goodwill définitif au 31 août 2025</b>	<b>14 666</b>

La finalisation de l'évaluation des justes valeurs des actifs et des passifs acquis aboutit à un goodwill définitif de 14,7 M€. Ces ajustements rétrospectifs concernent principalement la réévaluation du put des minoritaires en contrepartie d'une dette de fournisseur d'immobilisations non courante de 8,3 M€ .

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/08/2024 Publié	Finalisation de l'évaluation des justes valeurs des actifs et passifs acquis - IFRS3 rétrospectivement (Edilservizi Piacenzsa SRL)		31/08/2024 Corrigé
			Net	Net	
Goodwill	4	1 808 601	8 339	1 816 940	
Autres immobilisations incorporelles	5	123 982	0	123 982	
Immobilisations corporelles	5	618 011	0	618 011	
Droit d'utilisation	6	229 985	0	229 985	
Actifs financiers et autres actifs non courants	7.1	31 632	0	31 632	
Participations dans les mises en équivalence	7.2	18 680	0	18 680	
Actifs d'impôts différés	8.3	83 207	0	83 207	
<b>Actifs non courants</b>		<b>2 914 098</b>	<b>8 339</b>	<b>2 922 437</b>	
Stocks	9	227 225	0	227 225	
Créances clients et actifs sur contrats	10	1 223 101	0	1 223 101	
Impôts courants	10	28 808	0	28 808	
Autres actifs courants	10	229 059	0	229 059	
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	11.1	1 193 821	0	1 193 821	
<b>Actifs courants</b>		<b>2 902 014</b>	<b>0</b>	<b>2 902 014</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 816 111</b>	<b>8 339</b>	<b>5 824 450</b>	

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/08/2024 Publié	Finalisation de l'évaluation des justes valeurs des actifs et passifs acquis - IFRS3 rétrospectivement (Edilservizi Piacenzsa SRL)	31/08/2024 Corrigé
Capital et primes d'émission	17.2	367 259	0	367 259
Réserves		563 224	0	563 224
Résultat de l'exercice part du Groupe		194 040	0	194 040
Intérêts non assortis de contrôle	17.3	4 754	0	4 754
<b>Capitaux propres</b>		<b>1 129 277</b>	<b>0</b>	<b>1 129 277</b>
Autres Fonds Actionnaires	12.3	20 700	0	20 700
Dettes financières non courantes	12.1	5 858	0	5 858
Dette de loyer non courante	12.1	172 213	0	172 213
Provisions et avantages sociaux non courants	18	457 716	0	457 716
Autres passifs non courants	20	112 843	8 339	121 182
Passifs d'impôts différés	8.3	52 874	0	52 874
<b>Passifs non courants</b>		<b>822 205</b>	<b>8 339</b>	<b>830 544</b>
Dettes financières courantes	12.1	1 744 669	0	1 744 669
Dette de loyer courante	12.1	64 950	0	64 950
Provisions et avantages sociaux courants	18	72 690	0	72 690
Dettes fournisseurs et autres crébiteurs	19	981 958	0	981 958
Impôts courants	19	67 671	0	67 671
Autres passifs courants	19	932 693	0	932 693
<b>Passifs courants</b>		<b>3 864 631</b>	<b>0</b>	<b>3 864 631</b>
<b>TOTAL PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 816 111</b>	<b>8 339</b>	<b>5 824 450</b>

### NOTE 3 EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU GROUPE

#### 3.1 Variations du périmètre de consolidation 2024/2025

Comme indiqué en Note 1.1 Opérations de regroupement d'entreprises, le groupe a procédé à plusieurs acquisitions au cours de l'exercice 2025.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le Groupe applique la méthode dite de l'acquisition, voir Note 4 Goodwill.

##### Acquisition de Provincial Safety Services Ltd

Le 24 Septembre 2024, le Groupe Altrad a acquis Provincial Safety Services Limited basé au Royaume-Uni. La contribution de la société au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élève respectivement, au 31 août 2025, à 0,4 M€ et à 0,2 M€.

##### Acquisition du groupe Beerenberg

Le 20 novembre 2024, le Groupe Altrad a finalisé l'acquisition à 100% des actions du Groupe Beerenberg un fournisseur norvégien de services industriels, qui possède également une activité de robotique et fabrique des isolants de haute qualité pour le secteur industriel. Cette acquisition permet d'avoir de nouvelles activités sur le marché norvégien.

Depuis la prise de contrôle du 20 novembre 2024, la contribution de la société au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élève respectivement, au 31 août 2025, à 209 M€ et à 9,4 M€.

##### Acquisition du groupe Stork

Le 1er février 2025, le groupe Altrad a finalisé l'acquisition de Stork TS Holdings Limited, qui détient les activités de Stork au Royaume-Uni. Cette opération renforce la présence d'Altrad dans les services industriels, notamment dans les secteurs offshore et onshore du Royaume-Uni.

La contribution de Stork au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élève respectivement, au 31 août 2025, à 144 M€ et à 6 M€.

##### Acquisition de Heras Mobile Fencing

Altrad Generation a fait l'acquisition le 3 février 2025 des actifs et des activités de Heras Mobile Fencing au Royaume-Uni pour 2,1 M€ (2,5 M€).

##### Acquisition du groupe Mercier

Le 30 juin 2025, le groupe Altrad a acquis, via sa filiale Endel, 100% des titres de la société Mercier Group en France qui représente un chiffre d'affaires annuel de 9M€ et emploie environ 25 personnes

pour 10 M€. Mercier Group est spécialisé dans l'usinage et la fabrication de pièces mécano-soudées de précision.

La contribution de la société au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élève respectivement, au 31 août 2025, à 0,7 M€ et à 0,1 M€.

#### **Acquisition de BSM Engenharia**

Au 31 août 2024, les titres de cette société sont mis en équivalence. Le 12 août 2025, le groupe Altrad a acquis 50% des actions restantes de la société BSM Engenharia pour 2,5M€ (2,8M€).

La contribution de la société au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élève respectivement, au 31 août 2025, à 0 M€ et à 0,5 M€.

### **3.2 Trésorerie nette sur acquisitions 2025**

en K€	31 août 2025
Stork- Trésorerie d'ouverture	10 425
Provincial Safety Systems - Trésorerie d'ouverture	740
Beerenberg - Trésorerie d'ouverture	4 154
Mercier - Trésorerie d'ouverture	2 208
Sparrows BSM - Trésorerie d'ouverture	165
Endel Afrique du Sud - Trésorerie d'ouverture	370
Provincial Safety Systems - Prix d'acquisition	(2 366)
Beerenberg - Prix d'acquisition	(65 549)
Mercier - Prix d'acquisition	(10 115)
Stork - Prix d'acquisition	(68 295)
Sparrows BSM - Prix d'acquisition	(2 980)
Prépaitement Blackcat	(2 250)
Autres	(652)
<b>Tréso.nette /acquisitions &amp; cessions de filiales</b>	<b>(134 147)</b>

### 3.3 Rappel des variations de périmètre de l'exercice 2023/2024

L'exercice 2023/2024 a enregistré les variations de périmètre suivantes :

#### Acquisition du groupe Edilservizi Piacenza SRL

Une option d'achat sur les 45% des minoritaires a été signée et a été comptabilisée en dette pour un montant de 6,7 M€.

La contribution de la société au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élève respectivement, au 31 août 2024, à 10,9 M€ et à 1,5 M€. La société a contribué sur la période du 12 décembre 2023 au 31 Août 2024. La société a été renommée Altrad Servizi Italia SRL.

#### Transmission Universelle de Patrimoine Polygones Managers et Archimède Managers

Par des décisions en date du 24 novembre 2023, publiées le 27 novembre 2023, Altrad Investment Authority a décidé la dissolution sans liquidation avec transmission universelle de leur patrimoine de ses deux filiales Polygones Managers et Archimède Managers détenues à 100% conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les deux filiales ont été radiées le 11 janvier 2024. Ces opérations sont sans incidences sur les comptes de l'exercice clos au 31 août 2024.

#### Cession

Le 27 novembre 2023, Endel a cédé 40% d'Endel Réunion pour un montant de 732 k€. Une option de rachat de participations a été signée concomitamment et comptabilisée en dettes pour 732 k€, il n'y a donc pas eu de perte de contrôle sur l'exercice.

#### Déconsolidation de la Russie

Les sanctions sectorielles qui s'appliquent en Russie ont entraînées une perte de contrôle par le Groupe sur ces entités et donc une déconsolidation. Cette sortie a généré une perte non-récurrente de 8,8m€ correspondant à la sortie de la valeur de situation nette. Ces filiales n'étaient pas significatives pour le Groupe, elles

représentaient 3 M€ de chiffre d'affaires au 31 août 2023 et 8,5 M€ de trésorerie inscrit en variation de périmètre dans le TFT du 31 août 2024. La valeur recouvrable de ces participations ne présente pas de perte de valeur.

### 3.4 Trésorerie nette sur acquisitions 2024

L'exercice 2023/2024 a enregistré les variations de périmètre suivantes :

	en K€	31 août 2024
Altrad Services Italia - Trésorerie d'ouverture	4 067	
Altrad Services Italia - Prix d'acquisition	(8 296)	
Beerenberg - Prix d'acquisition	(14 273)	
RMDK India - Rachat actions propres	2 251	
RUSSIE- Sortie de trésorerie d'ouverture	(8 469)	
Autres	121	
<b>Tréso.nette /acquisitions &amp; cessions de filiales</b>	<b>(24 600)</b>	

### NOTE 4 GOODWILL

Les goodwill se ventilent comme suit au 31 août 2025 :

	en K€	Brut	Amortissements Dépréciations	Net
<b>Solde au 1er septembre 2023</b>		<b>1 785 148</b>	<b>(207)</b>	<b>1 784 940</b>
Variation de périmètre de l'exercice (4.2)		14 666		6 325
Effets des variations de change		17 985	(608)	17 377
Autres		(43)	-	(41)
<b>Solde au 31 août 2024 (1)</b>		<b>1 817 755</b>	<b>(815)</b>	<b>1 816 940</b>
Variation de périmètre de l'exercice (4.1)		92 390		92 390
Effets des variations de change		(29 373)	51	(29 322)
Autres		(505)	-	(505)
<b>Solde au 31 août 2025</b>		<b>1 880 268</b>	<b>(764)</b>	<b>1 879 502</b>

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2024 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition de la société Edilservizi Piacenza SRL (cf Note 2.4).

La variation des goodwill sur la période s'explique par l'acquisition de Beerenberg (64,8 M€), Stork (20,8 M€), Mercier (6,1M€) sur le pôle Services et Provincial Safety Services (1,2 M€) sur le pôle Equipement. Les effets des variations de change concernant principalement par l'appréciation de la livre sterling (GBP) par rapport à l'Euro.

#### **4.1 Variations du périmètre de consolidation 2024/2025**

Comme indiqué en Note 1.1 Opérations de regroupement d'entreprises, le groupe a procédé à plusieurs acquisitions au cours de l'exercice 2025.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le Groupe applique la méthode dite de l'acquisition.

A la date d'acquisition, le goodwill correspond à la somme de la contrepartie transférée (prix d'acquisition) et des participations ne donnant pas le contrôle, minorée du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs acquis et passifs repris identifiables et, le cas échéant, de la réévaluation à la juste valeur de la part antérieurement détenue.

Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 révisée offre le choix entre une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un goodwill alloué à ces derniers, selon la méthode dite du « goodwill complet ») ; ou
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans goodwill affecté aux participations ne donnant pas le contrôle, selon la méthode dite du « goodwill partiel »).

Le Groupe détermine au cas par cas l'option qu'il souhaite appliquer pour comptabiliser ces participations ne donnant pas le contrôle.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (voir Note 5.2).

Les droits des participations ne donnant pas le contrôle sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

L'exercice 2024/2025 a enregistré les variations de périmètre suivantes :

en K€	31 août 2025				
Acquisition	Provincial Safety Services Ltd	Beerenberg	Stork	Mercier	BSM Enhenharia
Date de prise de contrôle	24/09/2024	20/11/2024	01/02/2025	30/06/2025	12/08/2025
Prix d'acquisition (A)	2 306	65 424	70 000	10 000	2 980
Réévaluation de la quote-part d'intérêts antérieurement détenus (B)		21 848			1
Actifs incorporels		596,6	311,6	1,6	49,1
Actifs corporels	44	26 835	10 491	800	1 077
Droit d'utilisation			3 351		
Actifs financiers et autres actifs non courants		1 945	701		
Participations dans les mises en équivalence					
Actifs d'impôts différés					
<b>Actifs non courants (C)</b>	<b>44</b>	<b>29 377</b>	<b>14 855</b>	<b>802</b>	<b>1 127</b>
Autres actifs courants	851	73 283	58 840	3 813	4 577
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	768	4 154	10 425	2 208	165
<b>Actifs courants (D)</b>	<b>1 619</b>	<b>77 437</b>	<b>69 265</b>	<b>6 021</b>	<b>4 742</b>
Dettes financières non courantes		28 243		586	
Dette de loyer non courante		7 624	2 311		
Provisions et avantages sociaux non courants		4 116			
Autres passifs non courants			98		
Passifs d'impôts différés					
<b>Passifs non courants (E)</b>	<b>39 983</b>	<b>2 311</b>	<b>684</b>	<b>-</b>	
Dettes financières courantes		4 529			
Dette de loyer courante			1 231		
Provisions et avantages sociaux courants					
Autres passifs courants	566	64 188	26 991	1 810	1 771
<b>Passifs courants (F)</b>	<b>566</b>	<b>68 717</b>	<b>28 222</b>	<b>1 810</b>	<b>1 771</b>
Intérêts minoritaires					
<b>Total actif net à 100% (G) (C+D-E-F)</b>	<b>1 098</b>	<b>-</b>	<b>1 886</b>	<b>53 586</b>	<b>4 328</b>
Ajustement liés à l'évaluation des actifs et passifs à la juste valeur (H)		-	24 970	4 462	465
<b>Actifs net réévalué (I) (G-H)</b>	<b>1 098</b>	<b>23 084</b>	<b>49 124</b>	<b>3 863</b>	<b>2 979</b>
<b>Goodwill (A+B-I)</b>	<b>1 207</b>	<b>64 188</b>	<b>20 875</b>	<b>6 137</b>	<b>0</b>

#### Acquisition de Provincial Safety Services Ltd

Le 24 Septembre 2024, le Groupe Altrad a acquis Provincial Safety Services Limited basé au Royaume-Uni.

Le goodwill correspondant a ainsi été évalué provisoirement au 31 août 2025 à 1,2 M€. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, sera finalisé dans le respect du délai de 12 mois accordé par IFRS3.

#### Acquisition du groupe Beerenberg

Le 20 novembre 2024, le Groupe Altrad a finalisé l'acquisition à 100% des actions du Groupe Beerenberg.

Conformément aux principes IFRS 3, le prix d'acquisition est composé:

- du prix d'acquisition payé par l'acquéreur au titre de la prise de contrôle généralement constaté à sa juste valeur à la date d'acquisition ;
- des intérêts minoritaires ;
- des titres antérieurement comptabilisés en actifs financiers évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le prix d'acquisition des titres s'élève à 80,6 M€ (14,6 M€ au 31 août 2024 et 65,9 M€ au 31 août 2025).

Beerenberg est un groupe spécialisé dans les services industriels, qui possède également une activité de robotique et fabrique des isolants de haute qualité pour le secteur industriel.

Le goodwill correspondant a ainsi été évalué provisoirement au 31 août 2025 à 64,2 M€. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, sera finalisé dans le respect du délai de 12 mois accordé par la norme IFRS3.

#### Acquisition du groupe Stork

Le 1er février 2025, le groupe Altrad a finalisé l'acquisition de Stork TS Holdings Limited, qui détient les activités de Stork au Royaume-Uni. Le prix d'acquisition des titres s'élève ainsi à 70 M€.

Le goodwill correspondant a ainsi été évalué provisoirement au 31 août 2025 à 20,9 M€. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, sera finalisé dans le respect du délai de 12 mois accordé par la norme IFRS3.

#### **Acquisition de Heras Mobile Fencing**

Altrad Generation a fait l'acquisition le 3 février 2025 des actifs et des activités de Heras Mobile Fencing au Royaume-Uni pour 2,1 M€ (2,5 M€). Aucun goodwill n'a été comptabilisé dans le cadre de cette acquisition. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, sera finalisé dans le respect du délai de 12 mois accordé par la norme IFRS3.

#### **Acquisition du groupe Mercier**

Le 30 juin 2025, le groupe Altrad a acquis, via sa filiale Endel, 100% des titres de la société Mercier Group en France. Le goodwill correspondant a ainsi été évalué provisoirement au 31 août 2025 à

6,1 M€. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, sera finalisé dans le respect du délai de 12 mois accordé par IFRS3.

#### **Acquisition de BSM Engenharia**

Au 31 août 2024, les titres de cette société sont mis en équivalence. Le 12 août 2025, le groupe Altrad a acquis 50% des actions restantes de la société BSM Engenharia pour 2,5M€ (2,8M€).

Le goodwill correspondant a ainsi été évalué provisoirement au 31 août 2025 à 0 M€. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, sera finalisé dans le respect du délai de 12 mois accordé par IFRS3.

## **4.2 Rappel des variations de périmètre de l'exercice 2023/2024**

L'exercice 2023/2024 a enregistré les variations de périmètre suivantes :

	en K€	31 août 2024
<b>Acquisition</b>		<b>Altrad Servizi Italia</b>
Date de prise de contrôle		12/12/2023
<b>Prix d'acquisition</b>		<b>8 141</b>
Actifs incorporels		16
Actifs corporels		6 089
Droit d'utilisation		
Actifs financiers et autres actifs non courants		
Participations dans les mises en équivalence		
Actifs d'impôts différés		
<b>Actifs non courants</b>		<b>6 106</b>
Autres actifs courants		5 339
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie (a)		4 066
<b>Actifs courants</b>		<b>9 405</b>
Dettes financières non courantes		
Dette de loyer non courante		
Provisions et avantages sociaux non courants		
Autres passifs non courants		
Passifs d'impôts différés		-
<b>Passifs non courants</b>		
Dettes financières courantes		
Dette de loyer courante		
Provisions et avantages sociaux courants		716
Autres passifs courants		6 318
<b>Passifs courants</b>		<b>7 034</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>6 661</b>
<b>Total actif net à 100%</b>		<b>1 816</b>
<b>Goodwill</b>		<b>6 325</b>

#### **Acquisition du groupe Edilservizi Piacenza SRL**

Le prix d'acquisition des titres s'élève à 8,1 M€.

Une option d'achat sur les 45% des minoritaires a été signée et a été comptabilisée en dette pour un montant de 6,7 M€.

Le goodwill correspondant a ainsi été évalué provisoirement au 31 août 2024 à 6,3 M€. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, sera finalisé dans le respect du délai de 12 mois accordé par IFRS3 révisé.

La contribution de la société au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élève respectivement, au 31 août 2024,

à 10,9 M€ et à 1,5 M€. La société a contribué sur la période du 12 décembre 2023 au 31 Août 2024. La société a été renommée Altrad Servizi Italia SRL.

Les goodwill se ventilent comme suit au 31 août 2025 :

en K€	31 août 2025			31 août 2024 (1)
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Pôle Services	1 771 668	-	1 771 668	1 706 346
Pôle Equipement	107 833	-	107 833	110 594
<b>Total Groupe</b>	<b>1 879 501</b>	<b>0</b>	<b>1 879 502</b>	<b>1 816 940</b>

- (1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2024 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition de la société Edilservizi Piacenza SRL (cf Note 2.4).

Conformément à IAS 36, les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an ou dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Un test de perte de valeur a été réalisé au 31 août 2025 afin de déterminer leurs valeurs recouvrables. Ce test est réalisé selon la méthode des flux nets de trésorerie futurs actualisés, et sur la base du prévisionnel d'exploitation 2025/2026, extrapolé pour les périodes futures des sociétés concernées.

Le test de perte de valeur a été mis en œuvre selon les hypothèses suivantes :

L'appréciation de la valeur d'utilité se fonde sur l'évolution prévisionnelle des flux de trésorerie actualisés des pôles d'activités. Le Groupe considère ses activités regroupées en Pôles comme des segments de reporting, chaque segment correspondant à un regroupement d'UGT. Ainsi deux grands Pôles d'activité se distinguent au sein du Groupe Altrad : Le Pôle Services et le Pôle Equipement. Du fait de la multidisciplinarité métiers et des synergies entre UGT au sein d'un même pôle d'activité, il n'est pas possible de définir de plus petits groupes identifiables d'actifs au sein des pôles d'activité dans le cadre des tests annuels de perte de valeur des goodwill. Les goodwill sont donc testés annuellement au niveau des Pôles Services et Equipement. Les goodwills des entités acquises sur la période n'ont pas été testés.

- La méthode prolonge sur quatre ans le flux de trésorerie du budget de l'année suivante selon un taux de croissance propre à chaque pôle d'activité, puis à l'infini selon un taux normatif de 2%.
- Les prévisionnels d'exploitation 2025/2026 ont été établis sur la base du budget 2025-2026 et ont été extrapolés pour la période 2025/2029 modélisant le retour progressif à un niveau d'activité précédent la crise sanitaire.

Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital pour l'exercice 2024/2025. Les taux d'actualisation s'établissent à 8,20% pour les activités du Pôle Services du Groupe et 8,60 % pour les activités du Pôle Equipement du Groupe (contre respectivement 9,30 % et 8,60 % en 2023/2024).

Compte tenu de ces hypothèses, les calculs de test de perte de valeur concluent à un excédent de valeur recouvrable par rapport à la valeur des actifs significatifs pour les deux pôles d'activité. Une hausse du taux d'actualisation de 0,5 point ou une

baisse du taux de croissance normatif de 0,5 point n'entraîneraient pas de dépréciation complémentaire des goodwill. Ces résultats sont conformes aux attentes du Groupe qui n'anticipe pas de diminution de valeur significative et définitive à terme. Un taux d'actualisation à 23,50% sur l'Equipement et 16,80% sur le Service ramènerait la valeur d'utilité à la valeur comptable.

Aucune dépréciation des goodwill n'a été constatée sur l'exercice.

## NOTE 5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En K€	31 août 2025			31 août 2024
	Brut	Dépréciations et amortissements	Net	Net
Concessions, brevets & droits similaires	17 929	(9 775)	8 153	160
Logiciels	49 728	(35 785)	13 943	10 721
Marque	71 500	(17 642)	53 858	56 786
Autres immobilisations incorporelles (1)	121 810	(51 761)	70 049	56 315
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>260 966</b>	<b>(114 963)</b>	<b>146 004</b>	<b>123 982</b>
Terrains	25 757	(1 861)	23 895	22 983
Constructions	204 994	(144 237)	60 758	58 147
Installations techniques, matériels et outillages	1 622 324	(1 142 642)	479 682	483 156
Autres immobilisations corporelles et en-cours (2)	197 323	(144 440)	52 883	53 725
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 050 398</b>	<b>(1 433 180)</b>	<b>617 218</b>	<b>618 011</b>
<b>Total</b>	<b>2 311 364</b>	<b>(1 548 143)</b>	<b>763 221</b>	<b>741 993</b>

- (1) Les autres immobilisations incorporelles incluent notamment la clientèle pour 71 M€ en valeur brute et 42M€ en valeur nette.  
(2) Les autres immobilisations corporelles et en-cours incluent notamment du matériel de transport, du matériel de bureau et du matériel informatique.

### 5.1 Variation des immobilisations incorporelles

En K€	Valeur Nette
<b>Solde 31 août 2023</b>	<b>127 446</b>
Acquisitions	13 104
Cessions, mises au rebut	(897)
Effets de variation de périmètre	18
Variation des dépréciations et amortissements	(17 321)
Effets des variations de change	1 868
Autres	(236)
<b>Solde 31 août 2024</b>	<b>123 982</b>
Acquisitions	9 153
Cessions, mises au rebut	(329)
Effets de variation de périmètre	31 821
Variation des dépréciations et amortissements	(17 855)
Effets des variations de change	(3 231)
Autres	2 442
<b>Solde 31 août 2025</b>	<b>146 004</b>

Les acquisitions de 9,2 M€ en 2025 correspondent principalement à des investissements de logiciels et des outils informatiques d'exploitations. Les autres augmentations de 2,4 M€ correspondent à un reclassement entre les immobilisations incorporelles et corporelles.

## 5.2 Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels non amortissables (hors goodwill)

Les valeurs recouvrables des marques commerciales sont appréciées par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés calculés à partir de la méthode des redevances consistant à appliquer au chiffre d'affaires attendu par l'utilisation de la marque, un taux de redevance observé sur le marché pour des marques comparables. Nous avons mis à jour les tests de dépréciations en fonction de l'atterrissement 2026, pour les sociétés présentant une variation significative par rapport à leur budget (à la hausse ou à la baisse) conduisant à la révision de nos conclusions au 31 août 2025 sur l'évaluation de ces marques (ie. Reprises/dotations). Les autres hypothèses sont identiques à celle retenues au 31 août 2024.

Les tests de perte de valeur réalisés au 31 août 2025 ont conduit le Groupe à déprécier des marques à hauteur de 2,2 M€ (1,5 M€ marque d'une société anglaise, 0,3 M€ marque d'une société allemande et dépréciations à hauteur de 0,4 M€ marque d'une société française) sur la période en autres produits et charges opérationnels courants.

Les tests de sensibilité réalisés sur la base d'une hausse du taux d'actualisation de 0,5 points entraîneraient une dépréciation complémentaire à hauteur de 5 M€ et une baisse du taux de croissance in fine de 1 point engendrerait une dépréciation complémentaire de 2,3 M€ des marques.

### 5.3 Variation des immobilisations corporelles

En K€	Valeur Nette
<b>Solde 31 août 2023</b>	<b>603 905</b>
Acquisitions	183 830
Cessions, mises au rebut	(50 268)
Effets de variation de périmètre	5 660
Variation des dépréciations et amortissements	(128 560)
Effets des variations de change	510
Reclassement	2 935
<b>Solde 31 août 2024</b>	<b>618 011</b>
Acquisitions	165 295
Cessions, mises au rebut	(45 942)
Effets de variation de périmètre	32 074
Variation des dépréciations et amortissements	(135 449)
Effets des variations de change	(15 127)
Reclassement	(1 645)
<b>Solde 31 août 2025</b>	<b>617 218</b>

Les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 165 M€ sur la période close au 31 août 2025, dont 85,7 m€ par les sociétés qui ont une activité de location-vente d'échafaudages. Les cessions d'immobilisations pour 46 M€ correspondent à la cession de scaffoldings principalement.

Les immobilisations sont ensuite amorties pour une durée moyenne de 8 ans dans les comptes consolidés (note 2.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 août 2025).

Les variations de périmètre de la période clos au 31 août 2025 sont essentiellement relatives à l'acquisition des sociétés Beerenberg (19,6 M€ en valeur nette) et Stork (+10,5 M€ en valeur nette).

Le montant des reclassements en 2025 correspond principalement aux reclassements entre les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les résultats nets des cessions et sorties d'actifs autres que du parc locatif sont enregistrés dans le poste « autres produits et charges opérationnels non courants ». (Cf. Note 24).

### 5.4 Variation des immobilisations en lien avec le tableau de flux de trésorerie

En K€	31 août 2025	31 août 2024
Acquisitions immobilisations corporelles	165 295	183 830
Dettes s./ acquisitions immobilisations corporelles	(7 846)	(141)
<b>Décaisst / acquisition immobilisations corporelles</b>	<b>157 449</b>	<b>183 689</b>
Acquisitions immobilisations incorporelles	9 153	13 104
Dettes s./ acquisitions immobilisations incorporelles	190	500
<b>Décaisst / acquisition immobilisations incorporelles</b>	<b>9 343</b>	<b>13 604</b>
Produits de cession d'immobilisations corporelles	13 385	16 327
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	(121)	(7)
Autres	(230)	(2 236)
<b>Encaisst / cessions immos incorporelles et corporelles</b>	<b>13 033</b>	<b>14 084</b>

### 5.5 Répartition géographique des immobilisations brutes

Valeurs Brutes en K€	Terrains	Bâtiments	Installations Industrielles	Autres Immobilisations Corporelles	Immobilisations en cours	Immobilisations incorporelles*	TOTAL
Afrique	414	1 836	29 397	4 188	251	115	36 200
Allemagne	2 484	16 641	65 588	13 460	274	8 438	106 885
Asia	316	7 963	71 578	6 922	54	1 264	88 097
Autres	2 256	13 744	148 027	6 245	1 058	8 304	179 636
Benelux	1 227	3 191	138 199	5 346	4 242	5 406	157 611
Australie	-	5 532	65 239	10 132	721	21 830	103 455
Espagne	-	11	4 068	1 511	-	874	6 465
France	12 915	82 643	354 818	24 224	5 453	45 846	525 898
Middle East	-	23 070	241 740	33 392	1 828	2 301	302 331
Norvège	-	1 345	24 013	9 648	-	32 672	67 679
Pays Bas	-	6 710	5 498	4 745	12	141	17 106
Pologne	1 251	8 093	29 925	15 535	83	2 424	57 311
Portugal	4 550	2 065	16 357	6 725	117	943	30 758
UK	344	32 148	427 875	37 030	4 127	130 408	631 934
<b>TOTAL</b>	<b>25 757</b>	<b>204 994</b>	<b>1 622 323</b>	<b>179 104</b>	<b>18 219</b>	<b>260 966</b>	<b>2 311 364</b>

(\*) Les immobilisations incorporelles concernent principalement les autres marques du groupe Altrad pour 71 M€, des logiciels pour 48 M€ et de la clientèle pour 87 M€

#### NOTE 6 DROIT D'UTILISATION

Conformément à l'application de la norme IFRS 16 appliquée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, les contrats répondant à la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 (contrat conférant le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période déterminée moyennant une contrepartie) génèrent la comptabilisation dans les comptes du Groupe d'un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif loué.

Les droits d'utilisation comptabilisés concernent principalement des terrains, constructions et bureaux, des matériels de transport et des équipements, matériel nécessaire à la bonne exécution des opérations.

Décomposition par nature :

En K€	31 août 2025	31 août 2024
	Net	Net
Terrains et constructions	153 617	149 940
Installations techniques, matériels et outillages	17 021	21 104
Autres immobilisations corporelles et en-cours	71 358	58 941
<b>Droit d'utilisation</b>	<b>241 997</b>	<b>229 985</b>

Variation des droits d'utilisation sur l'exercice

En K€	Valeur Nette
<b>Solde 31 août 2023</b>	<b>222 842</b>
Acquisitions	86 805
Cessions droits d'utilisation	(9 931)
Effets de variation de périmètre	166
Variation des dépréciations et amortissements	(78 907)
Effets des variations de change	1 365
Reclassement	1 716
Autres	5 931
<b>Solde 31 août 2024</b>	<b>229 985</b>
Acquisitions	58 043
Cessions droits d'utilisation	(7 474)
Effets de variation de périmètre	11 675
Variation des dépréciations et amortissements	(77 870)
Effets des variations de change	21 385
Reclassement	(6 557)
Autres	12 809
<b>Solde 31 août 2025</b>	<b>241 997</b>

Les variations de périmètre de l'exercice clos au 31 août 2025 sont principalement relatives à l'acquisition du groupe Beerenberg (7,2 M€ en valeur nette) et du groupe Stork (+3,4 M€ en valeur nette).

La ligne « Autres » correspond à l'impact relatif de l'ajout des contrats de location avec une date d'effet antérieure à l'exercice en cours.

Répartition géographique des droits d'utilisation

Valeurs Brutes en K€	Valeur Brute	Dépréciations et amortissements	Valeur Nette
France	174 199	(129 192)	45 006
UK	173 371	(80 129)	93 242
Middle East	30 427	(17 043)	13 385
Benelux	27 294	(12 199)	15 096
Asia	15 362	(10 196)	5 166
Allemagne	42 796	(22 786)	20 010
Pays Bas	11 116	(5 047)	6 069
Pologne	12 042	(7 420)	4 621
Afrique	7 884	(6 912)	972
Norvège	17 093	(8 721)	8 371
Portugal	977	(599)	378
Espagne	2 838	(1 984)	854
Australie	21 081	(8 759)	12 322
Autres	33 578	(17 074)	16 504
<b>TOTAL</b>	<b>570 057</b>	<b>(328 061)</b>	<b>241 997</b>

**NOTE 7 ACTIFS FINANCIERS, AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET TITRES MIS EN EQUIVALENCE**

**7.1 Actifs financiers et autres actifs non courants**

En K€	31 août 2025			31 août 2024
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Dépôts et Cautionnements	16 110	(123)	15 987	14 321
Titres de participations non consolidés	516	(347)	169	223
Créances fiscales non courantes	21 088	(9 579)	11 509	13 671
Autres	14 271	(145)	14 126	3 415
<b>Total actifs financiers et autres actifs long terme nets</b>	<b>51 985</b>	<b>(10 193)</b>	<b>41 792</b>	<b>31 632</b>

Le montant des titres de participation et les créances rattachées figurant au bilan pour un montant brut de 0,5 M€, concerne principalement trois participations d'Endel (sociétés ACMD, SIRAE, E&MS AD LCC).

Le groupe détient certaines sociétés dormantes, non consolidées en raison de leur caractère non significatif. Ces entités, sans activité opérationnelle, sont comptabilisées globalement parmi les actifs financiers.

Les autres actifs financiers et actifs long terme correspondent à un montant de 7,2 M€ au UK relatif aux placements (IAS19) et à une créance sur les projets ADYARD de 5,2 M€ dont le dénouement est à plus d'un an.

Les créances fiscales non courantes correspondent principalement à des créances de retenue à la source en Afrique pour 15,7 M€ dépréciées à hauteur de 9,6 M€.

Voir comptabilisation selon la note IFRS 9 en note 12.6.

**7.2 Participations dans les mises en équivalence**

Les titres mis en équivalence s'élèvent à 4 052 k€ au 31 août 2025 (contre 18 680 k€ au 31 août 2024) et correspondent aux sociétés suivantes :

en K€	Taux de détention	Contribution aux capitaux propres 31/08/2025	Contribution au résultat 31/08/2025	Chiffre d'affaires total (100%) au 31/08/2025
<b>Entreprises associées</b>				
Endel Trihom, France	34%	1 741	455	23 256
Endel Dynamic, France	30%	2 311	1 275	9 135
Sparrow BSM Engenharia Ltd , Brésil	50%	-	343	9 305
<b>Titres mis en équivalence à l'actif</b>		<b>4 052</b>	<b>2 074</b>	<b>41 696</b>

en K€	Taux de détention	Contribution aux capitaux propres 31/08/2024	Contribution au résultat 31/08/2024	Chiffre d'affaires total (100%) au 31/08/2024
<b>Entreprises associées</b>				
Olio Cape, Malaisie	50%	103	-	-
Endel Trihom, France	34%	2 067	897	25 562
Endel Dynamic, France	30%	1 036	504	4 247
Sparrow BSM Engenharia Ltd , Brésil	50%	1 230	376	9 899
Beerenberg	24,70%	14 244	-	-
<b>Titres mis en équivalence à l'actif</b>		<b>18 680</b>	<b>1 777</b>	<b>39 708</b>

Toutes les sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence s'inscrivent dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe et sont donc rattachées à l'un des deux segments opérationnels.

Le groupe Altrad a acquis au 12 août 2025 50% des actions restantes de Sparrows BSM Engenharia Ltd et en détient 100% au 31 août 2025. La société contribue au résultat des participations mises en équivalence sur l'exercice et est consolidée en intégration globale au 31 août 2025.

Le groupe Altrad détient la société PZO Emdad à 49% et possède 65% d'intérêts. La société répond à la définition d'une co-entreprise selon la norme IFRS 11 et est donc consolidée selon la méthode de la mise en équivalence des titres de participation. Celle-ci présente une valeur de titre négative qui s'explique principalement par des pertes à terminaison sur contrat historiquement. Le chiffre d'affaires total de Prezioso Emdad s'élève à 27 M€ au 31 août 2025. Une dépréciation à hauteur de la contribution négative aux capitaux propres a été constatée dans les comptes pour 6,2 M€ dont 4,4 M€ en provision pour dépréciation de compte courant de la filiale et 1,8 M€ en dépréciation clients.

## **NOTE 8 IMPOTS SUR LE RESULTAT**

### **8.1 Détail de l'impôt comptabilisé en compte de résultat**

En K€	31 août 2025	31 août 2024
<b>Impôt courant</b>	<b>(100 024)</b>	<b>(82 116)</b>
<b>Impôt différé</b>	<b>9 462</b>	<b>(16 120)</b>
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(90 562)</b>	<b>(98 236)</b>

#### **A) Impôt courant**

L'impôt courant est constitué de :

- l'impôt exigible sur la période s'élève à 95,8 M€, cela concerne toutes les filiales du groupe y compris les charges et produits d'intégration fiscale sur les pays qui l'appliquent (principalement la France, le UK, l'Allemagne).
- un montant complémentaire de 4,9 M€ concerne de l'impôt sans base d'imposition, applicable sur des filiales du groupe, notamment au UK au titre d'un ajustement du résultat fiscal anglais au titre de l'exercice 2024 et des pays dont une taxation minimale est obligatoire, même en cas de déficits .

#### **B) Impôts différés (détail des impôts différés en Note 8.3)**

Les impôts différés sont reconnus en fonction des pays (Local GAAP) dans les comptes locaux et /ou dans les comptes consolidés. Ils correspondent aux effets fiscaux (charges ou produits) des différences temporelles ou des pertes fiscales générées dans les différentes sociétés consolidées.

La charge d'impôts différés relatives aux effets des règles « Pilier2 » publiées en décembre 2021 par l'OCDE Pilier s'élève à 4,9 M€ (voir Note 8.2).

En 2025, la baisse de l'impact d'impôts différés par rapport à l'année précédente, s'explique principalement par une reprise de provision IFRIC23 constatée pour un montant de 4 m€ par la société « Altrad Investment Authority » au 31 août 2025 et un produit d'impôt différé (réévaluation des impôts différés actifs pour pertes fiscales de Babcock Uk pour 6,9 M€).

### **8.2 Situation fiscale**

En France, les sociétés Altrad Investment Authority et Prezioso Linjebygg Group étaient, jusqu'au 31 août 2023, les sociétés mères de deux groupes fiscalement intégrés. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2023, le capital social des anciennes sociétés mères a été indirectement acquis à plus de 95% par Altrad Participations. En conséquence, les anciens groupes intégrés ont cessé d'exister au 31 août 2023, entraînant la sortie des sociétés membres des anciens groupes intégrés à compter de cette même date.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2024, la société Altrad Participations a opté pour une intégration fiscale de l'ensemble des entités constituant les anciens groupes intégrés, ainsi que des sociétés Archimede Managers, Polygones Managers, Endel, Endel SRA, Endel Reunion, Société Nouvelle Europipe, Teneo, Endel Logistics, Metal Control, SIRAE, Altrad Capico. En France, par conséquent, ce régime fiscal s'applique désormais à la société mère Altrad Participations non consolidée.

La comptabilisation de l'impôt chez les filiales de AIA et pour elle-même, en tant que bénéficiaires, tient compte de l'impôt qui aurait été celui de la filiale si elle n'avait pas été intégrée. Quant, aux sociétés déficitaires sur l'exercice, elles ne constatent aucune charge ni produit d'impôt.

De plus, AIA n'étant plus la mère d'intégration, les créances et les dettes des sociétés membres bénéficiaires et déficitaires ne sont plus éliminés en consolidation : les créances et les dettes des sociétés membres bénéficiaires et déficitaires. Également, la différence entre ces deux montants et l'impôt dû par le groupe, correspondant à l'économie d'impôt générée par l'intégration fiscale, n'est plus comptabilisée dans les comptes du groupe.

Les filiales étrangères retiennent des options similaires lorsque les législations locales le permettent (notamment Allemagne, Australie, Pays-Bas et UK).

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, le groupe est soumis aux « règles globales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition » (dites « Règles GloBE ») qui prévoient une imposition minimale de 15% dans chacune des juridictions dans lequel il opère. Sur la base du taux d'impôt estimé pour l'exercice 2025, une charge de 4,9 M€ a été comptabilisée à ce titre dans les comptes au 31 août 2025.

### 8.3 Impôts différés

Les impôts différés constatés au bilan se décomposent comme suit :

En K€	31 août 2025	31 août 2024
Impôts différés actifs	101 355	83 207
Impôts différés passifs	(66 707)	(52 874)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>34 648</b>	<b>30 333</b>

Le total des impôts différés par nature et par zone géographique au 31 août 2025 s'élève à 34,6 M€, et se décompose comme suit :

En K€	31 août 2025	31 août 2024
Actifs incorporels	(15 750)	(27 033)
Actifs corporels	1 380	6 617
Reports fiscaux déficitaires	55 461	43 330
Provisions	(94)	3 184
Provisions pour avantages au personnel	4 594	3 372
Autres différences temporaires	(10 943)	862
<b>Impôts différés nets au bilan (1)</b>	<b>34 648</b>	<b>30 333</b>

En K€	Actifs/Passifs d'impôt différés nets 31/08/2024	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Porduits (charges) comptabilisés en résultat	Porduits (charges) comptabilisés en capitaux propres	Actifs/Passifs d'impôt différés nets 31/08/2025
<b>A - Déficits fiscaux</b>						
Royaume-Uni	18 832	(742)	-	5 151	-	23 241
Asie	63	-	(23)	-	-	40
USA	5 823	(357)	-	(3 911)	-	1 556
France	18 399	-	(5 868)	-	-	12 531
Moyen Orient - Afrique	-	-	5 300	-	-	5 300
Autres pays d'Europe et reste du monde	213	(357)	6 536	6 402	-	12 794
<b>Sous-Total</b>	<b>43 330</b>	<b>(1 456)</b>	<b>6 536</b>	<b>7 051</b>	<b>0</b>	<b>55 461</b>
<b>B - Différences temporaires</b>						
Royaume-Uni	(7 649)	(625)	3 596	(10 619)	-	(15 297)
Asie	(78)	-	(483)	-	-	(560)
USA	(837)	(185)	-	(44)	-	(1 067)
France	(5 472)	-	214	1 513	(87)	(3 831)
Moyen Orient - Afrique	307	-	2 048	-	-	2 355
Autres pays d'Europe et reste du monde	732	-	(4 718)	1 574	-	(2 412)
<b>Sous-Total</b>	<b>(12 997)</b>	<b>(810)</b>	<b>(908)</b>	<b>(6 011)</b>	<b>(87)</b>	<b>(20 813)</b>
<b>Impôts différés nets au bilan (1)</b>	<b>30 333</b>	<b>(2 266)</b>	<b>5 628</b>	<b>1 040</b>	<b>(87)</b>	<b>34 648</b>

(1) Actif : signe positif, passif : signe négatif

Les impôts différés actifs sur les reports déficitaires s'élèvent à 55,4 M€ au 31 août 2025 contre 43,3 M€ à la clôture précédente. Les perspectives de bénéfices attendus permettent de reconnaître des impôts différés sur les déficits reportables disponibles au Royaume-Uni pour 23,2 M€ et

12,5 M€ en France, les autres perspectives de bénéfices attendus permettant de reconnaître des impôts différés est à horizon 2031 pour 6,5 M€ en Norvège, 5,3 M€ en Angola et 3,5 M€ en Allemagne.

Le montant des impôts différés non reconnus sur déficits reportables déficitaires dans les comptes consolidés au 31 août 2025 s'élève à 66,9 M€ et il se décompose de la manière suivante par pays :

En K€	31 août 2025	31 août 2024
Royaume-Uni	42 581	4 643
Asie	1 251	6 978
USA	604	3 043
France	19 330	26 289
Moyen Orient - Afrique	2 407	3 858
Autres pays d'Europe et reste du monde	749	3 704
<b>Impôts différés non reconnus sur pertes fiscales</b>	<b>66 922</b>	<b>48 514</b>

L'augmentation des impôts différés en 2025 sur reports déficitaires non reconnus au Royaume-Uni est liée principalement aux charges d'intérêts financiers pour 14 M€ et des pertes fiscales sur les autres filiales du Royaume-Uni non reconnaissable en 2025 sur les années à venir.

La variation d'impôts différés constatée au compte de résultat provient essentiellement des éléments suivants :

En K€	31 août 2025	31 août 2024
Différences fiscales temporelles	(1 086)	(4 293)
Consommations nettes de reports fiscaux déficitaires	(1 443)	(21 223)
IFRIC 23	1 401	15 179
Impôt différé sur JV des instruments financiers	528	2 096
Autres ajustements IFRS avec impact fiscal	10 062	(7 879)
<b>Charge) / Produit d'impôt différé</b>	<b>9 462</b>	<b>(16 120)</b>

La ligne différences fiscales temporelles correspond à des provisions pour impôts dont le produit sera constaté seulement sur les exercices à venir.

La ligne « Consommations nettes de reports fiscaux déficitaires » correspond à des consommations de déficits activés sur les périodes antérieures par les sociétés du groupe. Lorsque qu'un tax planning démontre une insuffisance de résultats par rapport à des déficits restants, ces derniers sont considérés comme non reconnus. Les déficits non reconnus dans les comptes consolidés ne sont pas comptabilisés comme des créances ; toutefois, ces déficits restent potentiellement imputables sur les résultats futurs (voir la répartition par pays ci-dessous).

La ligne « Autres ajustements IFRS avec impact fiscal » est liée principalement aux retraitements des écarts de conversions et provisions au compte de résultat consolidé.

#### 8.4 Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

En K€	31 août 2025	31 août 2024
<b>Résultat consolidé avant impôts et activités abandonnées</b>	<b>281 260</b>	<b>308 573</b>
Taux d'impôt en vigueur	25,83%	25,83%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(72 650)</b>	<b>(79 704)</b>
Impact de la différence de taux d'imposition entre les pays (1)	16 704	8 672
Déficits reportables non activés nets (2)	(40 234)	(18 983)
Défauts permanentes (3)	10 916	5 092
Corrections effets ID sur les acquisitions (4)	-	(10 390)
Autres éléments impactant la charge d'impôt (5)	(6 241)	
Divers	942	(2 923)
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>(90 562)</b>	<b>(98 236)</b>

- (1) L'impact de la différence de taux d'imposition entre les pays s'explique par les bénéfices réalisés dans des zones géographiques soumises à un taux d'impôt plus faible qu'en France.
- (2) Les déficits reportables non activés nets correspondent à la reconnaissance de déficits reportables antérieurement non activés diminués des déficits reportables déjà reconnus consommés sur la période.
- (3) Les différences permanentes sont essentiellement liées aux limitations des impôts différés des filiales du UK, et aux écarts de change sur les créances et dettes en Angola non fiscalisés qui n'ont pas entraîné d'économie d'impôt et à de l'impôt étranger prélevé à la source.
- (4) Il s'agissait en 2024 des impacts sur le taux d'impôt groupe concernant les sociétés récemment acquises et faisant l'objet d'ajustement de leur impôt durant le délai d'affectation.
- (5) Il s'agit des ajustements d'impôts sur la quote-part des frais et charges des dividendes, et des corrections d'impôts différés.

#### NOTE 9 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En K€	31 août 2024	Variation du BFR en lien avec le TFT	Ecarts de conversion	Entrée de périmètre (1)	Autres (2)	31 août 2025
Stocks	227 225	(4 105)	(5 221)	9 330	(8 425)	218 805
Créances clients, actifs sur contrats et autres créances	1 466 131	68 855	(40 459)	134 677	(27 844)	1 601 360
Dettes fournisseurs, passifs sur contrats et autres dettes	(2 003 089)	(122 258)	66 576	(135 294)	151 269	(2 042 796)
<b>Total</b>	<b>(309 733)</b>	<b>(57 508)</b>	<b>20 896</b>	<b>8 713</b>	<b>115 000</b>	<b>(222 631)</b>

- (1) Les impacts sur l'entrée de périmètre sont relatifs à l'acquisition des sociétés Stork, Beerenberg, Provincial Safety Services et Mercier.
  - (2) Les impacts en autres des créances clients, actifs sur contrats et autres créances correspondent principalement à un reclassement entre créances et dettes ;
- Les impacts en autres des dettes fournisseurs, passifs sur contrats et autres dettes correspondent à des variations qui sont présentées sur les flux de financement (compte courant) pour 62 M€.

## NOTE 10 STOCKS

En K€	31 août 2025			31 août 2024
	Brut	Provision	Net	Net
Stocks de matières premières	78 752	(15 176)	63 576	61 178
Stocks d'encours	11 666	(68)	11 598	21 486
Stocks de produits intermédiaires et finis	19 728	(1 837)	17 891	12 332
Stocks de marchandises	134 324	(8 584)	125 740	132 230
<b>Total Stocks nets</b>	<b>244 470</b>	<b>(25 665)</b>	<b>218 805</b>	<b>227 225</b>

Les effets cash du TFT « Tableau des flux de trésorerie » sur les stocks sont de 4 M€, cela correspond aux augmentations, diminutions des stocks de matériels d'échafaudages pour les opérations dites de « négoce » d'achats/ventes mais également des reclassements en immobilisations lorsque le matériel est dédié à la location.

### Provisions pour dépréciation des stocks

En K€	31 août 2024	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Autres	31 août 2025
Dépréciation Stocks Matières Premières	(16 136)	(1 923)	1 615	511	757	(15 176)
Dépréciation Stocks d'Encours	(19)	(48)	-	-	(0)	(68)
Dépréciation Stocks de Produits Finis	(1 100)	(69)	67	15	(750)	(1 837)
Dépréciation Stocks de Marchandises	(9 712)	(244)	2 273	90	(991)	(8 584)
<b>Total Dépréciation sur stocks</b>	<b>(26 967)</b>	<b>(2 285)</b>	<b>3 955</b>	<b>616</b>	<b>(984)</b>	<b>(25 665)</b>

## NOTE 11 CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

	En K€	31 août 2025	31 août 2024
Créances clients nets		787 533	770 925
Actifs sur contrat		477 114	452 176
Créance d'impôt exigible		68 236	28 808
Autres actifs courants		329 098	229 059
<i>dont Instruments financiers actifs</i>		91	6 704
<i>dont Paiements d'avance</i>		49 634	37 547
<b>Total créances clients et autres actifs courants en valeur nette</b>		<b>1 661 981</b>	<b>1 480 967</b>
<i>Dont Provisions pour créances douteuses et risque de non recouvrement</i>		(76 649)	(81 625)
<i>Dont Provisions sur autres actifs</i>		(19 280)	(21 710)

Conformément à la norme IFRS 15, les actifs sur contrat correspondent au droit du Groupe d'obtenir une contrepartie en échange de biens ou de services qu'il a fourni à un client quand ce droit est conditionné à un autre élément que l'écoulement du temps (par exemple l'exécution d'une autre obligation de performance).

La rubrique autres actifs courants comprend notamment, pour les montants les plus significatifs, les créances fiscales (autres que les créances d'impôts exigibles) pour 166 M€, les autres créances pour 70 M€ et les charges constatées d'avance pour 41 M€.

Les justes valeurs des créances clients et autres débiteurs correspondent aux valeurs comptables.

Les créances commerciales au 31 août 2025 sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

En K€	31 août 2025		31 août 2024	
	Montant brut	Pertes de valeur	Montant net	Montant net
<b>Créances commerciales non échues</b>	<b>495 159</b>	<b>(5 551)</b>	<b>489 607</b>	<b>449 540</b>
échues	-	-		
- depuis moins de 3 mois	169 386	(2 656)	166 730	239 433
- entre 3 mois et 6 mois	45 212	(984)	44 229	36 354
- depuis plus de 6 mois	154 425	(67 458)	86 967	45 598
<b>Créances commerciales échues</b>	<b>369 023</b>	<b>(71 097)</b>	<b>297 926</b>	<b>321 385</b>
<b>Total créances clients et comptes rattachées</b>	<b>864 182</b>	<b>(76 649)</b>	<b>787 533</b>	<b>770 925</b>

Les créances échues supérieures à 6 mois comprennent celles du groupe CAPE (29,9 M€), du groupe Endel (4,4 M€), du groupe Hertel (3,3 M€), du groupe Prezioso (8,1 M€), du groupe RMDK (10,7 M€) et du groupe Sparrows (9,4 M€). Les créances impayées restantes de plus de 6 mois (20 M€) sont réparties sur l'ensemble du groupe.

#### Variation de la provision sur créances clients

En K€	31 août 2025	31 août 2024
<b>Provision sur créances clients N-1</b>	<b>(81 625)</b>	<b>(81 126)</b>
Dotation nette	(19 194)	(23 467)
Reprise utilisée	28 378	22 347
Variation de périmètre	418	(1 151)
Ecart de conversion	4 853	1 771
Autres mouvements	(9 479)	-
<b>Provision sur créances clients N</b>	<b>(76 649)</b>	<b>(81 625)</b>

Les créances sont dépréciées individuellement et concernent notamment des contrats dans la région du Moyen-Orient et majoritairement à plus d'un an. Les autres mouvements correspondent à des provisions qui étaient présentées dans la valeur brute des créances clients au 31 août 2024 et qui ont été reclassées en provisions sur créances clients au 31 août 2025.

**NOTE 12 TRESORERIE ET ENDETTEMENT NET**

**12.1 Endettement brut**

En K€	31 août 2025	Répartition par échéance						31 août 2024
		Courant	Non-courant	31 août 2026	31 août 2027	31 août 2028	31 août 2029	
Crédit Syndiqué (1)	(1 140 000)	(325 000)	(815 000)		(815 000)			(1 628 000)
Emprunt obligataire (2)	(1 250 000)	-	(1 250 000)			(550 000)	(700 000)	(102 080)
Prêt Garanti par l'Etat (PGE) (3)	(82 940)	-						(2 415)
Autres emprunts	(30 839)	(4 655)	(26 183)	(4 951)	(4 230)	(16 863)	(139)	(10 469)
Concours bancaires	(1 936)	(1 936)	-					(15 437)
Autres dettes financières (4)	(18 731)	(16 268)	(2 462)	(2 462)				7 882
Frais d'émission d'emprunts	10 999	4 172	6 827	3 161	1 213	1 080	511	Dettes financières
Dettes financières	(2 513 447)	(426 627)	(2 086 820)	(4 252)	(818 017)	(15 783)	(549 628)	(699 138)
Dette de loyers (5)	(250 572)	(72 501)	(178 071)	(47 595)	(35 856)	(26 081)	(68 539)	(237 162)
Endettement brut	(2 764 020)	(499 129)	(2 264 891)	(51 847)	(853 874)	(41 864)	(1 317 305)	(1 987 690)

Le 21 mars 2025, Altrad Investment Authority a obtenu une ligne de crédit de 1 140 M€ remboursable in fine au 21 mars 2026 avec une extension de 6 mois + 6 mois possible à la demande de la société. La ligne de crédit a été remboursée en juin 2025.

**(1) Crédit syndiqué**

Les crédits bancaires sont souscrits en euros.

Au 31 Août 2025, le financement se décompose comme suit :

Tranche	Montant (M€)	Objet	Commentaires	Durée (ans)	Montant restant dû au 31/08/2025 (M€)	Montant restant dû au 31/08/2024 (M€)
<b>Crédit syndiqué de mai 2022 de 2 420 M€</b>						
A	1 370	Refinancer l'endettement existant	Tirage intégral à la signature échéancier de remboursements: 100 M€ mai 2023 130 M€ mai 2024 150 M€ mai 2025 250 M€ mai 2026 740 M€ mai 2027	5	990	1 140
B	550	Bridge financement acquisitions	Tirage par tranches 2 + 1 an+ extension 6 mois 2 fois	-	488	
C	200	Financer la croissance	Tirage disponible 150 M€ échéancier de remboursements: 75 M€ mai 2026 75 M€ mai 2027	5	150	non tiré
D	300	Financer les besoins généraux du Groupe (BFR)	Tirage par tranches remboursement in fine mai 2027	5	non tiré	non tiré
<b>TOTAL</b>	<b>2 420</b>				<b>1 140</b>	<b>1 628</b>

\* Le tirage disponible pour financer la croissance externe a été réaménagé en mars 2025 : le montant initial de 200 M€ est passé à 150 M€ avec deux échéances identiques de 75 M€ en mai 2026 et mai 2027 comme indiqué ci-dessus.

L'emprunt bancaire (crédit syndiqué) détaillé ci-dessus, comporte une clause imposant le respect d'un ratio financier (dette financière nette / EBE proforma) devant être inférieur à 3. Le non-respect de ce ratio donne aux prêteurs concernés la faculté d'exiger le remboursement anticipé de leurs concours. Au 31 août 2025, le Groupe respecte ce ratio (inférieur à 1.5).

#### (2) Emprunt obligataire

Le Groupe a émis deux emprunts obligataires cotés sur le marché Euronext le 23 juin 2025 :

- 550 M€ dont l'échéance est le 23 juin 2029 au taux annuel de 3.704%,
- 700 M€ dont l'échéance est le 23 juin 2032 au taux annuel de 4.23 %.

#### (3) Prêt Garanti par l'Etat (PGE)

Le Groupe a obtenu un prêt Garanti par l'Etat (PGE) le 20 mai 2020, ayant permis de lever des fonds à hauteur de 159,5 M€. Le Groupe a choisi l'option de remboursement comme suit : 12% du capital pendant 5 ans à compter de l'exercice 2021/2022 et le solde de 40% la sixième année.

#### (4) Autres dettes financières

Les autres dettes financières de 18,7 m € comprennent les intérêts courus sur emprunts de la période pour 16,1 M€ et une dette de 2,6 M€ envers un actionnaire minoritaire d'une filiale en Arabie Saoudite

#### (5) Dette de loyers

Conformément à IFRS 16, les contrats répondant à la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 (contrat conférant le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période déterminée moyennant une contrepartie) génèrent la comptabilisation chez le preneur d'un passif locatif (dette de loyer) au titre de la valeur actuelle des engagements portant sur le paiement des loyers futurs.

##### Variation de la dette de loyer sur la période

En K€	Dette de loyer court terme	Dette de loyer long terme	Total
<b>Solde 31 août 2023</b>	<b>(58 215)</b>	<b>(169 772)</b>	<b>(227 986)</b>
Augmentation sans impact de trésorerie	(25 361)	(60 202)	(85 563)
Remboursement	67 380	9 066	76 445
Effets de variation de périmètre	(218)	60	(157)
Sortie sans impact de trésorerie	9 060	366	9 426
Effets des variations de change	(328)	(1 404)	(1 731)
Reclassement	(52 115)	50 620	(1 495)
Autres	(5 153)	(947)	(6 101)
<b>Solde 31 août 2024</b>	<b>(64 950)</b>	<b>(172 213)</b>	<b>(237 162)</b>
Augmentation sans impact de trésorerie	(15 607)	(44 298)	(59 906)
Remboursement	76 762	2 588	79 350
Effets de variation de périmètre	(1 750)	(10 499)	(12 249)
Sortie sans impact de trésorerie	4 475	0	4 475
Effets des variations de change	(12 642)	(8 453)	(21 095)
Reclassement	(54 744)	63 584	8 840
Autres	(4 044)	(8 781)	(12 825)
<b>Solde 31 août 2025</b>	<b>(72 501)</b>	<b>(178 071)</b>	<b>(250 572)</b>

L'augmentation sans impact de trésorerie concerne notamment le groupe Beerenberg pour 7,6 M€ et Stork 3,5 M€.

Les sorties sans impact de trésorerie représente les contrats quitté en cours d'exercice et concernent Endel pour 2 M€, des entités du groupe Cape pour 1 M€, et Altrad Services BV pour 0,5 M€.

#### 12.2 Trésorerie nette

Les équivalents de trésorerie pour 496 M€ sont constitués essentiellement de DAT (Dépôts à Terme) rémunérés à taux fixes ou progressifs en fonction des durées de placements, dont 474 M€ pour AIA, 18,5 M€ pour l'Angola, 1 M€ pour Prezicon.

La trésorerie affectée (restricted cash) courante s'élève à 44,3 M€ et concerne principalement la trésorerie allouée à la provision pour maladies professionnelles au Royaume-Uni (voir Note 2.3) dans le cadre d'un « Scheme of Arrangement » (accord juridique dédié à la gestion des risques relatifs aux maladies professionnelles), dont les fonds sont disponibles à cet uniquement usage.

Au 31 août 2025, la trésorerie nette des concours bancaires courants s'élève à 1 812,2 M€ à la clôture contre 1 183,4 M€ à l'ouverture.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, le montant de la trésorerie nette exclut le restricted cash pour 44,3 M€ et s'élève donc à 1 768 M€ à la clôture contre 1 136 M€ à l'ouverture.

En K€	31 août 2025	Répartition par échéance						31 août 2024
		Courant	Non-courant	31 août 2026	31 août 2027	31 août 2028	31 août 2029	
Equivalent de trésorerie	495 503	495 503	-					109 175
Disponibilités	1 274 412	1 274 412	-					1 037 020
Restricted cash	44 304	44 304	-					47 626
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	1 814 220	1 814 220	-					1 193 821
Concours bancaires	(1 936)	(1 936)	-					(10 469)
Trésorerie nette des concours bancaires	1 812 284	1 812 284	-	-	-	-	-	1 183 352
Trésorerie nette	1 814 220	1 814 220						-
								1 193 821

### 12.3 Endettement net

En K€	31 août 2025	Répartition par échéance						31 août 2024
		Courant	Non-courant	31 août 2026	31 août 2027	31 août 2028	31 août 2029	
Endettement brut	(2 764 020)	(499 129)	(2 264 891)	(51 847)	(853 874)	(41 864)	(1 317 305)	(1 987 690)
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	1 814 220	1 814 220						1 193 821
Endettement net	(949 799)	1 315 091	(2 264 891)	(51 847)	(853 874)	(41 864)	(1 317 305)	(793 869)

### 12.4 Variation de l'endettement financier

En K€	31 août 2024	Flux de trésorerie	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	Autres mouvements (*)	31 août 2025
Dettes financières courantes hors concours bancaires (A)	(1 734 192)	250 617	(4 535)	177	1 063 241	(424 691)
Dettes financières non courantes (B)	(5 858)	(987 271)	(28 829)	3 971	(1 068 830)	(2 086 818)
Dette de loyers	(237 162)	77 961	(12 249)	6 046	(85 169)	(250 572)
Endettement brut	(1 977 213)	(658 693)	(45 612)	10 195	(90 758)	(2 762 080)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (C)	1 193 821	620 399				1 814 220
Concours bancaires (D)	(10 469)	8 533				(1 936)
Endettement net	(793 869)	(29 761)	(45 612)	10 195	(90 758)	(949 799)
Déduction restricted cash (E)	47 626		(3 322)			44 304
Variation trésorerie TFT (C + D - E)	1 135 726	632 254	0	0	0	1 767 980
Autres fonds actionnaires (G)			759			
Encassements et remboursements d'emprunts TFT (A + B + G)		(735 895)				

(\*) : Les autres mouvements correspondent, conformément à IAS 1, à l'annulation du reclassement en dette courante des crédits syndiqués pratiqué au 31 août 2024. En effet, au 31 août 2024, conformément à IAS 1, le crédit syndiqué et le PGE sont présentés en dettes financières courante en raison d'un bris d'une obligation contractuelle (cf Note 1.2.1) telle que définie dans le contrat de crédit Syndiqué de mai 2022 pour lequel un waiver a été obtenu auprès des partenaires bancaires postérieurement à la clôture de l'exercice. L'obtention de l'accord de waiver a été reçue le 28 mars 2025 pour le crédit Syndiqué et le 31 mars 2025 pour le PGE, cette dette est désormais non-courante pour les échéances de plus d'un an.

Les variations de périmètre sur la période concernent principalement l'acquisition du groupe Beerenberg et Mercier sur la période.

### 12.5 Autres fonds actionnaires

en K€	Autres fonds actionnaires	31 août 2025	31 août 2024
ORA y compris intérêts	13 663	12 765	
OBSA	7 941	7 935	
Total	21 604	20 700	

#### OBSA et ORA émis au cours de l'exercice 2014/2015

Le 30 septembre 2023, la dernière échéance relative au rachat des 89,1% des OBSA, ORA 2015 et OBSA, ORA 2016, détenus par

ses titulaires (FPCI ETI 2020, Crédit Mutuel Equity SCR, BNP Paribas Développement et Crédit Mutuel Capital) a été remboursée pour un montant de 27,3 M€.

Le montant restant dû au 31 août 2025 correspond à la part d'Arkea qui n'a pas souhaité un remboursement anticipé, et dont l'échéance a été reportée en mai 2027.

#### Traitements comptables

Les OBSA/ ORA sont comptabilisés au coût amorti.

## 12.6 Actifs et passifs financiers par catégorie

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9. La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale.

La juste valeur est déterminée, soit :

- En fonction des prix cotés sur un marché actif (niveau 1) ;
- A partir de techniques de valorisation interne faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbes de taux...), les valorisations issues de ces modèles sont ajustées afin de tenir compte d'une évolution raisonnable du risque de crédit du Groupe ou de la contrepartie (niveau 2) ;
- A partir de techniques de valorisation interne intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables (niveaux 3).

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers du Groupe, regroupés selon les catégories définies par la norme IFRS 9 au 31 août 2025 (en milliers d'euros) :

Actifs au 31 août 2025	Catégories d'actifs financiers à la juste valeur			Mode de détermination de la juste valeur			
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs à la juste valeur par réserves	Actifs financiers au coût amorti (1)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation non consolidés	169			169			169
Dépôts et cautions versés		15 987	15 987		N/A (2)		
Autres actifs non courants		25 635	25 635		N/A (2)		
Créances clients net		787 533	787 533		N/A (2)		
Autres actifs courants		874 456	874 456		N/A (2)		
Instruments dérivés actifs	91			91			91
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie		1 814 220	1 814 220		N/A (2)		
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>0</b>	<b>3 517 831</b>	<b>3 518 091</b>	<b>0</b>	<b>91</b>	<b>169</b>

Passifs au 31 août 2025	Catégories de passifs financiers à la juste valeur			Mode de détermination de la juste valeur			
	Passifs à la juste valeur par résultat	Passifs à la juste valeur par réserves	Passifs financiers évalués au coût amorti (1)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Autres fonds actionnaires	21 604	(0)	21 604		N/A (2)		
Dettes financières et dettes de loyers		2 764 019	2 764 019		N/A (2)		
Autres passifs non courants		99 522	99 522		N/A (2)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		975 977	975 977		N/A (2)		
Dettes de put option	22 922			22 922			22 922
Autres passifs et impôts courants		1 135 679	1 135 679		N/A (2)		
<b>Total</b>	<b>44 526</b>	<b>0</b>	<b>4 975 196</b>	<b>5 019 722</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 922</b>

- (1) Les justes valeurs des créances clients, des dettes fournisseurs courantes, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts et cautions versés, et des dettes financières courantes ayant une échéance inférieure à un an sont considérées comme une bonne approximation de leur valeur comptable.
- (2) Le niveau de juste valeur n'est pas fourni dans la mesure où la valeur nette comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

## **NOTE 13 ENGAGEMENTS HORS BILAN**

---

### **13.1 Engagements financiers**

en K€	<b>31 août 2025</b>	<b>31 août 2024</b>
Cautions en garanties de tiers	282 024	293 132
Autres engagements	80 000	106 500
<b>Engagements donnés</b>	<b>362 024</b>	<b>399 632</b>
Cautions reçues (1)	393 747	396 124
<b>Engagements reçus</b>	<b>393 747</b>	<b>396 124</b>

- (1) Le Groupe dispose également des lignes disponibles souscrites auprès d'établissements financiers dont 150M€ sur deux lignes syndiquées et 240 M€ sur d'autres lignes négociées en bilatéral, afin de délivrer des garanties nécessaires à l'obtention et l'exécution des contrats (garanties de performance, de bonne fin de paiement d'avance, de soumission aux appels d'offres).

### **13.2 Ventes avec clause de réserve de propriété**

Les conditions générales et spéciales de ventes garantissent à certaines sociétés du Groupe la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral des sommes qui leur sont dues. Par conséquent, certaines des créances figurant au poste clients et résultant de la vente de produits fabriqués et de marchandises sont assorties de cette clause.

## **NOTE 14 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

---

Conformément à ses obligations de couverture prévues dans le contrat de crédit syndiqué 2022 (minimum 60% de l'encours sur 36 mois), le groupe a souscrit 3 contrats de CAP pour garantir 75% de l'encours de la tranche 1 (1 370 M€).

Les caractéristiques de ces CAP sont les suivantes :

	CAP	CAP	CAP
Date de souscription	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
Période de garantie	02/05/2022- 02/05/2025	02/05/2022- 02/05/2025	02/05/2022- 02/05/2025
Notionnel	342,5 M€	342,5 M€	342,5 M€
Taux garanti	1,5%	1,5%	1,5%
Taux de marché	EUR3M	EUR3M	EUR3M
Prime payée	0,7145% prime lissée selon l'échéancier trimestriel	0,7145% prime lissée selon l'échéancier trimestriel	0,7102% prime lissée selon l'échéancier trimestriel

Au 31 août 2025, les contrats de CAP sont arrivés à terme.

## **NOTE 15 ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)**

Le rapport de développement durable est inclus dans le rapport annuel et disponible sur le site internet du groupe. Il est préparé conformément aux exigences de la CSRD.

## **NOTE 16 DESCRIPTION DES RISQUES MACROECONOMIQUES**

Compte tenu de la nature de ses activités, du contexte macroéconomique dans lequel il opère et de son importante empreinte internationale, le Groupe est déterminé à gérer avec succès les risques existants et émergents auxquels il doit faire face. C'est une condition préalable pour assurer le développement durable à long terme de nos activités et de nos objectifs stratégiques. La gestion des risques implique l'acceptation d'un degré raisonnable de risque, auquel aucune entreprise n'échappe, dans un cadre de gouvernance qui gère les risques pour en réduire l'impact potentiel.

Le système de gestion des risques du Groupe est régulièrement révisé, au fur et à mesure de sa maturation et de son imbrication toujours plus intrinsèque à toutes les activités de l'organisation. Les principaux risques opérationnels sont contrôlés au moyen de notre structure organisationnelle matricielle, qui intègre plusieurs niveaux d'inspection et de prise en charge. Avec la structure opérationnelle allégée du Groupe, nos lignes de communication ouvertes et nos interactions transversales au quotidien, le flux des informations pertinentes est évalué tout au long de l'année, afin de tenir compte de l'évolution des risques et des plans de correction.

Si le groupe dispose d'un cadre global de gouvernance des risques, nos filiales opérationnelles implémentent également leurs propres plans de gestion des risques. Cette duplication permet de mettre en œuvre une approche globale à l'échelle du Groupe, tout en prenant des mesures localisées, spécifiques à un pays ou à un marché.

Le cadre de gouvernance des risques du Groupe est déterminé par son Comité exécutif. C'est à lui que revient la responsabilité globale de la gestion des risques et c'est lui qui établit l'approche du Groupe en matière de risques, à l'inclusion du calibrage du risque acceptable (Risk Appetite). Il dirige la méthodologie de prise en charge, de surveillance et d'atténuation des risques, tout en ayant la responsabilité du contrôle de l'efficacité du système de gestion des risques du Groupe. Le Comité exécutif bénéficie de l'apport de son propre service d'audit interne, du service de Contrôle du Groupe et de l'équipe de Trésorerie du Groupe. Son objectif est de s'assurer que le niveau de risque acceptable du Groupe, pondéré par ses objectifs stratégiques et à long terme, est établi à un niveau approprié. Le Comité exécutif a pleine connaissance de l'historique du Groupe et de l'approche prudente adoptée par le Conseil d'administration et les actionnaires. Il met ainsi en pratique une politique de prudence en matière de gestion des risques, notamment dans les domaines identifiés comme étant à haut risque, et plus particulièrement : les risques liés à la réputation et à l'éthique ; la diversification géographique et sectorielle des clients ; la gestion de la trésorerie et la prudence en matière de ratios d'endettement. Des responsables des risques sont désignés au sein de l'organisation, et des structures de réduction des risques et d'assurance sont mises en place lorsque la direction estime que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour une gestion adéquate des risques.

Le tableau ci-après identifie les principaux risques que le Groupe doit prendre en compte, en indiquant les mesures d'atténuation et d'assurance à engager.

Type de risque	Description	Mesures d'atténuation et d'assurance
Concurrence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concurrence intense sur les marchés des équipements et services, s'intensifiant en période de ralentissement économique.</li> <li>Réduction des marges.</li> <li>Perte de contrats et de parts de marché.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orientation stratégique sur les contrats récurrents à long terme.</li> <li>Faire évoluer l'offre de services pluridisciplinaire, innover sur les produits, afin de se différencier.</li> <li>Renforcer le contrôle des dépenses afin de faire profiter les clients des économies réalisées.</li> </ul>
Responsabilité sociale des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>Importance croissante de la RSE dans les appels d'offres et sur les marchés financiers.</li> <li>Atteintes à la réputation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en avant de la raison d'être du Groupe : construire un monde durable.</li> <li>Développement en continu d'une stratégie RSE et importance de la citoyenneté d'entreprise.</li> </ul>
Crédit	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque de contrepartie lié aux activités commerciales, notamment dans les économies émergentes ou au cours de ralentissements économiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autorisation préalable requise pour l'ouverture de comptes clients.</li> <li>Surveillance des ratings clients.</li> <li>Suivi rigoureux des impayés, avec gestion proactive des débiteurs.</li> </ul>

Concentration des clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépendance à un petit nombre de clients impliquant un impact élevé en cas de perte d'un client important.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie de diversification de la clientèle, des secteurs d'activité et des zones géographiques.</li> <li>Programmes de gestion des comptes clés destinés à entretenir la solidité et la profondeur des relations.</li> <li>Majorité de relations à long terme avec contrats à long terme.</li> <li>Positionnement comme fournisseur de premier rang pour les principaux clients.</li> </ul>
Éthique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque de corruption et de comportements contraires à l'éthique et aux règles de concurrence.</li> <li>Risque d'esclavage moderne au sein de nos équipes ou chez nos fournisseurs.</li> <li>Sanctions pénales et financières, atteinte à la notoriété.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen exhaustif du cadre de référence du Groupe en matière d'intégrité et d'éthique opérationnelle.</li> <li>En conformité avec les exigences de la loi Sapin 2, le Groupe est amené à effectuer des enquêtes internes en lien avec d'éventuelles alertes, et peut être amené, le cas échéant, à coopérer avec les autorités.</li> <li>Cartographie des risques, formation et audit des procédures et de la culture de conformité.</li> <li>Audits ciblés sur l'esclavage moderne et la lutte contre la corruption.</li> <li>Définition des indicateurs clés de performance (KPI) dans le cadre des examens annuels des performances.</li> </ul>
Croissance externe	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les plans stratégiques de croissance du groupe exigent une rentabilité soutenue et la stabilité des taux d'endettement.</li> <li>Paradoxe de la croissance : la croissance est une nécessité mais comporte des risques d'intégration et des risques opérationnels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien par le Groupe d'un taux d'endettement hors impact IFRS16 net / EBITDA inférieur à 1.2.</li> <li>Le Groupe a développé une expertise en matière d'acquisition d'entités via : <ul style="list-style-type: none"> <li>La génération de synergies pour atteindre les objectifs et libérer de la trésorerie, tout en respectant la culture des entreprises acquises.</li> <li>L'intégration des managers du Groupe à la réussite des acquisitions et au développement durable du Groupe.</li> </ul> </li> </ul>
Santé, sécurité et environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque de dommages corporels pour les membres du personnel.</li> <li>Risque pour la réputation et risque commercial en cas d'accident.</li> <li>Risques au civil ou au pénal pour les dirigeants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipes de sécurité dans toutes les unités opérationnelles, avec service HSEQ dédié au niveau du Groupe pour auditer, encadrer, former et garantir une forte culture de la sécurité au sein du Groupe.</li> <li>Politiques et audits environnementaux visant à minimiser l'impact des activités sur l'environnement.</li> </ul>
Systèmes informatiques et cybersécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques de piratage.</li> <li>Obligations réglementaires en matière de protection des données et des réseaux.</li> <li>Obsolescence des systèmes.</li> <li>Solutions de sauvegarde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certification « <i>Cyber essentials</i> ».</li> <li>Patch utilisé sur le matériel informatique.</li> <li>Utilisation des antivirus et des filtres URL les plus récents.</li> <li>Implémentation de procédures sécurisées pour la validation des paiements.</li> </ul>
Taux d'intérêt et de change	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques relatifs aux taux d'intérêt et de change.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le risque de change est limité car les flux de trésorerie se font dans la même monnaie pour une filiale donnée.</li> <li>La majorité de la dette financière est à taux fixe, ou est localisée sur des marchés stables où le risque de fluctuations matérielles est limité.</li> <li>Un paiement en dollar ou en euro est privilégié dans les pays où la monnaie n'est pas facilement convertible ou est soumise à un risque de dépréciation importante.</li> </ul>
Liquidité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capacité à financer toutes les obligations de remboursement de la dette.</li> <li>Nécessité de financer les cycles de fonctionnement du Groupe.</li> <li>Garantie que les liquidités sont maintenues dans la holding et non dans les filiales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La dette globale du Groupe est centralisée au sein de la holding, qui négocie avec les filiales leur financement de moyen et de court terme.</li> <li>Les instruments de la dette sont gérés avec soin pour garantir une répartition des échéances, avec des révisions régulières de la structuration de la dette.</li> <li>Politique de trésorerie prudente, avec maintien d'une trésorerie disponible de l'ordre de 500 millions d'euros.</li> <li>Gestion centralisée de la trésorerie et rapatriement des liquidités vers la holding.</li> </ul>

Pandémie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact économique de la contraction de la demande de services et de produits.</li> <li>Impact des quarantaines sur la productivité et la main d'œuvre disponible.</li> <li>Santé et sécurité de nos équipes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveillance des principaux indicateurs économiques et réactivité aux variations du marché.</li> <li>Négociations des coûts du chômage technique avec les clients ; planification des besoins à venir en mobilisation.</li> <li>Entretien d'une culture de la santé/sécurité, respect des consignes sanitaires, y compris les quarantaines et le télétravail, le cas échéant.</li> </ul>
Contexte politique et macroéconomique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact des variations des prix des produits de base sur la demande et les dépenses des clients.</li> <li>Fluctuations monétaires.</li> <li>« Faits du Prince » / Instabilité politique / guerre / risque législatif et réglementaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie de diversification de la clientèle, des secteurs d'activité et des zones géographiques.</li> <li>Concentration stratégique sur les dépenses d'entretien récurrentes obligatoires, moins soumises aux variations de prix.</li> <li>Contrats conclus principalement en devises locales et/ou en dollars, pour les dépenses locales.</li> <li>Examen régulier des risques politiques et alerte en période d'instabilité ou de guerre.</li> </ul>
Matières premières	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fortes fluctuations des prix des matières premières, dont l'acier, l'aluminium et le zinc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des achats à terme par une équipe spécialisée.</li> <li>Service Acquisitions dédié afin d'optimiser les achats.</li> <li>Adaptation de la tarification des produits aux fluctuations.</li> </ul>

#### Sensibilité au taux d'intérêt

Au 31 août 2025, la dette est répartie par type de taux de la façon suivante :

En K€	31 août 2025	31 août 2024
<i>Emprunts à taux fixe</i>	1 280 839	2 415
<i>Emprunts à taux variable (1)</i>	1 222 940	1 730 080
<b>Total</b>	<b>2 503 779</b>	<b>1 732 495</b>

(1) Le groupe considère son exposition au risque de taux d'intérêt comme limitée. Les emprunts à taux variable dépendent du taux Euribor 3 mois qui s'est élevé en moyenne à 3.84 % sur l'exercice 2024/2025.

#### Sensibilité au taux de conversion

Le chiffre d'affaires est réalisé à hauteur de près de 31 % dans la zone euro. Pour les autres devises, le risque de change est limité car les flux de trésorerie se font principalement dans la même monnaie pour une filiale donnée. Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par devise.

en K€	31 août 2025	31 août 2024
Euro	1 868 979	1 892 479
Livre sterling	1 973 970	1 648 165
Dollar australien	340 887	396 161
Riyal saoudien	130 899	128 680
US Dollar	180 700	193 684
Autres devises	1 446 714	1 193 074
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>5 942 149</b>	<b>5 452 243</b>

#### Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la capacité du Groupe à disposer de ressources financières afin de faire face à ses engagements. La liquidité brute de l'entreprise est définie comme l'ensemble de la trésorerie nette disponible. La liquidité nette soustrait à la liquidité brute les besoins de financements courants. Le Groupe pourrait être exposé à un risque de liquidité et ne pas disposer des ressources financières pour faire face à ses engagements contractuels (remboursement de la dette) et financer son cycle d'exploitation et d'investissement.

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières à leur échéance (voir note 12 « Trésorerie et Endettement net »). L'approche du Groupe en matière de gestion de la liquidité consiste à s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour faire face à ses engagements à l'échéance, dans des conditions normales et dégradées, sans encourir des pertes

inacceptables ni nuire à la réputation du Groupe. Le Groupe a estimé ses sorties de trésorerie contractuelles anticipées, y compris les intérêts à payer sur ses emprunts bancaires et ses contrats de location.

La gestion opérationnelle de la liquidité et le financement sont assurés par la Direction Financière du Groupe. Cette gestion passe par la centralisation des financements significatifs dans le but d'optimiser la liquidité et la trésorerie. La dette globale du Groupe est centralisée au sein de la holding qui négocie avec les filiales leur financement à moyen et court terme. Les ratios d'endettement sont maintenus à un niveau bas et les contrats de dette sont diversifiés. Le Groupe négocie des maturités de plus de 5 ans et des crédits in fine. Le Groupe maintient une position de cash moyenne globale de l'ordre de 700 M€.

Le Groupe se finance à travers les marchés obligataires nationaux, ainsi que sur des emprunts syndiqués bancaires (cf. note 12 « Trésorerie et endettement net »). Le tableau présenté en Note 12.1 présente un détail des échéances futures de l'endettement net par date de maturité.

Le tableau ci-dessous détaille les liquidités nettes des dettes financières courantes :

En milliers d'euros	Au 31 août 2025	Au 31 août 2024
Equivalents de trésorerie	495 503	109 175
Trésorerie disponible (hors restricted cash, cf note 12.1)	1 274 412	1 037 020
Concours bancaires courants	(1 936)	(10 469)
<b>TOTAL DES LIQUIDITES NETTES</b>	<b>1 767 979</b>	<b>1 135 725</b>
Passifs financiers courants (hors concours bancaires courants)	(497 193)	(1 799 150)
<b>TOTAL DES LIQUIDITES NETTES DES DETTES FINANCIERES COURANTES</b>	<b>1 270 787</b>	<b>(663 424)</b>

Certains emprunts bancaires souscrits et détaillés en Note 12, comportent des clauses imposant le respect d'un ratio financier (Dette financière nette / EBITDA). Le non-respect du ratio fixé donne aux prêteurs concernés la faculté d'exiger le remboursement anticipé de leurs concours. Ce ratio doit être inférieur à 3. Au 31 août 2025, il est légèrement supérieur à 1.

#### Gestion du capital

La politique du Groupe est de maintenir une base de capital saine pour soutenir la croissance future et maximiser la valeur pour les actionnaires. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut, sous certaines conditions, ajuster le montant des dividendes à payer aux actionnaires, rendre le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

#### **NOTE 17 CAPITAUX PROPRES**

##### **17.1 Distribution de dividendes**

Altrad Investment Authority a distribué un acompte sur dividende d'un montant de 30 503 k€ lors du conseil d'administration du 17 juin 2024 et de 30 503 k€ lors du conseil d'administration du 23 juillet 2024. L'assemblé Générale du 4 avril 2025 d'Altrad Investment Authority a approuvé les comptes clos le 31 août 2024 et distribué 61 M€ complémentaires de dividendes.

Altrad Investment Authority a distribué un acompte sur dividende d'un montant de 108 455 k€ lors du conseil d'administration du 24 juin 2025.

## 17.2 Composition du capital social

	Nombre	Valeur Nominale	Montant
<b>Actions composant le capital social au début de l'exercice</b>	<b>3 397 824</b>	<b>100 euros</b>	<b>339 782 400</b>
Actions émises pendant l'exercice	-	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-	-
<b>Actions composant le capital social en fin d'exercice</b>	<b>3 397 824</b>	<b>100 euros</b>	<b>339 782 400</b>

La répartition du capital au 31 août 2025 est la suivante :

Actionnaires	31 août 2025		31 août 2024	
	Nombre de parts détenues	% détention	Nombre de parts détenues	% détention
Altrad Participations	2 625 634	77,27%	2 625 634	77,27%
Altrad Capico	668 731	19,68%	668 731	19,68%
Arkéa Capital Partenaire SLP	65 242	1,92%	65 242	1,92%
Tikeau Capital	16 310	0,48%	16 310	0,48%
NYX AG Partners	13 286	0,39%	13 286	0,39%
Autres	8 621	0,25%	8 621	0,25%
<b>TOTAL</b>	<b>3 397 824</b>	<b>100,00%</b>	<b>3 397 824</b>	<b>100,00%</b>

## 17.3 Intérêts non assortis de contrôle

Au 31 août 2025, compte tenu de l'existence de clauses de rachat des intérêts non assortis de contrôle (« put options ») conduisant à ne pas reconnaître les intérêts non assortis de contrôle liés (cf. Note 2.1.2), les principales contributions à ce poste sont issues de :

En K€	% des intérêts non assortis de contrôles	31 août 2025		31 août 2024	
		Intérêts minoritaires	Dont Résultat 2025	% des intérêts non assortis de contrôles	Intérêts minoritaires
Altrad Asia (*)		-	-	20%	2 037
Altrad Coffrages et étalements	2%	175	(4)	2%	311
Hertel Yanda	49%	2 893	137	49%	3 736
Groupe Cape	N.A.	(132)	4 355	N.A.	4 552
Groupe Prezioso	N.A.	(534)	839	N.A.	(330)
Socar Cape LLC	51%	7 109	1 377	51%	7 460
Cerap	51%	5 195	436	51%	4 657
Insulation Painting & Engineering Services Limited	10%	1 169	917	10%	271
MainTech AS	49%	1 894	407	49%	1 583
Babcock Gen. Contracting & M S	49%	(21 543)	(695)	49%	(21 964)
Altrad Babcock fo Oil and Gas Services WLL	49%	3 523	1 799	49%	1 921
Autres		972	838	N.A.	520
<b>Total Intérêts non assortis de contrôle</b>		<b>722</b>	<b>10 406</b>		<b>4 754</b>
					<b>15 881</b>

(\*) Voir note 1.1.2 Opération sur le périmètre existant

Le tableau suivant présente les informations relatives aux sociétés dans lesquelles le groupe reconnaît des intérêts non assortis de contrôle significatifs.

En K€	SOCAR Cape LLC (1)	Cape East Limited Co W.L.L (2)	Shanghai Hertel Yanda Installation Engineering Co.Ltd. (3)	Altrad Babcock fo Oil and Gas Services WLL (4)	CERAP (5)	En K€	SOCAR Cape LLC (1)	Cape East Limited Co W.L.L (2)	Shanghai Hertel Yanda Installation Engineering Co.Ltd. (3)	Altrad Babcock fo Oil and Gas Services WLL (4)	CERAP (5)
	31 août 2025						31 août 2024				
Chiffre d'affaires	33 571	138 580	19 140	66 313	29 522	Chiffre d'affaires	48 959	609 398	19 896	37 260	28 481
Actifs non courants	3 512	23 647	(9 009)	290	(1 114)	Actifs non courants	4 188	75 264	(9 704)	1 093	(783)
Actifs courant	27 280	41 614	11 040	13 074	10 889	Actifs courant	20 311	266 185	17 029	14 553	11 063
Passifs non courants	72	22 508	271	799	1 944	Passifs non courants	-	4 177	6 473	701	401
Passifs courants	16 780	39 837	5 220	6 945	2 170	Passifs courants	(1 238)	13 450	(58 616)	12 505	442

- (1) La société Socar Cape LLC a payé des dividendes sur l'exercice 2025 pour 1,3 M€. Le pourcentage de résultat attribuable aux intérêts non assortis de contrôle varie en raison des résultats et des décisions du partenaire.
- (2) La société Cape East Limited Co W.L.L a versé des dividendes au 31 août 2025 pour 7,1 M€. Le pourcentage de résultat attribuable aux intérêts non assortis de contrôle varie principalement en raison des résultats et des décisions du partenaire.
- (3) La société Hertel Yanda a une baisse de son activité et du résultat net sur la période.
- (4) La société Altrad Babcock for Oil and Gas Services WLL a une forte augmentation de chiffres d'affaires sur la période en raison d'un contrat important d'arrêt d'opération qui a lieu une fois tous les deux ans.
- (5) La société CERAP connaît une reprise de son chiffre d'affaires sur l'exercice 2025 lié aux politiques de production de la société compte tenu des activités en rapport avec l'industrie nucléaire.

#### **NOTE 18 PROVISIONS POUR RISQUES ET AVANTAGES SOCIAUX**

en K€	31 août 2025	31 août 2024
Provisions pour avantages sociaux, non courants	61 118	71 362
Provisions pour risques & charges, non courants	346 714	386 354
<i>dont provisions pour maladies professionnelles</i>	109 008	130 494
<i>dont provisions pour perte sur contrats</i>	2 342	849
<i>dont provisions pour risques fiscaux</i>	173 609	172 980
<i>dont autres provisions pour risques et charges</i>	61 756	82 032
<b>Provisions et avantages sociaux, non courants</b>	<b>407 832</b>	<b>457 716</b>
Provisions pour avantages sociaux, courants	964	3 461
Provisions pour risques & charges, courants	125 495	69 230
<i>dont provisions pour maladies professionnelles</i>	34 265	9 361
<i>dont provisions pour perte sur contrats</i>	24 827	24 484
<i>dont provisions pour risques fiscaux</i>	9 403	10 491
<i>dont autres provisions pour risques et charges</i>	57 000	24 893
<b>Provisions et avantages sociaux, courants</b>	<b>126 459</b>	<b>72 690</b>
<b>Total Provisions et avantages sociaux</b>	<b>534 291</b>	<b>530 407</b>

en K€	31 août 2025	31 août 2024
Provisions pour avantages sociaux non courantes	61 118	71 362
Provisions pour risques & charges, non courantes	346 714	386 354
<b>Provisions non courantes</b>	<b>407 832</b>	<b>457 716</b>
Provisions des engagements à long terme aux salariés, courantes	964	3 461
Provisions pour risques & charges, courantes	125 495	69 230
<b>Provisions courantes</b>	<b>126 459</b>	<b>72 690</b>
<b>Total Provisions et avantages sociaux</b>	<b>534 291</b>	<b>530 407</b>

Le poste "Provisions pour avantages sociaux" intègre les provisions constatées en consolidation conformément à IAS 19 révisée pour les avantages au personnel postérieurs à l'emploi, tels que engagements de retraite, médailles du travail, jubilées...

Les principaux éléments sont détaillés, dans la note 18.1 ci-après, relative aux « Provisions des engagements à long terme aux salariés ». Le poste « Provisions pour risques » correspond aux différents litiges ou risques que le Groupe a jugé utile de provisionner conformément aux règles de prudence, ainsi qu'aux frais de procédures et honoraires y afférant. Les principaux éléments sont détaillés, dans la note 18.2 ci-après, relative aux « Provisions pour risques ».

## 18.1 Variation des provisions des engagements à long terme aux salariés

Au 31 août 2025, ces engagements sont réévalués à partir des projections réalisées au 31 août 2025 et ne font pas l'objet d'écart significatif sur l'exercice.

### Affaire Virgin Media au Royaume-Uni

En juin 2023, la Haute Cour du Royaume-Uni a jugé que les modifications apportées au régime de Virgin Media étaient invalides parce que l'actuaire du régime n'avait pas fourni le certificat nécessaire en vertu de l'article 37. Si elle est confirmée, la décision de la Haute Cour du Royaume-Uni pourrait avoir des implications plus larges, affectant d'autres régimes qui ont été sous-traités sur une base salariale et qui ont été modifiés entre avril 1997 et avril 2016. Virgin Media a fait appel de la décision. Le 25 juillet 2024, la Cour d'appel a confirmé la décision de la Haute Cour selon laquelle la confirmation écrite de l'actuaire était requise pour les modifications des prestations de services futurs ainsi que des prestations de services passés. Si la confirmation écrite de l'actuaire n'a pas été obtenue, la modification proposée est nulle et sans effet. Le régime a fait l'objet d'une sous-traitance jusqu'au 31 mars 2010 et des modifications ont été apportées au cours de la période considérée. En tant que telle, cette décision pourrait avoir des implications pour le Groupe.

Le 5 juin 2025, le gouvernement britannique a annoncé son intention de légiférer pour traiter ce problème. Le projet de loi a été publié en septembre 2025 et inclus dans le projet de loi sur les régimes de retraite. La législation proposée introduit un processus de validation rétroactive des amendements concernés, appelé « modifications potentiellement réparables ». Le projet de loi devrait recevoir la sanction royale début 2026, avec des dispositions entrant en vigueur plus tard en 2026.

Bien que la législation attendue réduise significativement le risque de toute responsabilité supplémentaire potentielle, le Groupe présente néanmoins cela comme un passif éventuel potentiel à la fin de l'exercice 2025, car des travaux actuariels devront être entrepris pour obtenir une confirmation rétroactive une fois la législation en vigueur. L'entreprise continuera de suivre les évolutions et de mettre à jour les divulgations si nécessaire.

### Evolution des engagements et des actifs de couverture

La valeur actuarielle des droits accumulés au titre des régimes à prestations définies et la valeur des préfinancements incluses dans les comptes consolidés s'analyse de la façon suivante :

En K€	Engagements de retraite	Autres engagements sociaux	TOTAL
<b>Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés</b>			
<b>Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période (1)</b>	<b>127 054</b>	<b>14 758</b>	<b>141 811</b>
Coûts des services rendus de la période	3 563	1 741	5 304
Coût financier	6 076	26	6 102
Coût des services passés	-	-	-
Liquidation d'engagement			-
Cotisation d'employés	-	-	-
Prestation payées	(9 821)	(2 308)	(12 129)
(Gains) / Pertes actuariels	(10 752)	(193)	(10 945)
Effets de variation de périmètre	32	-	32
Ecart de conversion et autres	11 181	1 326	12 506
<b>Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période</b>	<b>127 332</b>	<b>15 350</b>	<b>142 682</b>
<b>Variation de la valeur actuelle des placements</b>			
<b>Valeur actuelles des placements au début de la période</b>	<b>(94 295)</b>	<b>(0)</b>	<b>(94 295)</b>
Produits financiers des placements	(3 744)	-	(3 744)
(Gains) / Perte actuariels	9 209	-	9 209
Liquidation d'engagements	726	-	726
Cotisation employeurs	(1 830)	-	(1 830)
Prestations payées	7 504	-	7 504
Ecart de conversion et autres	(24 668)	-	(24 668)
<b>Valeur actuelle des placements à la fin de la période</b>	<b>(107 098)</b>	<b>(0)</b>	<b>(107 098)</b>
Effet du plafond d'actif au début de la période (*)	26 802	-	26 802
Effet du plafond d'actif à la fin de la période (*)	26 499		26 499
<b>(Actif) / Passif net comptabilisé</b>	<b>46 732</b>	<b>15 350</b>	<b>62 082</b>
<i>Provisions et avantages sociaux non courants</i>	45 768	15 350	61 118
<i>Provisions et avantages sociaux courants</i>	964	(0)	964

(\*) En application de l'interprétation IFRIC 14 "IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction", aucun « surplus » d'actif n'a été reconnu dans les comptes consolidés du Groupe.

Au 31 août 2025, la contribution des principales zones géographiques dans la provision pour engagement de retraite figurant au bilan est la suivante : Royaume Uni 66%, France 31% et Pologne 1%.

### Incidence des engagements de retraite sur les flux futurs de trésorerie

en K€	TOTAL	Échéance échue	Échéance inférieure ou égale à 1 an	Échéance comprise entre 1 et 5 ans	Échéance au delà des 5 ans
Régimes à prestations définies	46 732	141	823	9 115	36 654

### Nature des placements

Composition du portefeuille des placements au 31 août 2025		Engagement de retraite
Actions		0%
Obligations		3%
Monétaires		2%
Achat d'annuité		76%
Immobilier		6%
Autres		14%

### Principales hypothèses retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	31 août 2025			31 août 2024		
	France	Pologne	UK	France	Pologne	UK
Taux d'actualisation	3,68%	5,40%	5,80%	3,40%	5,30%	4,90%
Taux de progression des salaires	2,5%-4,5%	7,00%	3,70%	2,5%-4,5%	7,00%	3,70%
Taux de mobilité	0-6,63%	4,50%	N/A	0-6,63%	4,50%	N/A
Taux de mortalité	INSEE 2024	Tableau espérance de vie 2024 (Institut CMI_2024_S7)	YOB National des Statistiques) from birth	INSEE 2022	Tableau espérance de vie 2020 (Institut National des Statistiques)	Table de mortalité CMI_2021 de l'institut et faculté des actuaires

### Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité (en %) de la provision comptabilisée, au 31 août 2025, au titre des régimes à prestations définies :

31 août 2025	
Hausse de 0,25% du taux d'actualisation	<b>1,96%</b>
Baisse de 0,25% du taux d'actualisation	<b>-2,05%</b>

### Exposition aux risques du Groupe

Le passif de retraite étant ajusté au taux d'inflation, le régime de retraite est exposé à l'inflation, aux risques de taux d'intérêt et aux variations de l'espérance de vie des retraités.

Au Royaume-Uni au sein du groupe Cape, les actifs du régime relatifs au régime principal comprenant des investissements en actions cotées de titres du secteur de la fabrication et des produits de consommation, le Groupe est également exposé au risque de marché actions. Plus de 50% des actifs du régime sont investis dans des rentes d'assurance. Les rentes d'assurance atténuent efficacement le risque de variation des taux d'inflation. Tout investissement en actifs comporte un risque de contrepartie.

### **18.2 Variation des provisions pour risques et charges**

En K€	31 août 2024	Variation en résultat			Variations pérимètre	Ecart conversion	Autres	31 août 2025	Dont	Dont
		Dotations	Utilisations	Reprises					non courant	courant
Provisions pour risques et charges	<b>449 221</b>	48 240	(37 540)	(6 807)	1 679	(5 437)	10 770	<b>460 125</b>	343 845	116 280
dont provisions pour maladies professionnelles	139 856	32 608	(9 343)	(25 371)	-	(51)	5 575	143 273	109 008	34 265
dont provisions pour perte sur contrats	25 333	11 632	(3 214)	(5 920)	-	(392)	(270)	27 169	2 342	24 827
dont provisions pour provision pour risques fiscaux	183 471	1 618	(2 674)	-	-	(107)	704	183 012	173 609	9 403
dont autres provisions pour risques et charges	100 562	2 381	(22 310)	24 483	1 679	(4 887)	4 762	106 671	58 887	47 785
Provisions pour restructuration	<b>6 363</b>	3 462	(7 692)	(465)	12 575	(202)	(1 957)	<b>12 084</b>	2 869	9 215
Total provisions pour risques et charges	<b>455 584</b>	<b>51 702</b>	<b>(45 232)</b>	<b>(7 273)</b>	<b>14 254</b>	<b>(5 639)</b>	<b>8 813</b>	<b>472 209</b>	<b>346 714</b>	<b>125 495</b>
Dont part non courante	386 354	13 732	(22 120)	(821)	4 550	(3 829)	(31 153)	346 715		
Dont part courante	69 230	37 970	(23 112)	(6 452)	9 704	(1 811)	39 966	125 495		

**Les provisions pour risques et charges de 472,2 M€ comprennent :**

Les provisions pour coûts liés aux maladies professionnelles pour 143,2 M€ concernent le groupe Cape mais également le groupe Babcock, dont 23 M€ pour les coûts de gestion de réclamations liées aux maladies professionnelles.

Il existe des antécédents de réclamations contre le groupe Cape pour indemnisation résultant d'une exposition présumée à des produits précédemment fabriqués contenant de l'amiante. Dans le cadre de l'acquisition du groupe Cape en 2017, le Groupe ALTRAD a intégré dans ces comptes des provisions pour maladies professionnelles. Ces provisions sont limitées exclusivement à 13 sociétés du groupe Cape dans le cadre d'un « Scheme of Arrangement » (accord juridique dédié à la gestion des risques relatifs aux maladies professionnelles).

Le « Scheme » est un régime issu d'une décision d'un tribunal créé pour offrir une indemnisation aux demandeurs individuels pour les maladies professionnelles liées à l'amiante contractées en raison de l'utilisation historique d'amiante par le groupe Cape dans ses processus de fabrication et qui ne peuvent être indemnisés en vertu des polices d'assurance.

Dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés de manière fiable à la date de clôture, une provision a été constituée pour les coûts que le Groupe s'attend à supporter dans le cadre des demandes d'indemnisation pour maladies professionnelles déposées ou à venir pour lesquelles le Conseil estime que le Groupe est responsable dans le cadre d'une exposition supposée à des produits contenant de l'amiante fabriqués antérieurement. La dernière évaluation actuarielle complète a été réalisée en août 2025 pour l'exercice clos au 31 août 2025. La prochaine évaluation complète devrait être achevée pour l'exercice clos le 31 août 2028. Le montant de la provision a été estimé sur la base d'actualisation de certaines hypothèses comme le taux d'actualisation ou le montant des indemnités versées sur la période par exemple. Le montant de la provision repose sur les tendances historiques du nombre de réclamations et des règlements monétaires, ainsi que sur les tableaux publiés sur l'incidence prévue des maladies. Les principales hypothèses retenues lors de l'évaluation du niveau de provision approprié incluent la période sur laquelle les réclamations futures peuvent être attendues, la nature des réclamations reçues, le taux de réclamation, le taux de règlement constaté ainsi que l'évolution future des paiements d'indemnisation et des frais de justice. La direction surveille en permanence les réclamations reçues ainsi que tout autre facteur pouvant nécessiter un changement des hypothèses ou une revue actuarielle complète au cours de l'exercice. Lorsqu'il a déterminé le niveau de provision approprié, le management a examiné divers types de revendications potentielles ou réelles, et s'est fondé sur les conseils juridiques et professionnels appropriés. La provision totale pour maladies professionnelles s'élève à 110,7 M€ (96,3 M€, dont 26,8 M€ en part courante et 69,5 M€ en part non courante) au 31 août 2025, contre 110,14 M€ (92,7 M€, dont 7,9 M€ en part courante et 84,8 M€ en part non courante) à la clôture précédente.

La provision pour maladies professionnelles est actualisée à un taux de 4,17 % (2024 : 3,35%) soit le taux sans risque estimé à la date de clôture, sur la durée du passif, soit environ 30 ans.

Le management estime que, en supposant qu'aucune détérioration significative des performances commerciales et aucun changement important dans la préséance juridique ou les jugements, le Groupe sera en mesure de financer sa filiale Cape Claims Services Limited pour satisfaire toutes les réclamations qui seront réglées dans le cadre du plan d'arrangement et sera suffisamment financée pour satisfaire toutes les autres réclamations du Royaume-Uni réglées en dehors du Scheme of Arrangement.

Le Groupe continue de recevoir des réclamations, à la fois de particuliers et de compagnies d'assurance, en rapport avec une exposition présumée historique à l'amiante. Lorsque les réclamations sont jugées fondées, les coûts sont provisionnés et les réclamations sont réglées, sinon les réclamations font l'objet d'une défense de la part du Groupe. Compte tenu du fait que le précédent juridique dans le domaine des allégations de maladies industrielles continue d'évoluer, de nouveaux développements et de nouveaux types d'allégations créent une incertitude inhérente à la fois au niveau futur des allégations de maladies liées à l'amiante et aux coûts juridiques et autres découlant de ces allégations. Si de telles réclamations devaient aboutir, elles pourraient conduire à de futures réclamations contre le Groupe, ce qui pourrait entraîner une responsabilité supplémentaire importante au-delà reconnu en vertu de la provision actuelle.

Les provisions pour pertes à terminaison sur contrat pour 27,1 M€. Nous avons repris les provisions pour 7,3 M€ chez Endel mais également réalisé une dotation pour 7,7 M, pour un total de provision de 16 M€. Nous avons également une provision pour 1,4m€ chez Babcock. Le solde de 9,7 M€ est principalement composé d'une provision de 2,6M€ chez Adyard, d'une dotation de provision chez Linjebygg pour 1,7m€ et 4 M€ chez CAPE Industrial Services et Qatar.

Les provisions pour risques fiscaux (183 M€) ont été ajustées en application du principe de prudence. Cf note 1.4. Elle concerne principalement les vérifications de comptabilité d'Altrad Investment Authority).

Les autres provisions pour risques et charges (106,6 M€) concernent principalement :

- Les provisions pour litiges pour 22,4 M€ tels que :
  - Les indemnités de rupture de contrats de location ;
  - Les litiges chantiers des filiales de location ;
  - Les litiges sociaux ;
  - Les litiges fournisseurs ;
  - Les litiges relatifs à l'acquisition de filiales.
- D'autres provisions pour risques et charges pour 65,4 M€
- Les provisions pour coûts sociaux (primes, transactions, contrôle Urssaf...) pour 18,8 M€.

**Les provisions pour restructuration de 12,1 M€ concernent :** Le groupe Stork pour 2,8 M€, le groupe Beerenberg pour 3,1 M€ et Sparrows BSM pour 1,1m€ suite à leur acquisition.

Une provision pour restructuration sur Altrad Equipment Germany de 2,2 M€.

## **NOTE 19 PASSIFS COURANTS**

En K€	31 août 2025	31 août 2024
Fournisseurs (1)	975 977	981 958
Passifs sur contrat (2)	237 811	230 656
Dettes fiscales	261 847	138 294
Dettes sociales	346 746	285 623
Dettes d'impôt exigible	132 170	67 671
Autres crébiteurs (3)	157 105	278 121
<b>Total passifs courants</b>	<b>2 111 655</b>	<b>1 982 322</b>

- (1) Les dettes fournisseurs comprennent 1,1 M€ de dette d'intérêts sur rachat minoritaire au 31 août 2025 (vs 1,1 M€ au 31 août 2024) dont 1,1 M€ pour Irbal.
- (2) Les passifs sur contrat correspondent à l'obligation du Groupe de transférer des biens ou des services à un client pour lequel le Groupe a reçu une contrepartie (ou un montant de contrepartie est dû) de la part du client.
- (3) Le poste « autres crébiteurs » comprend pour 157 M€ : 109 M€ d'autres dettes d'exploitation, 10 M€ de dividendes à payer, 8,6 M€ de régularisations de charges courantes et 24 M€ de comptes courants groupe au 31 août 2025.

Les effets cash du TFT « Tableau des flux de trésorerie » sur le passif courant sont de 5,7 M€ sur l'exercice, cela correspond principalement à une diminution des dettes fournisseurs et des factures non parvenues.

## **NOTE 20 AUTRES PASSIFS NON COURANTS**

En K€	31 août 2025	31 août 2024
Autres passifs non courants (1)	96 212	105 416
Fournisseurs d'immobilisations non courants (2)	16 669	15 766
<b>Total autres passifs non courants</b>	<b>112 881</b>	<b>121 182</b>

- (1) Le poste Autres passifs non courants inclut les dettes sociales non courantes pour 15 M€ au 31 août 2025 (3,3 M€ au 31 août 2024) et la dette liée à l'application de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » pour 30,4 M€ au 31 août 2025 (31,8 M€ au 31 août 2024) et ainsi qu'une dette (prêt) de 40 M€ chez Endel envers ENGIE.
- (2) Le poste Fournisseurs d'immobilisations non courants inclut au 31 août 2025, les justes valeurs des put options sur rachat des intérêts non assortis de contrôle qui concernent :
  - AIA : 7 891 k€ au 31 août 2025 (contre 8 863 k€ au 31 août 2024)
  - CIDES : 2 150 k€ au 31 août 2025 (contre 1 679 k€ au 31 août 2024)
  - Endel réunion : 2 660 k€ au 31 août 2025 (contre 732 K€ au 31 août 2024)
  - Altrad UK : 3 262 k€ au 31 août 2025 (contre 3 780 k€ au 31 août 2024)
  - Altrad Australie : 560 k€ au 31 août 2025 (contre 613 k€ au 31 août 2024)

**NOTE 21 INFORMATION SECTORIELLE**

**21.1 Compte de résultat**

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	31 août 2025	Equipement	Services	Support	Autres
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5 942 149</b>	<b>860 365</b>	<b>5 074 306</b>	<b>7 478</b>	<b>0</b>
Coût des matières & marchandises consommées	(875 297)	(270 451)	(557 855)	(46 991)	0
Charges de personnel	(2 967 489)	(189 574)	(2 769 559)	(8 356)	0
Autres charges externes	(1 355 466)	(189 349)	(1 236 978)	70 805	56
Provisions & amortissements	(256 695)	(93 783)	(158 076)	(4 790)	(46)
Quote-part de résultat des S.M.E.	2 613	0	2 613	0	0
<i>Opérations d'exploitation intra-groupe</i>	<i>(154)</i>	<i>(40 481)</i>	<i>(97 932)</i>	<i>138 162</i>	<i>97</i>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>489 816</b>	<b>117 209</b>	<b>354 451</b>	<b>18 146</b>	<b>9</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(44 619)	(2 646)	(15 399)	(26 569)	(5)
Coûts de restructuration	(21 246)	(9 086)	(12 160)	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>423 951</b>	<b>105 478</b>	<b>326 892</b>	<b>(8 423)</b>	<b>5</b>
Produits trésorerie et équivalent de trésorerie	4 874	(740)	5 292	339	(17)
Coût de l'endettement financier brut	(97 301)	735	(14 008)	(84 055)	27
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(92 427)</b>	<b>(6)</b>	<b>(8 716)</b>	<b>(83 716)</b>	<b>10</b>
Autres produits financiers (dont gains de change)	52 945	5 482	36 503	10 314	647
Autres charges financières (dont pertes de change)	(101 675)	(4 198)	(13 788)	(83 688)	(1)
<i>Opérations financières intra-groupe intra-groupe</i>	<i>(0)</i>	<i>(26 270)</i>	<i>(16 550)</i>	<i>42 179</i>	<i>641</i>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>282 794</b>	<b>80 485</b>	<b>324 368</b>	<b>(123 333)</b>	<b>1 275</b>
Impôts sur le résultat	(90 562)	(28 084)	(60 626)	(1 231)	(621)
<b>Résultat net</b>	<b>192 231</b>	<b>52 401</b>	<b>263 741</b>	<b>(124 565)</b>	<b>654</b>
Résultat net des activités abandonnées	(2 117)	0	(2 117)	0	0
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>190 115</b>	<b>52 401</b>	<b>261 624</b>	<b>(124 565)</b>	<b>654</b>

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	31 août 2024	Equipement	Services	Support	Autres
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5 452 243</b>	<b>873 389</b>	<b>4 576 289</b>	<b>2 561</b>	<b>4</b>
Coût des matières & marchandises consommées	(1 101 546)	(288 671)	(776 987)	(35 888)	0
Charges de personnel	(2 618 804)	(180 778)	(2 430 239)	(7 788)	0
Autres charges externes	(1 054 120)	(142 116)	(853 874)	(58 089)	(41)
Provisions & amortissements	(250 339)	(91 635)	(150 934)	(7 769)	(1)
Quote-part de résultat des S.M.E.	2 570	0	2 570	0	0
<i>Opérations d'exploitation intra-groupe</i>	<i>(0)</i>	<i>(40 620)</i>	<i>(106 250)</i>	<i>146 768</i>	<i>102</i>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>430 004</b>	<b>129 569</b>	<b>260 575</b>	<b>39 796</b>	<b>64</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(25 717)	(15 181)	3 073	(13 457)	(151)
Coûts de restructuration	(16 997)	(8 742)	(8 154)	(242)	140
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>387 290</b>	<b>105 646</b>	<b>255 495</b>	<b>26 096</b>	<b>52</b>
Produits trésorerie et équivalent de trésorerie	39 013	3 489	4 350	30 251	924
Coût de l'endettement financier brut	(127 737)	(6 723)	(16 096)	(104 918)	0
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(88 724)</b>	<b>(3 234)</b>	<b>(11 746)</b>	<b>(74 667)</b>	<b>924</b>
Autres produits financiers (dont gains de change)	98 185	2 243	62 170	33 167	605
Autres charges financières (dont pertes de change)	(88 595)	3 306	(51 391)	(40 157)	(353)
<i>Opérations financières intra-groupe intra-groupe</i>	<i>(0)</i>	<i>(12 576)</i>	<i>(16 238)</i>	<i>27 857</i>	<i>957</i>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>308 156</b>	<b>95 386</b>	<b>238 290</b>	<b>(27 704)</b>	<b>2 185</b>
Impôts sur le résultat	(98 236)	(31 853)	(69 895)	3 898	(387)
<b>Résultat net</b>	<b>209 921</b>	<b>63 533</b>	<b>168 396</b>	<b>(23 807)</b>	<b>1 798</b>
Résultat net des activités abandonnées	(0)	0	(0)	0	0
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>209 921</b>	<b>63 533</b>	<b>168 396</b>	<b>(23 807)</b>	<b>1 798</b>

## 21.2 Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	31 août 2025	Equipement	Services	Support	Autres
Goodwill	1 879 502	106 740	1 577 166	195 466	130
Autres immobilisations incorporelles	146 004	29 048	116 754	331	(130)
Immobilisations corporelles	617 218	324 748	280 865	11 423	183
Droit d'utilisation	241 997	97 919	143 867	153	58
Actifs financiers et autres actifs non courants	41 792	12 362	924 379	(894 967)	19
Participations dans les mises en équivalence	4 052	1	4 052		
Actifs d'impôts différés	101 355	9 326	88 046	3 983	(0)
<b>Actifs non courants</b>	<b>3 031 919</b>	<b>580 143</b>	<b>3 135 127</b>	<b>(683 611)</b>	<b>260</b>
Stocks	218 805	170 062	48 168	574	
Créances clients et actifs sur contrats	1 264 646	158 459	1 099 922	6 265	
Impôts courants	68 236	9 095	38 959	20 182	
Autres actifs courants	329 159	44 762	255 287	29 012	99
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	1 814 220	94 173	611 251	1 106 625	2 170
<b>Actifs courants</b>	<b>3 695 067</b>	<b>476 551</b>	<b>2 053 587</b>	<b>1 162 658</b>	<b>2 269</b>
<b>Actifs destinés à être cédés</b>					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 726 986</b>	<b>1 056 695</b>	<b>5 188 715</b>	<b>479 047</b>	<b>2 529</b>
PASSIF (en milliers d'euros)	31 août 2025	Equipement	Services	Support	Autres
Capitaux propres	1 115 827	(188 805)	284 168	1 012 156	8 308
Autres Fonds Actionnaires	21 604	-	-	21 604	-
Dettes financières non courantes	2 086 820	8	26 231	2 060 581	
Dette de loyer non courante	178 071	73 384	104 597	90	-
Provisions et avantages sociaux non courants	407 832	15 870	199 451	192 511	
Autres passifs non courants	112 881	(4 793)	106 141	11 531	2
Passifs d'impôts différés	66 707	21 777	44 795	58	78
<b>Passifs non courants</b>	<b>2 873 914</b>	<b>106 246</b>	<b>481 214</b>	<b>2 286 375</b>	<b>79</b>
Dettes financières courantes	426 627	79	6 593	420 048	(94)
Dette de loyer courante	72 501	26 775	45 711	15	
Provisions et avantages sociaux courants	126 459	6 605	103 857	15 898	100
Dettes fournisseurs et autres crébiteurs	975 977	157 826	784 466	36 440	(2 755)
<i>Elimination</i>					
Impôts courants	132 170	23 123	94 501	13 534	1 012
Autres passifs courants	1 003 509	124 924	809 124	69 126	336
<b>Passifs courants</b>	<b>2 737 243</b>	<b>339 332</b>	<b>1 844 251</b>	<b>555 060</b>	<b>(1 401)</b>
<b>TOTAL PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 726 986</b>	<b>256 773</b>	<b>2 609 633</b>	<b>3 853 592</b>	<b>6 986</b>

ACTIF (en milliers d'euros)	31/08/2024 (1)	Equipement	Services	Support	Autres
Goodwill	1 816 940	109 500	1 513 015	194 295	130
Autres immobilisations incorporelles	123 982	29 868	93 763	480	(130)
Immobilisations corporelles	618 011	326 129	279 605	12 078	198
Droit d'utilisation	229 985	99 825	130 021	80	58
Actifs financiers et autres actifs non courants	31 632	16 612	909 930	(894 937)	27
Participations dans les mises en équivalence	18 680		18 680		
Actifs d'impôts différés	83 207	7 595	83 385	(7 773)	(0)
<b>Actifs non courants</b>	<b>2 922 437</b>	<b>589 530</b>	<b>3 028 401</b>	<b>(695 777)</b>	<b>283</b>
Stocks	227 225	169 959	57 506	(240)	
Créances clients et actifs sur contrats	1 223 101	167 955	1 053 676	1 470	
Impôts courants	28 808	9 737	11 695	7 376	
Autres actifs courants	229 059	33 957	166 680	27 478	945
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	1 193 821	137 839	628 452	426 977	552
<b>Actifs courants</b>	<b>2 902 014</b>	<b>519 447</b>	<b>1 918 009</b>	<b>463 061</b>	<b>1 497</b>
<b>Actifs destinés à être cédés</b>					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 824 450</b>	<b>1 108 977</b>	<b>4 946 409</b>	<b>(232 716)</b>	<b>1 779</b>
PASSIF (en milliers d'euros)	31/08/2024 (1)	Equipement	Services	Support	Autres
Capitaux propres	1 129 276	81 442	147 719	899 518	597
Autres Fonds Actionnaires	20 700			20 700	
Dettes financières non courantes	5 858	(7 847)	46 564	(32 859)	
Dette de loyer non courante	172 213	74 318	97 862	32	
Provisions et avantages sociaux non courants	457 716	15 356	250 533	191 828	
Autres passifs non courants	121 182	37 985	111 314	(28 119)	2
Passifs d'impôts différés	52 874	20 692	51 341	(19 236)	78
<b>Passifs non courants</b>	<b>830 544</b>	<b>140 504</b>	<b>557 614</b>	<b>132 345</b>	<b>79</b>
Dettes financières courantes	1 744 669	31	11 076	1 733 561	
Dette de loyer courante	64 950	24 591	40 360	(1)	
Provisions et avantages sociaux courants	72 690	4 987	55 852	11 751	100
Dettes fournisseurs et autres crébiteurs	981 958	496 634	857 224	(364 030)	(7 871)
<i>Elimination</i>					
Impôts courants	67 671	8 304	38 759	20 204	404
Autres passifs courants	932 693	(11 190)	873 256	69 640	987
<b>Passifs courants</b>	<b>3 864 630</b>	<b>523 358</b>	<b>1 876 527</b>	<b>1 471 125</b>	<b>(6 380)</b>
<b>TOTAL PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 824 450</b>	<b>745 305</b>	<b>2 581 860</b>	<b>2 502 989</b>	<b>(5 704)</b>

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2024 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition de la société Edilservizi Piacenza SRL (cf Note 2.4).

**NOTE 22 INFORMATIONS SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL COURANT**

**22.1 Chiffre d'affaires**

en K€	31 août 2025	31 août 2024
Chiffre d'affaires	5 918 365	5 430 487
Autres produits	23 784	21 756
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>5 942 149</b>	<b>5 452 243</b>

Le chiffre d'affaires par branche d'activité se décomposent de la façon suivante.

en K€	31 août 2025	31 août 2024
Pôle Services	5 074 306	4 576 289
Pôle Equipement	860 365	873 393
Pôle Support	7 478	2 561
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>5 942 149</b>	<b>5 452 243</b>

Le chiffre d'affaires n'est pas réparti par nature de prestations car des services multidisciplinaires sont fournis à une majorité des clients. Le chiffre d'affaires est donc ventilé ci-dessous par localisation de l'entité génératrice du revenu :

en K€	31 août 2025	31 août 2024
Royaume Uni	2 016 498	1 648 130
Australie	340 887	396 161
France	1 081 017	1 093 691
Afrique et Moyen Orient	864 144	847 268
Allemagne	276 229	302 768
Belgique	215 661	213 649
Autres pays d'europe	700 869	609 341
Autres pays du monde	446 845	341 235
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>5 942 149</b>	<b>5 452 243</b>

Au cours de l'exercice clos au 31 août 2025, 3,8 Mds€ ont été reconnus à un instant précis (point in time), 2,1 Mds€ d'euros progressivement au fur et à mesure de la réalisation des obligations de performance (over time) et 83,1 M€ aux titres des contrats de location conformément à la norme IFRS 16. 243 M€ de chiffre d'affaires de la période étaient inclus dans les passifs sur contrats à la clôture de l'exercice précédent.

Prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir : Cette information requise dans le cadre de l'application d'IFRS 15 correspond au chiffre d'affaires ferme tel que contractualisé avec les clients et pour lequel les services ou prestations ne sont pas encore, ou sont partiellement, exécutés à la clôture de l'exercice. Après prise en compte des exceptions prévues par la norme (contrats d'une durée totale inférieure à un an, et contrats de services pour lesquels le revenu est reconnu sur la base des services effectivement réalisés pour le client et des prix spécifiés dans les contrat, qui font l'objet d'une facturation périodique (généralement mensuelle) des prestations réalisées pour le client), cette notion correspond pour l'essentiel au chiffre d'affaires issu des contrats de construction ou rénovation à long terme reconnus selon la méthode à l'avancement. Au 31 août 2025, le chiffre d'affaires restant à reconnaître sur ces contrats est de 181,6 M€ dont 135,5 M€ dans un délai de 12 mois. Au 31 août 2024, le chiffre d'affaires restant à reconnaître sur ces contrats était de 343,3 M€ dont 238,5 M€ dans un délai de 12 mois.

## 22.2 Coûts des matières et marchandises consommées

La hausse des coûts des matières et marchandises consommées s'explique par l'activité, ils représentent 14,8% du chiffre d'affaires au 31 août 2025 et 20,2% au 31 août 2024.

## 22.3 Charges de personnel

	en K€	31 août 2025	31 août 2024
Salaires		(2 493 193)	(2 303 065)
Charges		(355 262)	(232 381)
Autre		(112 422)	(77 132)
Participation		(6 611)	(6 225)
<b>Total charges de personnel</b>		<b>(2 967 489)</b>	<b>(2 618 803)</b>

L'augmentation de la masse salariale s'explique principalement par la hausse de l'activité et la part de l'activité Services, plus consommatrice de main d'œuvre qui, prend plus d'importance dans le Groupe. La rubrique « autre » comprend notamment les charges de personnel intérimaire.

### Effectif du groupe à la clôture de l'exercice

	31 août 2025		31 août 2024		31 août 2023	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CDI	50 656	88%	47 204	80%	47 208	80%
CDD	6 658	12%	11 925	20%	11 890	20%
<b>Total</b>	<b>57 314</b>	<b>100%</b>	<b>59 129</b>	<b>100%</b>	<b>59 098</b>	<b>100%</b>
France	7 055	12%	9 461	16%	8 904	15%
Etranger	50 259	88%	49 668	84%	50 194	85%
<b>Total</b>	<b>57 314</b>	<b>100%</b>	<b>59 129</b>	<b>100%</b>	<b>59 098</b>	<b>100%</b>

## 22.4 Autres charges externes

Les autres charges externes sont constituées principalement des coûts de sous-traitance, de location et de transport.  
Les charges de locations présentées dans ce poste correspondent aux contrats n'entrant pas dans le champ d'application IFRS 16.

### **NOTE 23 PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS**

Le poste « Dotations sur amortissements et provisions » se détaille comme suit :

	en K€	31 août 2025	31 août 2024
Dotations nettes aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(238 267)	(229 951)
Dotations nettes des provisions		(18 428)	(20 388)
<b>Total Dotations nettes des Provisions et Amortissements</b>		<b>(256 695)</b>	<b>(250 339)</b>

Le poste « Dotations nettes de provisions » se compose des éléments suivants au 31 août 2025 :

- Des dépréciations sur créances clients de 8,8 M€ dont essentiellement sur Preziozo et Generation
- Des provisions liées au contrat d'intérèsement quadri de 7,2 M€ sur AIA
- Des provisions pour perte à terminaison de 3,4 M€ sur Endel
- Des dépréciations sur stock de 2,8 M€ dont essentiellement sur Generation

#### **NOTE 24 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS**

---

Le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants » est une charge nette de 44,6 M€ et comprend notamment les éléments suivants au 31 août 2025 :

- des frais d'avocats concernant des procédures en cours pour -28,6 M€ dont une provision de 8 M€ pour frais à encourir,
- des frais d'acquisition pour -4,5 M€ pour les acquisitions de Stork et Beerenberg ,
- la reprise de provision de retenue à la source en Angola pour +3,2 M€ suite à l'obtention d'un remboursement,
- des coûts liés à la première notation de crédit par Standard & Poors pour -2,3 M€,
- la reprise de provision non utilisée pour RMDK Saudi Arabia pour +2,2 M€ suite à la mise à jour de la provision pour risque client,
- des pertes sur chantier nettes de reprise de provision en raison de litiges avec les clients pour -2,2 M€ dont
- des pertes sur créances irrécouvrables pour -2,2 M€
- d'autres éléments individuellement non significatif pour un montant de -10,2 M€.

au 31 août 2024 :

- l'annulation du complément de prix d'Adyard qui avait été provisionné pour 12 M€ et qui n'est plus exigible compte tenu des modalités de calcul prévues dans le SPA.
- des reprises de provisions concernant Endel SAS non consommées suite à la mise à jour des estimations du bilan d'ouverture pour +23,3 M€.
- une provision pour indemnité de fin de carrière concernant Cape pour -5,8 M€.
- des dépréciations exceptionnelles d'immobilisations et d'actifs circulants pour -3,9 M€.
- des pertes sur chantier nettes de reprise de provision en raison de litiges avec les clients pour -3,1 M€ dont 5 M€ sur Adyard et 2,3 M€ pour Endel.
- une provision pour risque lié à un litige d'une filiale allemande avec un ancien intermédiaire pour -5 M€.
- des frais d'avocats concernant des procédures en cours pour -7,5 M€.
- des charges sur cession d'éléments d'actif au 31.08.24 y compris le résultat de déconsolidation de la Russie pour -8,8 M€.

#### **NOTE 25 COUTS DE RESTRUCTURATION**

---

Comme pour l'exercice précédent, les comptes consolidés ont été arrêtés selon l'option suivante, à savoir que les coûts consécutifs aux restructurations et les charges de sous-activité relatives aux sites industriels ont été identifiés entité par entité et isolés sur une ligne spécifique du compte de résultat « coûts de restructuration » pour un montant total de 21,2 M€ au 31 août 2025 contre 16,9 M€ au 31 août 2024.

Les coûts identifiés sont de deux types différents et s'analysent de la façon suivante :

- Les coûts engagés pour adapter la structure du groupe au niveau de l'activité économique actuelle s'élèvent à 19,6 M€ (contre 12,6 M€ au 31 août 2024). Ils correspondent à des coûts de licenciement et coûts de restructuration. Ces coûts s'expliquent principalement par les restructurations mises en œuvre dans le cadre de l'intégration des nouvelles sociétés du Groupe afin d'aligner leur structure sur celle du Groupe Altrad et par l'optimisation continue des structures en fonction de la stratégie définie, des projets ciblés de réorganisation et du niveau d'activité.

Ces coûts se répartissent principalement sur les zones géographiques suivantes au 31 août 2025 :

- o Allemagne : 5,9 M€
- o France : 4,0 M€
- o Royaume Uni : 4,3 M€
- o Danemark : 2,3 M€
- o Asie - Pacifique : 2,2 M€
- o Autres pays d'Europe : 1,9 M€
- o Afrique, Moyen-Orient et Caspienne : 0,4 M€

Ces coûts se répartissent principalement sur les zones géographiques suivantes au 31 août 2024 :

- France : 2,2 M€
- Royaume Uni : 1,8 M€
- Afrique, Moyen-Orient et Caspienne : 2,2M€
- Asie - Pacifique : 3,3 M€
- Autres pays d'Europe : 2,9 M€
- Amérique du Sud : 0,2 M€

- Malgré les opérations de restructuration menées en plusieurs phases tout au long des quatre derniers exercices, le Groupe a connu des périodes de sous-activité qu'il a retraitées. La charge globale de sous-activité non absorbée compte tenu du niveau d'activité de l'exercice comparé à un niveau standard a été calculée entité par entité, et présentée sur cette ligne « coûts de restructuration » pour un montant de 1.6 M€ au 31 août 2025 (contre 4,4 M€ au 31 août 2024).

#### **NOTE 26 RESULTAT FINANCIER**

en K€	31 août 2025	31 août 2024
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	4 874	39 013
Coût de l'endettement financier brut	(97 301)	(127 737)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(92 427)</b>	<b>(88 724)</b>
Autres produits financiers (1)	52 945	98 185
<i>dont gains de change</i>	17 237	82 832
Autres charges financières (2)	(101 675)	(88 595)
<i>dont pertes de changes</i>	(73 915)	(64 529)
<b>Total des autres produits et charges financiers</b>	<b>(48 730)</b>	<b>9 590</b>
 <b>Résultat financier</b>	 <b>(141 157)</b>	 <b>(79 134)</b>

- (1) Les autres produits financiers incluent 17 M€ de gain de change principalement en Europe, Royaume-Uni, l'Afrique et le Moyen Orient ; mais également des produits financiers aux Etats-Unis pour 9 M€, puis au Royaume Uni pour 9 M€ ; un montant de produit financier de juste valeur est présent chez AIA pour 6 M€ et concerne Beerenberg.
- (2) Les autres charges financières incluent 73 M€ de différences de change principalement sur les sociétés holdings du groupe se situant en Europe (Hertel Beheer, Altrad UK, Altrad Investment Authority) mais également sur l'Afrique, le Moyen Orient.

Nous notons une baisse des coûts de l'endettement financier du aux opérations de refinancement menées par le groupe durant cet exercice.

**NOTE 27 RESULTAT NET PAR ACTION**

	31 août 2025	31 août 2024
<b>Numérateur (en K€)</b>		
Résultat Net - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	179 710	194 040
Dont résultat net des activités poursuivies	181 827	194 040
Résultat Net dilué - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	179 710	194 040
Dont résultat net des activités poursuivies	181 827	194 040
<b>Dénominateur (en nombre d'actions)</b>		
Nombre moyen d'actions	3 397 824	3 397 824
Nombre total d'actions potentielles dilutives	36 453	36 453
OBSA	15 039	15 039
ORA	21 414	21 414
Nombre moyen d'actions - dilué	3 434 277	3 434 277
<b>Résultat par action des activités poursuivies (en €)</b>	<b>53,51</b>	<b>57,11</b>
<b>Résultat dilué par action des activités poursuivies (en €)</b>	<b>52,94</b>	<b>56,50</b>

**NOTE 28 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires des commissaires aux comptes du Groupe sont les suivants :

Honoraires des commissaires aux comptes (En K€)	31 août 2025			31 août 2024		
	Ernst & Young	Grant Thornton	Autres	Ernst & Young	Grant Thornton	Autres
Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité <i>(Entités + entités contrôlées (1))</i>	5 066	1 267	865	4 740	1 479	780
Certification des informations en matière de durabilité	150					
Services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité (2) <i>(Entités + entités contrôlées (1))</i>	678	142	173			
<b>TOTAL</b>	<b>5 744</b>	<b>1 559</b>	<b>1 038</b>	<b>4 740</b>	<b>1 479</b>	<b>780</b>

(1) Les entités contrôlées prises en compte sont les filiales intégrées globalement ainsi que les entités contrôlées conjointement dès lors que les honoraires sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

(2) Les prestations fournies couvrent les SACC requis par les textes légaux et réglementaires ainsi que les SACC fournis à la demande de l'entité.

## NOTE 29 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

### Acquisition de Black Cat Engineering & Construction W.L.L.

Le 4 juin 2025, le groupe Altrad via sa filiale Cape Qatar s'est porté acquéreur des activités de Black Cat au Qatar (atelier de peinture et de sablage) qui représentent un chiffre d'affaires annuel de 29mQAR (7 M€) et emploient environ 130 personnes.

Au 31 août 2025, un premier paiement de 2 M€ (9 MQAR) a été comptabilisé en autres actifs courants. L'acquisition s'est finalisée au 31 octobre 2025 par un second paiement de 2 M€ (8,5 MQAR). Un troisième paiement de 8,5 MQAR est prévu dans les 60 jours après le 31 octobre 2025.

### Distribution dividendes AIA

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 septembre 2025, Altrad Investment Authority a procédé à une distribution exceptionnelle de réserves pour 220 M€.

### Remboursement anticipé

En septembre 2025, Beerenberg AS a remboursé par anticipation un emprunt bancaire pour un montant de 28,8 M€. Au 31 août

2025, 4,4 M€ sont présentés en dette courante et 24,8 M€ en dette non courante.

### Engagement de retraite

Le 30 octobre 2025, les administrateurs du Cape plc Staff Pension and Life Assurance Scheme ont conclu un rachat avec L&G. La rente de 30,7 millions de livres sterling a été payée avec les actifs existants du régime.

### Cession TES

Le 18 novembre 2025, la société Endel a cédé sa filiale Technical Engineering Support pour un montant de 300 k€. La participation d'Endel s'élèvait à 65,05% du capital de la société. La date de réalisation de la cession est le 27 novembre 2025.

La contribution de la société au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élève respectivement, au 31 août 2025, à 4,5 M€ et à -0,6 M€.

## NOTE 30 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Les principales transactions réalisées avec les parties liées ( principalement les sociétés mises en équivalences, les filiales non consolidées et les entreprises associées) ainsi que les créances et dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

en K€	31 Août 2025 - dont société mise en équivalence		31 août 2024 - dont société mise en équivalence	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
<b>Bilan</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	8 426	8 426	1 703	1 703
Compte courants	-	-	-	-
Fournisseurs et dettes diverses (1)	(25 454)	(1 513)	(91 323)	(1 129)
<b>Total</b>	<b>(17 027)</b>	<b>6 913</b>	<b>(89 620)</b>	<b>574</b>
<b>en K€</b>				
<b>Compte de résultat</b>				
Ventes	549	549	4 732	4 732
Charges d'exploitation (2)	(7 614)	(1 517)	(7 121)	(1 353)
Produits financiers	-	-	-	-
Charges financières (3)	(2 249)	-	(2 224)	-
<b>Total</b>	<b>(9 314)</b>	<b>(968)</b>	<b>(4 613)</b>	<b>3 379</b>

- (1) Les fournisseurs et dettes diverses concernent le compte courant envers Altrad Participation pour 23 221 k€ au 31 août 2025 vs 83 549 k€ au 31 août 2024.
- (2) Les charges d'exploitation concernent principalement le Montpellier Hérault Rugby club pour un contrat de sponsoring de 5 000 k€ au 31 août 2025 et au 31 août 2024.
- (3) Les charges financières correspondent aux intérêts du comptes courant d'Altrad Participations.

### Rémunérations allouées aux membres du conseil d'administration et des organes de direction

La rémunération des dirigeants du Groupe comprend la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration et des organes de Direction de la Société à raison de leurs fonctions dans l'ensemble des entreprises consolidées, au titre de l'exercice tant pour leurs fonctions salariées que pour leurs fonctions de mandataire social. Les organes de Direction de la Société incluent l'intégralité des membres de la Direction Générale ainsi que les principaux dirigeants (Direction Financière, Opérationnelle et Juridique Groupe, Managers de Progress Units).

Les montants comptabilisés en charge à ce titre s'élèvent à :

en K€	31 août 2025	31 août 2024
Avantages à court terme (1)	4 001	3 649
Avantages à long terme (2)	665	393
Avantages postérieurs à l'emploi (3)	19	7
<b>Total rémunération des dirigeants</b>		
	<b>4 685</b>	<b>4 049</b>

- (1) Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe, la rémunération variable, les avantages en nature ainsi que les jetons de présence. La politique de rémunération des cadres dirigeants tient compte des pratiques de marché. Elle comporte une part variable dépendant de l'atteinte d'objectifs de résultats et de la contribution individuelle.
- (2) Les avantages à long terme comprennent la rémunération variable correspondant au programme pluriannuel d'intérêt des managers.
- (3) Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent aux provisions comptabilisées au titre des engagements de retraite.

**NOTE 31 PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

La durée de l'exercice est de 12 mois pour toutes les sociétés consolidées. Certaines entités du groupe clôturent leurs comptes annuels au 31/12, et préparent pour les besoins de l'établissement des comptes consolidés du Groupe une clôture intermédiaire au 31/08.

Toutes les transactions, les actifs et passifs réciproques, les résultats internes significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

La liste des sociétés consolidées est la suivante :

Libellé	Pays	Note	Devise	31 août 2025			31 août 2024		
				Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
<b>Support</b>									
Altrad Investment Authority	France	A	EUR	Mère			Mère		
Altrad Asia	Chine	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	80,00	80,00
Altrad Hub DMCC	Emirats Arabes Unis	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Impulse	France	A	EUR	IG	100,00	60,00	NC	0,00	0,00
Altrad UK	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Asia Holding Pte Ltd	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Australia Holding Pty	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Holding Co. Ltd	Thaïlande	B	THB	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Middle East Holding Ltd., Dubaï	Emirats Arabes Unis	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
SEP One Altrad	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Provincial Safety Services Ltd	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	NC	0,00	0,00
<b>Équipement</b>									
ACE Coffrages et Etalements	France	A	EUR	IG	98,36	100,00	IG	98,36	100,00
Actavo Hire & Sales Uk	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Alucon	Hongrie	A	HUF	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Baumann	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Beaver 84	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Benelux	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Cedria	Tunisie	A	TND	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Collectivités	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Equipement (6)	France	A	EUR	NC	0,00	0,00	IG	99,99	99,99
Altrad Energy Support Services Ltd (Ex Muehlhan Industrial Services Ltd)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Famea ECA	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Fort	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Generation H&S (Ireland) Ltd	Irlande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Hofmänner	Autriche	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad International	France	A	EUR	IG	99,99	99,99	IG	99,99	99,99
Altrad Italie	Italie	A	EUR	IG	99,93	100,00	IG	99,93	100,00
Altrad Konskie	Pologne	A	PLN	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTRAD Equipment Germany (Ex Altrad Lescha Atika) (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Limex	Croatie	A	HRK	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Liv	Slovénie	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Mostostal	Pologne	A	PLN	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Mostostal Montaz	Pologne	A	PLN	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Piettac	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Piettac Assco (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Piettac Iberica	Espagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Piettac Production	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Poland (Spomasz)	Pologne	A	PLN	IG	99,99	99,99	IG	99,99	99,99
Altrad Pomorze	Pologne	A	PLN	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Prymat	Pologne	A	PLN	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Richard Fraisse	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Libellé	Devise	31 août 2025			31 août 2024		
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
<b>Equipement (suite)</b>							
Altrad Romania	Roumanie	A	RON	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Saint-Denis	France	A	EUR	IG	99,99	99,99	IG
Altrad Services A/S (Ex MDK Energy A/S)	Danemark	A	DKK	IG	100,00	100,00	IG
ALTRAD SPAR MENA HOLDING LIMITED (11)	Emirats Arabes Unis	A	AED	IG	60,00	60,00	NC
ALTRAD SPAR HOLDING LTD (11)	Emirats Arabes Unis	A	AED	IG	51,00	51,00	NC
Belle Engineering	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Belle Equipos	Espagne	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Belle Holding Ltd	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Dessa	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Erut	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Generation	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Irbal (2)	Portugal	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Multi Up (2)	Portugal	A	EUR	IG	51,00	51,00	IG
PT RAPID METAL DEVELOPMENT IND	Indonésie	A	IDR	IG	100,00	100,00	IG
RAPID METAL DEVELOPMENTS (NZ) LTD	Nouvelle-Zelande	A	NZD	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM(AUSTRALIA) PROPRIETARY LTD	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
RMD COLOMBIA SAS	Colombie	B	COP	IG	100,00	100,00	IG
RMD INDIA PRIVATE LTD	Inde	B	INR	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM IRELAND LTD	Irlande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM (AL MAHA) QATAR WLL	Qatar	B	QAR	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM ALMOAYED BAHRAIN	Bahreïn	B	BHD	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM CHILE SA	Chilie	B	CLP	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM GUAM, LLC	Etats-Unis	B	USD	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM HOLDINGS LTD	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM HONG KONG LTD	Hong Kong	A	HKD	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM LTD	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM MIDDLE EAST LLC	Emirats Arabes Unis	B	AED	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM NORTH AMERICA HOLDINGS INC.	Etats-Unis	A	USD	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM NORTH AMERICA INC.	Etats-Unis	A	USD	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM OIL & GAS SERVICES LLC (7)	Emirats Arabes Unis	A	AED	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM OMAN LLC	Oman	B	OMR	NC	0,00	0,00	IG
RMD KWIKFORM PERU SAC	Perou	B	PES	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM PHILIPPINES, INC	Philippines	B	PHP	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM SAUDI ARABIA LLC	Arabie Saoudite	B	SAR	IG	100,00	100,00	IG
RMD KWIKFORM SINGAPORE PTE LTD	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG
RMDK BIDCO Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Samia Devianne	France	A	EUR	IG	99,98	99,98	IG
Trad Hire & Sales	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
VAD Collectivités	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG

Libellé	Devise	31 août 2025			31 août 2024		
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
<b>Services</b>							
ACE ENDEL	France	A	EUR	IP	50,00	50,00	
Adyad Abu Dhabi LLC	Emirats Arabes Unis	A	AED	IG	100,00	100,00	IP
Alpha Renewable A/S	Royaume-Uni	A	NOK	IG	100,00	100,00	IG
Altrad APTS Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Amholdt	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Australia Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Babcock Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Babcock Energy Services (Overseas) Ltd	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Babcock for Oil and Gas Services WLL (ex Doosan Babcock W.LL (Qatar JV))	Qatar	A	QAR	IG	49,00	100,00	IG
Altrad Babcock Power Systems	Overseas Invest Ltd (Hold Co)	Royaume-Uni	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Engineering Services Limited (ex Cape Engineering Services Limited) (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Environmental Services Offshore Limited (ex Cape Environmental Services Offshore Limited) (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Denmark A/S	Danemark	A	DKK	IG	100,00	100,00	NC
Altrad Denmark Hire & Sales A/S	Danemark	A	DKK	IG	100,00	100,00	NC
Altrad Projects & Maintenance (ex Hertel GmbH Leipzig) (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Logistics Benelux NV (ex : Stellingbouw Balliauw)	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Motherwell Bridge Limited (ex Motherwell Bridge Limited)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Multiservices BV (ex Altrad Balliauw BV)	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Nederland BV (ex : Hertel Services Netherland B.V.)	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Services BV (ex : Hertel B.V.)	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Services Insulation BV (ex : Altrad Profix B.V.)	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Services Ireland Limited (ex Hertel Ireland Ltd)	Irlande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Services Limited (ex Cape Industrial Services Limited) (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Services Singapore Pte Ltd (ex: Hertel Singapore Pte Ltd.)	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Support Services Limited (ex Hertel UK Ltd)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Altrad York Linings Limited (ex York Linings International Limited)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Abdulrahman Abdul Mohsen Al Kadhairi Sons and Hertel Industrial Services LLC, Saudi Arabia	Arabie Saoudite	B	SAR	IG	50,00	50,00	IG
<b>Services (suite)</b>							
Altrad Employment Sces LTD	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Euroscaff	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Germany GmbH (ex Hertel GmbH Germany) (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad GIXTAALA JV	Canada	A	CAD	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Industrial Services (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Alpha Offshore Service A/S	Danemark	B	DKK	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Nsg	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Pacific Shared Services Inc (1)	Philippines	A	PHP	IG	100,00	100,00	IG
(* )Altrad Piping Mechanical GmbH (ex Altrad Kiel Industrial Services GmbH) (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Power Systems Americas LLC	Etats-Unis	A	USD	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Rodisola	Espagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Services Ltd	Canada	A	CAD	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Services Algérie (ex : SAEIP)	Algérie	B	DZD	IG	99,95	99,95	IG
Altrad Services Italia SRL (2) (ex Edil servizi Piacenza)	Italie	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Services Italia TRECI (2) (6)	Italie	A	EUR	NC	0,00	0,00	IG
Altrad Services NV (ex : Altrad Balliauw Multiservices)	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Services Portugal Unipessoal Lda	Portugal	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG

Libellé	Devise	31 août 2025			31 août 2024				
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle		
<b>Services (suite)</b>									
Altrad Service Industrie France	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	NC	0,00	0,00
Altrad Services Pte Ltd (7)	Singapour	A	SGD	NC	0,00	0,00	IG	100,00	100,00
Altrad Services Pty Ltd, (ex Cape Australia Onshore Pty Limited) (1)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Services Suisse	Suisse	B	CHZ	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altitude Scaffolding Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Ama Hertel LLC. (AMBH)	Emirats Arabes Unis	A	AED	IG	100,00	100,00	IP	50,00	50,00
AREVA PROJET NCPF	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ArranCo 3 Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ArranCo 4 Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ArranCo US LLC	Etats-Unis	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTRAD ENDEL ENGINEERING AND MAINTENANCE SERVICES - LLC	Emirats Arabes Unis	A	AED	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ATRON METROLOGY	France	A	EUR	IG	51,00	51,00	IG	51,00	51,00
AGC Industries Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Ausgroup Companies Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
AusGroup People Pty Ltd (7)	Australie	A	AUD	NC	0,00	0,00	IG	100,00	100,00
Babcock Gen. Contracting & M S	Emirats Arabes Unis	A	AED	IG	49,00	100,00	IG	49,00	100,00
Beerenberg Holding AS (4)	Norvège	B	NOK	IG	100,00	100,00	MEE	24,70	24,70
Beerenberg Services AS (4)	Norvège	B	NOK	IG	100,00	100,00	MEE	24,70	24,70
Beerenberg AS (4)	Norvège	B	NOK	IG	100,00	100,00	MEE	24,70	24,70
Beerenberg Industri AS (4)	Norvège	B	NOK	IG	100,00	100,00	MEE	24,70	24,70
Beerenberg Poland Ltd (4)	Pologne	B	PLN	IG	100,00	100,00	MEE	24,70	24,70
Beerenberg Singapore Ltd (4)	Singapour	B	SGD	IG	100,00	100,00	MEE	24,70	24,70
Beerenberg Korea Ltd (4)	Corée	B	KRW	IG	100,00	100,00	MEE	24,70	24,70
Beerenberg Holding (Thailand) Ltd (4)	Thaïlande	B	THB	IG	49,00	49,00	MEE	11,76	11,76
Beerenberg (Thailand) Co., Ltd (4)	Thaïlande	B	THB	IG	100,00	100,00	MEE	11,76	11,76
Beerenberg UK Ltd (4)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	MEE	24,70	24,70
Beerenberg Brasil Ltda (4)	Brésil	B	BRL	IG	100,00	100,00	MEE	24,70	24,70
Cape Australia Holdings Pty Limited (1)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Building Products Limited (1)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape BVI (No1) Limited (1)	Iles Vierges Britanniques	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Calsil Group Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Calsil Systems Limited (1)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Cayman (No.2) Ltd (1)	Iles Caïmans	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Claims Services Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Contracts International Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Durasteel Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East & Partners LLC (1)	Oman	B	OMR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East (Holdings) Limited (1)	Thaïlande	B	THB	IP	49,00	49,00	IP	49,00	49,00
Cape East (Thailand) Limited (1)	Thaïlande	A	THB	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East (UK) Limited (1)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Algeria SARL (1)	Algérie	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Egypt LLC (1)	Egypte	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Libellé	Devise	31 août 2025			31 août 2024		
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
<b>Services (suite)</b>							
Cape East General Contracting Company W.LL (1)	Kuwait	B	KWD	IG	100,00	100,00	IG
Cape East Jusik Hoesa (1)	Corée	B	KRW	IG	100,00	100,00	IG
Cape East Libya Limited (1)	Malte	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Cape Industries Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape (Group Services) Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape Industrial Services Limited (Scotland)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape East Limited (1)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape East Limited Company W.LL (1)	Qatar	A	USD	IG	70,00	70,00	IG
Cape East Limited LLC (1)	Emirats Arabes Unis	B	AED	IG	100,00	100,00	IG
Cape East Philippines Inc (1)	Philippines	A	PHP	IG	100,00	100,00	IG
Cape East Pte Ltd (1)	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG
Cape East Sdn Bhd (1)	Malaisie	A	MYR	IG	100,00	100,00	IG
Cape East Holding WLL	Bahreïn	A	BHD	IG	100,00	100,00	IG
Cape HoldCo Limited (1)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape Hong Kong Fuji Limited (1)	Chine	B	HKD	IG	100,00	100,00	IG
Cape Hong Kong Limited (1)	Chine	B	HKD	IG	100,00	100,00	IG
Cape Industrial Company Limited (1)	Arabie Saoudite	A	SAR	IG	100,00	100,00	IG
Cape Industrial Services Europe Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape Industrial Services Group Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape Industrial Services Limited (Jordan) (1)	Jordanie	B	USD	IG	100,00	100,00	IG
Cape Industrial Services LLC (1) (8)	Russie	B	RUB	NC	0,00	0,00	NC
Cape Industrial Services (Sakhalin) LLC (1) (8)	Russie	A	RUB	NC	0,00	0,00	NC
Cape Industrial Services Private Limited (1)	Inde	A	INR	IG	100,00	100,00	IG
Cape Industrial Services Pty Limited	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Cape Insulation Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape Intermediate Holdings Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape International Holdings Pte Limited (1)	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG
Cape International Sdn Bhd (1)	Brunei	B	BND	IG	100,00	100,00	IG
Cape Libya Industrial Services, Security and Safety Joint Company (1)	Libye	B	USD	IG	100,00	100,00	IG
Cape PCH LLC (1)	Azerbaïdjan	B	USD	IG	100,00	100,00	IG
Cape Papua New Guinea (278)	Papua New Guinea	A	PGK	IG	100,00	100,00	IG
Cape Pension Trustees Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape plc (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape Regional Services DMCC (1)	Emirats Arabes Unis	A	AED	IG	100,00	100,00	IG
Cape Specialist Coatings Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape UK Holdings Newco Limited (3)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape UK Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Cape Vietnam LLC (1)	Vietnam	B	VND	IG	100,00	100,00	IG
CERAP	France	A	EUR	IG	51,00	100,00	IG
CERAP ADVANCE	France	A	EUR	IG	51,00	51,00	IG
CERAP SUISSE	Suisse	A	CHF	IG	51,00	51,00	IG
CERAP UK	Royaume-Uni	A	GBP	IG	51,00	51,00	IG
CIDES CONGO (2)	Congo	A	XAF	IG	100,00	100,00	IG

Libellé	Devise	31 août 2025			31 août 2024		
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
<b>Services (suite)</b>							
Cleton Continental Europe BV	Hollande	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Cleton Insulation BV	Hollande	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Comi Service (9)	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Datadeep Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
DBI Endecon Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
DBS TRANSPORT	Suisse	A	CHF	IG	100,00	100,00	IG
Decalog	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Doosan Babcock Energy Germany GmbH	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Doosan Babcock Energy Polska SA	Pologne	A	PLN	IG	98,88	100,00	IG
DYNAMIC	France	A	EUR	MEE	30,00	30,00	MEE
EFTIC	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Encore Australia Holdings Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
ENDEL	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
ENDEL BELGIUM	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	NC
ENDEL REUNION (2)	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Endel South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	B	ZAR	IG	100,00	100,00	NC
ENDEL SRA	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Energy Cranes International Limited	Royaume-Uni	B	GBP	NC	0,00	0,00	IG
ENTREPOSE NAVIBORD	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
EUROPIPE	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
ESNM	Arabie Saoudite	A	SAR	IG	100,00	100,00	IG
FRP PRODUCTS CO., PTE. LTD.	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG
Geo Project	Afrique du Sud	B	ZAR	IG	100,00	100,00	IG
Hawk Engineering Lifting Solutions Lda (Hawco Engineering Lifting Solutions Lda)	Angola	B	AOA	IG	100,00	100,00	IG
Hawk Bidco (US) Inc	Etats-Unis	B	USD	IG	100,00	100,00	IG
Hawk Debtco Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Hawk Holdco Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Hawk Newco Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Hawk Noteco Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Hertel Beheer B.V.	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Hertel Holding B.V.	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Hertel Industrial Services B.V. (10)	Azerbaïdjan	A	AZM	NC	0,00	0,00	IG
Hertel LLC	Oman	A	OMR	IG	99,00	99,00	IG
Hertel Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	A	MYR	IG	100,00	100,00	IG
Hertel Modern Pty. Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Hertel MSL LLC.	Qatar	A	QAR	IG	98,00	98,00	IG
Hertel W.LL.	Bahreïn	A	BHD	IG	100,00	100,00	IG
Ipes (Insulation Painting & Engineering Services Limited)	Nigéria	B	NGN	IG	90,00	90,00	IG
Kok Chang Scaffolding Pte. Ltd	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG
Linjeblogg AS (ex :Prezioso Linjeblogg AS)	Norvège	A	NOK	IG	100,00	100,00	IG
Linjeblogg Norway AS	Norvège	A	NOK	IG	100,00	100,00	IG

Libellé	Devise	31 août 2025			31 août 2024		
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
<b>Services (suite)</b>							
Linjebigg INC	Etats-Unis	A	USD	IG	100,00	100,00	IG
Maintech	Norvège	A	NOK	IG	50,80	50,80	IG
MB Engineering Services Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
METAL CONTROL	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
MEVI	France	A	EUR	NC	0,00	0,00	IG
MERCIER GROUP (12)	France	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG
MERCIER INDUSTRIE (12)	France	B	EUR	IG	100,00	100,00	NC
Mtd	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	NC
Olio Cape Sdn Bhd (1)	Malaisie	A	MYR	IP	49,00	49,00	IG
Overseas Technical Coatings & Services Company L.L.C	Arabie Saoudite	A	SAR	IG	100,00	100,00	IG
Østlandske Isolasjonsservice AS	Norvège	A	AUD	IG	100,00	100,00	NC
PCH Offshore Pty Limited	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
PCH Thailand Co Limited	Thaïlande	B	THB	IP	49,00	49,00	IP
Poujaud SAS (9)	France	A	EUR	NC	0,00	0,00	IG
Predart Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Prezicon	Nigéria	B	NGN	IG	49,00	49,00	IG
Prezioso Angola Partnerships	Angola	B	AOA	IG	75,00	100,00	IG
Prezioso Angola	Angola	B	AOA	IG	100,00	100,00	IG
Prezioso Congo	Congo	B	XOF	IG	100,00	100,00	IG
Prezioso do Brasil	Brésil	A	BRL	IG	100,00	100,00	IG
Prezioso Holding	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Altrad Prezioso (France)	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Prezioso Linjebigg	Côte D'Ivoire	B	XOF	IG	100,00	100,00	IG
Prezioso Linjebigg Mozambique	Mozambique	B	MZD	IG	100,00	100,00	IG
Prezioso Linjebigg Group	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Prezioso Linjebigg Guinée Équatoriale	Guinée Équatoriale	B	XOF	IG	65,00	65,00	IG
Prezioso Linjebigg Holding	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Prezioso Technilor Gabon	Gabon	B	XOF	IG	100,00	100,00	IG
Prezioso-Emdad	Emirats Arabes Unis	A	AED	MEE	65,00	49,00	MEE
PT Cape East Indonesia Limited	Indonésie	B	IDR	IG	100,00	100,00	IG
PT PCH Indonesia	Indonésie	B	IDR	IG	99,00	99,00	IG
Pt Sparrows Offshore	Indonésie	B	INR	IG	100,00	100,00	IG
PT Sparrows Services Batam	Inde	B	INR	IG	100,00	100,00	IG
PZO Technilior Unipessoal	Portugal	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
R.B. Hilton Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
R.B. Hilton Saudi Arabia	Arabie Saoudite	B	SAR	IG	100,00	100,00	IG
RB Hilton Limited (Bahrain branch)	Bahreïn	A	BHD	IG	100,00	100,00	IG
REC Maintenance & Construction Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Remotion AS	Norvège	A	AUD	IG	100,00	100,00	MEE
Remediation Rectification Works Pty. Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	24,70
Remove Insul N.V.	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Ridgebay Holdings Pty Limited	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Rig Source	Afrique du Sud	B	ZAR	IG	100,00	100,00	IG



Libellé	Devise	31 août 2025			31 août 2024		
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
<b>Services (suite)</b>							
Rope Acces Angola	Angola	B	NAD	IG	87,50	55,00	IG
Rope Access Namibie	Namibie	B	NAD	IG	90,00	90,00	IG
Ropete Congo	Congo	B	XOF	IG	100,00	100,00	IG
Ropete Ghana	Ghana	B	GHS	IG	100,00	100,00	IG
Ropete International	Emirats Arabes Unis	A	USD	IG	100,00	100,00	IG
Ropete Rigworld Ghana	Ghana	B	GHS	IG	85,00	85,00	IG
SC Hertel Industrial Services SRL	Roumanie	A	RON	IG	100,00	100,00	IG
SC Hertel SRL	Roumanie	A	RON	IG	100,00	100,00	IG
SEFC	France	A	EUR	IG	51,00	51,00	IG
SENEGAL KENI PAINTING (2)	Sénégal	A	XAF	IG	100,00	100,00	IG
SEP Altrad Services Nord	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
SEP Baumert Prezioso	France	A	EUR	IP	50,00	50,00	IP
SEP Blayais Golfech	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
SEP ENDEL MARCOULE PHENIX	France	A	EUR	IP	50,00	50,00	IP
SEP ENT.NAV./MEDIACO	France	A	EUR	IP	50,00	50,00	IP
SEP Prezioso Solorpec	France	A	EUR	IP	50,00	50,00	IP
SEP Prezioso-Lassarat	France	A	EUR	IP	60,00	60,00	IP
SEP Prezioso-Technilor / SN-SGC	France	A	EUR	IP	60,00	60,00	IP
SEP RJH	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Servtech Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Servtech UK Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
SERVTECH LIMITED - ANGOLA BRANCH	Angola	A	AOA	IG	100,00	100,00	IG
Shanghai Hertel Yanda Installation Engineering Co.Ltd.	Chine	A	CNY	IG	51,00	51,00	IG
SOCAR-Cape LLC (1)	Azerbaïdjan	B	USD	IG	49,00	49,00	IG
Somewatch Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Somewin Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows Angola Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows Denmark APS	Danemark	A	DKK	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows FZE	Emirats Arabes Unis	B	AED	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows Global Ressources Pte Ltd	Singapour	B	SGD	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows BSM Engenharia Ltda	Brésil	B	BRL	IG	100,00	100,00	MEE
Sparrows Holdings Australia Pty Ltd	Australie	B	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows India 1 Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows India 2 Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows Offshore International Group Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows Offshore LLC	Etats-Unis	B	USD	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows Offshore Services (Singapore) Pte Limited	Singapour	B	SGD	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows Offshore Services India Private Limited	Inde	B	IND	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows Offshore Services Ltd	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG
SPARROWS OFFSHORE SERVICES LTD - QATAR BRANCH	Qatar	A	QAR	IG	100,00	100,00	IG
SPARROWS OFFSHORE SERVICES LTD - TRINIDAD AND TOBAGO BRANCH	Trinité-et-Tobago	A	USD	IG	100,00	100,00	IG
Sparrows Saudi Arabia LLC	Arabie Saoudite	B	SAR	IG	100,00	100,00	IG

Libellé	Devise	31 août 2025			31 août 2024		
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
<b>Services (suite)</b>							
Sparrows Services Australia Pty Ltd	Australie	B	AUD	IG	100,00	100,00	IG
SS AO Lifting Solutions Lda	Angola	B	AOA	IG	100,00	100,00	IG
Stork Technical Services (Holdings) Limited (5)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	NC
Altrad Integrity Services Limited (ex Stork Technical Services UK Limited) (5)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	NC
Stork TS Holding Limited (5)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	NC
Technilor	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
Tenaga Sparrows Sdn Bhd	Brunei	B	BND	IG	100,00	100,00	IG
TENEOL	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
TES	France	A	EUR	IG	100,00	65,05	IG
Trad Group	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Trad Hire & Sales Midlands (7)	Royaume-Uni	A	GBP	NC	0,00	0,00	IG
Trad Hire & Sales Northern (7)	Royaume-Uni	A	GBP	NC	0,00	0,00	IG
Trad Hire & Sales Scotland (7)	Royaume-Uni	A	GBP	NC	0,00	0,00	IG
Trad Safety Systems	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
Trad Scaffolding	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
TRIHOM	France	A	EUR	MEE	34,00	34,00	MEE
Trivium Australia Holdings Pty	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	NC
Total Corrosion Control Pty Limited	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Valmec Australia Pty Ltd (2)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Valmec Limited (2)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Valmec Plant and Equipment Ltd (2)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Valmec Services Pty Ltd (2)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Willich Service & Construction Co. Ltd.	Thaïlande	B	THB	IG	99,90	99,90	IG
Woodlands Park Property Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG
MAS Australasia Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Nusam Limited	Emirats Arabes Unis	A	AED	IG	51,00	51,00	IG
Resource People Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
Seagate Structural Engineering Pty Ltd (7)	Australie	A	AUD	NC	0,00	0,00	IG
Specialist People Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG
SEP REMELEC	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
SEFC FORMA3MIL	France	A	EUR	NC	0,00	0,00	IG
REMO INTERM	France	A	EUR	IG	70,00	70,00	IG
<b>Autres</b>							
NYX AG Partners	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
(*) Minerva (ex Poujard Altrad)	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG
SCI Gros Chêne	France	B	EUR	IG	99,99	99,99	IG
SCI Les Pres Sapin	France	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG

**Note :**

Note A : date de clôture au 31 août

Note B : date de clôture au 31 décembre, situation intermédiaire arrêtée au 31 août

(\*) ces sociétés ont fait l'objet d'un changement de nom au cours de l'exercice

**Méthode :**

IG : intégration globale

MEE : mise en équivalence

IP : intégration proportionnelle

NC : Non consolidée

- (1) Le Groupe Altrad intègre 100% du Groupe Cape dans ses comptes consolidés depuis le 31.08.2018. Dans le cadre du « Scheme of Arrangement », des actions à droits de vote spéciaux (Scheme Share) ont été établies dans les sociétés Cape Claim Services Ltd, Cape International Holdings Pte et Cape plc et sont détenues par un tiers indépendant pour le compte des créanciers du « Scheme of Arrangement ». Ces actions ont des droits spéciaux permettant à l'actionnaire du Scheme of Arrangement de protéger les intérêts des créanciers. L'action à droits de vote spéciaux de Cape plc, est détenue par Law Debenture Trust Corporation plc pour le compte des créanciers du Scheme of Arrangement ». Les droits attachés à cette action sont conçus pour que les actifs du « Scheme of Arrangement » ne soient utilisés que pour régler les réclamations et coûts de celui-ci. Elle ne confère aucun droit de recevoir une distribution de dividende ou un remboursement des réserves excédentaires. Le porteur aura en revanche le droit d'exiger le rachat de l'action de la Société à sa valeur nominale à tout moment après la fin du « Scheme of Arrangement ». L'action est assortie de deux droits de vote

pour chaque droit de vote que les détenteurs des autres catégories d'actions en circulation sont habilités à exercer sur toute résolution proposée pendant la durée du « Scheme of Arrangement » qui engage la société sur certaines activités spécifiées dans ses statuts. La Société ne sera pas autorisée à exercer certaines activités spécifiées dans ses statuts sans le consentement préalable du détenteur de l'action.

Toute distribution que Cape plc propose de faire à ses actionnaires ne peut, sans le consentement de l'Actionnaire du Scheme of Arrangement, dépasser le plus grand des deux montants suivants : (i) 50% du résultat opérationnel ajusté consolidé du Groupe Cape pour l'exercice précédent et (ii) le total des dividendes autorisés réalisés au cours de l'exercice précédent. Cette restriction impose donc un plafond au montant des dividendes que Cape plc peut verser chaque année.

- (2) Conformément au traitement comptable retenu, pour les sociétés concernées le Groupe a opté, dès la prise de contrôle, pour la comptabilisation d'une dette au passif du bilan consolidé, en contrepartie d'une absence de reconnaissance des intérêts non assortis de contrôle.  
Au 31 aout 2025, les options restant à exercer concernent les entités MULTI UP, IRBAL, Valmec, SNKP, Cides, Altrad Servizi Italia et Endel Réunion.
- (3) Sociétés qui appliquent la section 264 (3) du HGB (Code de commerce Allemand).
- (4) Sociétés entrantes au 01/07/2024 suite au rachat d'une quote-part de participation du Groupe Beerenberg par Altrad Investments Authority. Le 20 novembre 2024, le groupe a acquis 100% de toutes les actions de Beerenberg.
- (5) Sociétés entrées dans le périmètre de consolidation le 31 janvier 2025 suite au rachat du Groupe Stork par Altrad Investments Authority.
- (6) Société fusionnée durant le premier semestre 2025 : Altrad Equipement avec Altrad Plettac Mefran, Altrad Services Italia Treći avec Altrad services Italia SRL (Ex Edilservizi Piacenza)
- (7) Société liquidée au titre de l'exercice 2025 : RMD KWIKFORM OIL & GAS SERVICES LLC, Altrad Services Pte Lt, AusGroup People Pty Ltd, Trad Hire & Sales Midlands, Trad Hire & Sales Northern, Trad Hire & Sales Scotland, Seagate Structural Engineering Pty Ltd
- (8) Société sortie du périmètre de consolidation au 31 août 2024 suite à la déconsolidation des sociétés basées en Russie.
- (9) Société fusionnée durant le deuxième semestre 2025 : Poujaud SAS avec Comi Services
- (10) Branche de la filiale hollandaise Altrad Industrial Services située en Azerbaïdjan et dissoute le 07 juillet 2025.
- (11) Sociétés entrées dans le périmètre de consolidation durant le deuxième semestre 2025 suite à l'acquisition de Spar.
- (12) Sociétés entrées dans le périmètre de consolidation durant le deuxième semestre 2025 suite à l'acquisition de Mercier.